

**Arnold Van Gennep [1873-1957]**

Docteur ès lettres, Lauréat de l'Institut

Ethnologue et folkloriste français

(1975)

textes inédits  
sur le folklore français  
contemporain

présentés et annotés par **Nicole Belmont**

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, ouvrière  
bénévole, Chomedey, Ville Laval, Québec

[Page web](#). Courriel: [rtoussaint@aei.ca](mailto:rtoussaint@aei.ca)

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Cette édition électronique a été réalisée par Réjeanne Toussaint, bénévole,  
Courriel: [rtoussaint@aei.ca](mailto:rtoussaint@aei.ca)

Arnold van Gennep [1873-1957]

**textes inédits sur le folklore français contemporain  
présentés et annotés par Nicole Belmont.**

Paris : G.P. Maisonneuve et Larose, 1975, 142 pp. Collection : Archives d'ethnologie française, no 4.

Polices de caractères utilisée : Times New Roman 14 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : Lettre US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 28 mars 2014 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



**Arnold Van Gennep [1873-1957]**  
Docteur ès lettres, Lauréat de l'Institut  
Ethnologue et folkloriste français

textes inédits  
sur le folklore français contemporain  
présentés et annotés par Nicole Belmont.



Paris : G.P. Maisonneuve et Larose, 1975, 142 pp. Collection : Archives d'ethnologie française, no 4.



[141]

## Table des matières

[Note préliminaire](#) [7]

[Introduction](#) [9]

### I. [Histoire du folklore en France](#) [21]

[Rôle de l'Académie Celtique et de la Société des Antiquaires de France](#) [21]

[Historique commencement du XIXe siècle](#) [25]

[Historique \(1\)](#) [27]

[Historique \(2\)](#) [29]

### II. [Continuité et discontinuité du folklore](#) [37]

[Des variations folkloriques](#) [45]

[Théorie ethnique](#) [53]

### III. [Du classement des faits](#) [57]

[Du classement des faits](#) [61]

Classement et cadres [65]

### IV. [Pays, zones folkloriques](#) [75]

[Les Pagi, les Pays et le Folklore](#) [81]

[Pays \(1\)](#) [85]

[Pays \(2\)](#) [90]

[Le problème des zones folkloriques](#) [94]

[Le Régionalisme](#) [104]

### V. [Conclusions](#) [111]

[Conclusions](#) [111]

[Du caractère dramatique, théâtral ou spectaculaire des cérémonies populaires](#) [115]

[Le Folklore éternel](#) [119]

[Dans Conclusions](#) [121]

[Conclusions](#) [123]

**VI. [Décrets et édictions des conciles](#)** [125]

[Documents décrets et édictions des conciles](#) [128]

[Note](#) [134]

[Index des noms cités](#) [137]

Autographes de van Gennep [[16](#), [20](#), [91](#)]

[6]

Les archives d'A. Van Gennep, déposées au Musée des arts et traditions populaires, ont été dépouillées et classées par M<sup>lle</sup> Jacqueline Demoinet, M<sup>me</sup> Béatrix Jomelli.

Ce présent volume, n° 4 des Archives d'Ethnologie française a été réalisé par M<sup>me</sup> Maryse Mane, M<sup>me</sup> Geneviève Veyssière, M. Georges Rose.



[7]

**textes inédits sur le folklore français contemporain**  
présentés et annotés par Nicole Belmont.

## NOTE PRÉLIMINAIRE

[Retour à la table des matières](#)

Ces textes n'ont pas été revus par A. Van Gennep. Ils sont présentés ici dans leur forme initiale, mis à part quelques corrections évidentes.

Les [ ] indiquent un blanc laissé par A. Van Gennep dans le texte original.

Les numéros ( ) qui suivent les références bibliographiques renvoient à la Bibliographie méthodique du Manuel de Folklore français contemporain de A. Van Gennep - Tomes III et IV. — Paris, Éditions Picard, 1937.

[8]

[9]

**textes inédits sur le folklore français contemporain**  
présentés et annotés par Nicole Belmont.

## INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

Si l'on en croit les indications portées sur les dossiers qui les contenaient, les textes de ce recueil étaient destinés à l'Introduction et aux Conclusions du Manuel de folklore français contemporain. On sait que celui-ci est resté inachevé à la mort de Van Gennep ; le dernier volume paru, publié grâce à Roger Lecotté et Georges-Henri Rivière, est même posthume. Il concerne la première partie du Cycle des Douze Jours. Il manque donc à la réalisation de cette œuvre qui eût été gigantesque, outre la fin des Douze Jours, toutes les cérémonies calendaires et la matière du tome II, dont le plan aurait suivi celui de la Bibliographie, depuis le folklore de la nature jusqu'aux arts populaires. Les dossiers où Van Gennep accumulait notes et fragments de textes destinés à ces volumes ont été légués par lui au Musée des arts et traditions populaires ; ils sont conservés aux Archives scientifiques et documentaires après avoir été minutieusement classés.

Ce sont les dossiers concernant l'Introduction et les Conclusions qui comprennent les textes les plus longs et les plus importants du point de vue théorique. Ceux qui étaient destinés à l'Introduction ont été probablement éliminés à la rédaction définitive ; mais on verra

qu'ils n'en présentent pas moins un grand intérêt. Puisque le Manuel est inachevé, on ne sait si les textes destinés aux Conclusions auraient été publiés sous cette forme.

Les premiers montrent la façon dont travaillait Van Gennep et dont s'élaborait peu à peu sa réflexion sur les problèmes qui l'occupaient. À les lire rapidement ces textes comportent beaucoup de redites, en ce sens qu'un même sujet est repris souvent plusieurs fois. Mais en lisant plus attentivement, on s'aperçoit que, s'il s'agit bien du même thème, il est cependant formulé dans chaque texte en des termes un peu différents et dans une perspective chaque fois nouvelle. On le verra par exemple dans les pages qui concernent l'histoire du folklore en France. Van Gennep s'interroge sur les raisons de la solution de continuité qu'on observe dans les études folkloriques entre 1830 environ et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, entre l'époque de la Société des Antiquaires et la fondation de la Société des Traditions populaires. La question posée est la même, mais les réponses sont diverses ; enchaînées entre elles, elles auraient pu constituer une explication.

[10]

Aucun de ces textes ne porte de date et il n'est pas très facile de leur en assigner une, sinon approximativement. Dans ces dossiers on trouve parfois une note prise par Van Gennep au dos d'une enveloppe découpée ; le timbre de la poste fournit alors une date. Il faut y ajouter des lettres adressées à lui et des doubles de ses réponses ainsi que des articles de journaux découpés. Les dates ainsi recueillies vont de 1927 à 1944, mais les témoignages datés les plus nombreux sont entre 1935 et 1939 environ. En fait ces dossiers sont comme des couches géologiques où Van Gennep accumula les documents année après année à partir de l'époque où il conçut le projet d'un manuel de folklore français, d'abord en deux volumes, puis selon le plan actuel.

Si l'on considère les problèmes abordés par Van Gennep dans ces textes, on s'aperçoit qu'ils se rattachent pour beaucoup aux préoccupations dont il fait état dans un article de 1934 intitulé « Contribution à la méthodologie du folklore » (Lares, vol. V, pp. 20-34). On voit aussi que quelques-uns de ces textes préparent certaines parties du Manuel : ceux qui concernent respectivement les « pays » ou pagi et l'histoire du folklore en France. En revanche ceux qui traitent du classement et de la présentation des faits folkloriques montrent à l'évidence que le

problème était résolu pour Van Gennep. Il se contente d'exposer sa solution en l'opposant à celles de ses devanciers. En effet, le plan qu'il avait arrêté pour le Manuel date, pour ses aspects pratiques, de sa première monographie régional<sup>1</sup> et, pour ses aspects théoriques, de son ouvrage capital, les Rites de passage<sup>2</sup>.

Les textes qui se trouvaient dans ces dossiers de travail dépassent rarement quelques pages. Ils se subdivisent en six grands thèmes dont seul le premier ne porte pas d'indication de destination :

1. Histoire du folklore en France ;
2. Continuité et discontinuité en folklore ;
3. Les variations folkloriques (ces deux derniers étant destinés nommément à l'Introduction) ;
4. Le classement des faits (destinés primitivement à l'Introduction, mais éliminés si Von en croit une indication de la main de l'auteur) ;
5. Les pays et les zones folkloriques (destinés aux conclusions) ;
6. Enfin les conclusions proprement dites où le texte le plus important est une formulation en termes plus généraux de la théorie des rites de passage.

[11]

Les textes destinés à l'Introduction, dont fait vraisemblablement partie l'Histoire du folklore en France, ont donc été éliminés par Van Gennep lors de la rédaction définitive de cette partie. Mais s'il les a cependant conservés dans ces dossiers, c'est qu'ils gardaient pour lui de l'intérêt ; c'est-à-dire qu'ils étaient l'expression provisoire de problèmes encore dépourvus à ses yeux d'une solution définitive. On peut penser en effet d'après ce que sa fille dit de ses méthodes de travail,

---

<sup>1</sup> *Le Folklore du Dauphiné*. Paris, Maisonneuve, 2 vol., 1932-33 ; ou peut-être même : *En Savoie. Du berceau à la tombe*. Chambéry, Dardel, 1916.

<sup>2</sup> Paris, Nourry, 1909 (réédité en 1969 par Johnson Reprint et Mouton).

qu'il ne conservait pas ses documents après leur rédaction <sup>3</sup>. On peut donc considérer ces textes comme des essais et des approches pour tenter de résoudre les problèmes que ses enquêtes approfondies sur le terrain avaient fait apparaître. En effet, s'il s'agit bien de questions théoriques, elles ne sont pas posées à l'intérieur d'une réflexion abstraite : elles proviennent directement de l'expérience concrète.

Il semble que les textes concernant l'histoire du folklore en France n'aient finalement pas été publiés par Van Gennep en raison des difficultés très grandes qu'il y avait à faire l'historique récent des études de folklore, c'est-à-dire depuis 1880 environ. Ce passé trop proche, auquel il avait même été mêlé au temps de ses études et de ses premiers travaux, était difficile à débrouiller. Sur cette époque, on ne trouve dans ses archives que des textes brefs, laissés souvent inachevés et un grand nombre de petites notes éparses. Il faut le regretter, car l'histoire de cette période qui va de 1880 à la guerre de 1914 est encore à faire ; elle présenterait un très grand intérêt, car elle a vu la renaissance des études folkloriques en France <sup>4</sup>.

On verra qu'en revanche la période des premiers travaux de folklore, celle de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires de France, a été étudiée de manière plus approfondie par Van Gennep. Il a été le premier à montrer l'importance et le mérite de ces travaux ; il pouvait fort bien en juger car il avait patiemment dépouillé les mémoires publiés par les deux sociétés depuis 1805 jusque vers 1830-35, date à laquelle le folklore en disparaît presque complètement au profit de l'histoire et de l'archéologie.

Dans ces textes Van Gennep s'interroge sur les raisons du désintérêt pour le folklore qui se manifeste entre 1830 et 1880 environ. Il aperçoit un certain nombre de causes, mais le phénomène reste cependant mystérieux dans la mesure où la conjoncture de début du XIX<sup>e</sup> siècle rendait possible en France l'épanouissement des recherches folkloriques. C'est un immense regret dont il fait état, un peu [12] tempéré par le sentiment de rendre justice à des travaux totalement mécon-

---

<sup>3</sup> K. Van Gennep, *Bibliographie des œuvres d'Arnold Van Gennep*. Paris, Picard, 1964, p. 10.

<sup>4</sup> Pour la période postérieure, on peut se reporter à un article de Van Gennep, *Le Folklore en France depuis la guerre*. *La Grande Revue*, t. XXXVI (1932), p. 543-565.

nus, ou pire encore, pillés sans vergogne par des folkloristes sans scrupule. Or, ce sont en France les premières tentatives systématiques pour recueillir les productions populaires et même les interpréter, puisqu'en 1810, Girault d'Auxonne écrivait au Secrétaire de l'Académie celtique : « J'avoue que ce n'est pas sans quelque surprise que je vois plusieurs se borner à la simple énumération et description des usages sans s'appliquer à en pénétrer le sens caché, à en rechercher les causes, sans essayer de remonter à leur source ; il me semble que cette nomenclature sèche n'est pas le but que se proposait d'atteindre l'Académie dans les questions qu'elle a proposées »<sup>5</sup>. Van Gennep avait déjà fait un travail de redécouverte en signalant dans les volumes 3 et 5 de *Religions, mœurs et légendes*<sup>6</sup> les précurseurs de l'ethnographie française, dont Lafitau et Dèmeunier sont les plus connus. Mais c'est plus tard qu'il découvrit les travaux, encore plus ignorés s'il est possible, de ces folkloristes avant la lettre. Il déclare par exemple dans le premier de ces textes sur l'histoire du folklore : « ... tout en ayant inscrit l'indication bibliographique sur mes fiches, la curiosité ne m'était jamais venue de l'examiner : j'ignorais même le nom de son auteur [il s'agit du questionnaire de Dulaure], modestement relégué dans une note en bas de page » (p. 22). C'est probablement au moment où il préparait les volumes de bibliographie du Manuel qu'il découvrit l'intérêt de ces mémoires. On sait qu'il a intégré dans celle-ci toutes ces références.

Le chapitre suivant comprend un texte très important, celui qui s'intitule « Des variations folkloriques ». Van Gennep y introduit en effet le concept de variation, qu'il élabore à partir de son expérience de terrain et à partir d'une comparaison avec le langage. Les variations ne sont pas les singularités, curiosités et autres bizarreries relevées avec complaisance par les anciens folkloristes. Théoriquement la différence est considérable, car les variations sont la règle dans les faits de folklore tout autant que dans les faits de langage (diversité des langues, des dialectes, des prononciations dans un même dialecte, etc.).

---

<sup>5</sup> *Mémoires de l'Académie celtique*, t. V, 1810, p. 288 ; cité par Van Gennep dans l'introduction du Manuel, p. 99.

<sup>6</sup> Paris, *Mercure de France*, 1911 et 1914, auxquels il faut ajouter un article intitulé « Nouvelles recherches sur l'histoire en France de la méthode ethnographique : Claude Guichard, Richard Simon, Claude Fleury ». *Revue de l'histoire des religions*, t. 82, 1919, pp. 139-162.

D'autre part la variabilité joue sur deux axes, l'un temporel, l'autre spatial. Le premier relève de la méthode historique dont Van Gennep reconnaît la rigueur et la prudence actuelles. Mais c'est l'axe spatial qui l'intéresse le plus et, à ses yeux, l'essentiel de la recherche folklorique consiste à relever les variations locales [13] d'un même fait. La démarche suivante permettra de retrouver la généralité, de découvrir les types à travers les variations. C'est ce qu'il exprimait déjà en 1925 à propos des feux et bûchers de Carnaval <sup>7</sup> ; « Dans l'état actuel de nos sciences, la recherche des lois de ces variations est bien plus importante que la recherche des généralités. Celle-ci a été faite, et très bien faite, par trois générations de savants ; on doit, de nos jours, utiliser l'autre tranchant du glaive et chercher pourquoi des variantes s'ajoutent aux constantes » (p. 589).

La variation a son antinomie, c'est la tradition, dont les manifestations sont les coutumes : variation et tradition sont dans un rapport dialectique. Mais arrivé à ce point, Van Gennep n'est peut-être pas suffisamment rigoureux dans son raisonnement : la tradition est en fait antagoniste des seules variations temporelles. Mais il ne le précise pas. L'antagoniste des variations spatiales est une force dont il parle dans d'autres textes : c'est la tendance à la cohésion sociale <sup>8</sup>. On voit donc se dessiner les rapports dialectiques entre la tendance à la variation, à la tradition et à la cohésion, jouant le long des deux axes perpendiculaires du temps et de l'espace. On s'aperçoit ainsi que les anciens folkloristes ne prenaient en compte que deux variables : la tradition dans l'axe temporel, les variations dans l'axe spatial (les « singularités »), méconnaissant les rapports qu'elles entretiennent avec leurs antagonistes.

Quand on tente de faire l'histoire des idées, il est toujours amusant de trouver des rencontres fortuites dans des textes différents quant à leurs auteurs et leurs dates. Quand on lira dans les « variations folkloriques » le passage concernant les costumes et les bonnets des femmes de la Vallée des Arves (p. 48), on ne pourra s'empêcher de penser à ce

---

<sup>7</sup>

<sup>8</sup> Voir en particulier *Le cycle cérémoniel du carnaval et du carême en Savoie. Journal de psychologie normale et pathologique*, 15 mai, 15 juillet, 15 novembre 1925 pp. 421-445, 585-612, 728-767. *L'État actuel du problème totémique*. Paris, Leroux, 1920 (le dernier chapitre) et *Les Éléments extérieurs de la nationalité*. Paris, Payot, 1922, passim.

texte extrait de la *Pensée sauvage* <sup>9</sup> : « En somme, dans le domaine de l'organisation sociale et de la pensée religieuse, les communautés australiennes ont procédé comme les sociétés paysannes de l'Europe en matière de costume à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Que chaque communauté dût avoir son costume et que, pour les hommes et pour les femmes respectivement, celui-ci fût en gros composé des mêmes éléments, n'était pas mis en question : on s'appliquait seulement à se distinguer du village voisin, et à le surpasser par la richesse ou l'ingéniosité du détail. Toutes les femmes portent coiffe, mais d'une région à l'autre, les coiffes sont différentes... [14] La double action du conformisme général (qui est le fait d'un univers clos) et du particularisme de clocher tend, ici comme ailleurs, et chez les sauvages australiens comme dans nos sociétés paysannes, à traiter la culture selon la formule musicale du « thème et variations ».

Le chapitre suivant (« Du classement des faits ») n'appelle pas de longs commentaires. Van Gennep y critique les modes de présentation des faits folkloriques adoptés par ses devanciers. Il n'envisageait pas de publier ces textes puisqu'il avait porté sur ce dossier la mention « éliminé ». Ce travail de critique avait sans doute pour but de faire ressortir la simplicité, l'évidence et la valeur heuristique de son propre mode de classement qui est issu directement de sa théorie des rites de passage et envers lequel il manifestait une tranquille certitude.

En revanche le chapitre concernant les « pays » et les zones folkloriques pose un problème que Van Gennep se proposait de reprendre dans les conclusions. En fait ce problème qui concerne la localisation des faits folkloriques est double. D'une part, on observe en travaillant sur le terrain des unités locales, plus importantes que les villages mais moins étendues que les provinces ou les départements, et dont la taille correspond souvent à l'extension des faits folkloriques. Il fallait donc en dresser la liste <sup>10</sup> et déterminer dans quelle mesure elles sont issues de l'organisation territoriale gallo-romaine. Mais d'autre part on ob-

---

<sup>9</sup> Claude Lévi-Strauss, *La Pensée sauvage*. Paris, Plon, 1962, p. 119.

<sup>10</sup> On la trouve dans le tome III du *Manuel*, p. 65-92. Dans un compte rendu des tomes III et IV, publié dans les *Annales d'histoire sociale*, 1939, pp. 158-160, Lucien Febvre critique assez vivement la liste des provinces et celle des « pays », sans tenir compte du fait que presque rien n'existait sur ce sujet et que Van Gennep se plaçait dans une perspective plus folklorique qu'historique.



serve des zones folkloriques, c'est-à-dire des aires de répartition d'un fait folklorique. Elles posent encore plus de questions : sont-elles superposables aux « pays » ? Coïncident-elles avec des entités géographiques, orographiques, hydrographiques, historiques, politiques, religieuses, linguistiques, etc. ? Chaque fait folklorique possède-t-il sa propre zone ou bien chaque zone correspond-elle à un faisceau de faits folkloriques ? La réponse à la première question se trouve dans le texte de ce recueil intitulé « Le problème des zones folkloriques » qui est relativement ancien, et dans celui qui s'appelle « Pays, 2 ». Cette réponse est équivoque : les « pays » doivent leur existence à une cohésion sociale qui s'appuie sur une communauté de langue, de mentalité et d'intérêts économiques, où bien entendu le folklore a sa part. La deuxième question reçoit quant à elle une réponse nettement négative dans les premières lignes du « Problème des zones folkloriques » et dans quelques publications à peu près contemporaines. Ainsi quand il déclare : « Le report sur [15] cartes fait surgir des problèmes dont mes prédécesseurs n'avaient même pas l'idée. Déjà un fait général se dégage... à savoir : que les phénomènes collectifs dits folkloriques évoluent dans un plan autonome qui est indépendant de la géographie, de l'organisation politique, de l'organisation diocésaine, de la différenciation économique, du dialecte, et qu'ils obéissent à des lois que sommairement on peut sans doute nommer sociologiques, bien que nuancées singulièrement » <sup>11</sup>.

La dernière question est posée en des termes très concrets dans la première partie de cet article déjà cité sur le cycle cérémoniel de carnaval et de carême en Savoie <sup>12</sup>. Grâce à ses enquêtes minutieuses dans cette province, Van Gennep constate l'existence de deux faits folkloriques associés à cette période : d'une part les allouyes qui sont un rite de fécondation pratiqué par les enfants du village sur les couples dont le mariage célébré dans l'année est resté encore stérile, d'autre part les feux et bûchers. Or il s'aperçoit, grâce à la méthode cartographique, qu'il existe une zone à allouyes sans feux, une autre avec feux, que là où les allouyes existent seules, il n'y a pas non plus de feux de la Saint-Jean : « cérémoniellement et chronologiquement, les deux coutumes sont absolument indépendantes l'une de l'autre, bien

---

<sup>11</sup> *Chronique de folklore*. Mercure de France, 15 août 1933, p. 185. Voir aussi Contribution à la méthodologie du folklore. Lares, vol. V, 1934, pp. 20-34.

<sup>12</sup> Voir la note 1, p. 13.

qu'ayant peut-être en commun un but de fécondation du sol pour les feux et des mariages pour les allouyes. Cet élément commun probable ne suffit pas à expliquer ni la coexistence dans le sud des deux phénomènes, ni leur non-coexistence dans le nord de la zone » (p. 425). A ce problème posé ici de manière très concrète, il apporte une réponse catégorique dans l'Introduction du Manuel : « ... si on prend les diverses catégories de folklore, il n'y a pas de coïncidences géographiques entre elles, les cérémonies du mariage, par exemple, ayant manœuvré dans un plan territorial et celles du culte des saints ou des fêtes patronales dans un autre » (p. 105).

La question se pose alors de savoir quelle est la nature des faits folkloriques, puisque toutes les tentatives pour les mettre en rapport avec d'autres phénomènes ou d'autres faits folkloriques aboutissent à des fins négatives. Van Gennep — on l'a vu dans les lignes extraites de sa chronique du *Mercure de France* de 1933 — suppose que les phénomènes folkloriques obéissent à des lois « sociologiques, bien que nuancées singulièrement ». La formule est vague. Une note manuscrite conservée dans le dossier « Conclusion, généralités » repose le problème. En voici la transcription : « Théorie des phénomènes tendanciels (sic) — N'arriverai pas à la formuler — 1° races :

[16]

Théorie des phénomènes  
tendenciels.

N'arriverai pas à la  
formuler.

1° ex. : Montandon. Les  
l'Éthn. J. p. 16-17.

2° un félicitation : Pégis

3° Welt als Ort. de  
Wainig.

4° Toute l'œuvre de  
Lery-Bouhl.  
(ex. p.)

Concl. Le FL est un de  
les phénomènes.

Autographe d'Arnold Van Gennep

Autographe d'Arnold Van Gennep

[17]

Montandon, *l'Ethnie française*, pp. 16-17 — 2° ma (?) publication : Pâques — 3° Welt als ob de Waininger — 4° Toute l'œuvre de Lévy-Bruhl (croyances) (?) — Conclusion le Folklore est un de ces phénomènes ». Cette note un peu ésotérique s'éclaire si l'on se reporte à l'Introduction du Manuel et particulièrement au § 8 intitulé « L'interprétation des documents folkloriques ». Pour les interpréter, il faut — déclare-t-il — les examiner de plusieurs points de vue différents, à savoir des points de vue psychologique, économique, géographique, ethnique, linguistique. Mais il faut aussi se maintenir « dans l'atmosphère spécifiquement folklorique », dont on peut se faire une idée grâce à la pensée prélogique de Lévy-Bruhl et « au monde comme si » du philosophe allemand Vaihinger<sup>13</sup>. Mais l'expression de « phénomènes tendanciels » n'apparaît pas dans le Manuel. Elle est présente dans cet article déjà cité sur le cycle de carnaval en Savoie et mise en rapport avec le problème des constantes et des variantes : « Les constantes que découvrent l'ethnographie et le folklore, et qui commencent à être nombreuses, la constante agraire, la constante des mystères, la constante des rites de passage, la constante des nationalités, etc., proviennent de ce que j'ai proposé ailleurs de nommer des mouvements « tendanciels », mais la tendance à la variation est aussi une constante, qui s'exprime sous toutes sortes de formes et sans qu'entre ces formes puisse toujours être discerné un lien génétique. Les cérémonies du carnaval et du carême montrent suffisamment l'interaction de ces deux ordres de tendances ; et c'est bien ce qui fait l'intérêt scientifique de notre enquête directe »<sup>14</sup>.

Les deux pages de l'ouvrage de Montandon mentionnées dans cette note se rapportent à l'évolution des espèces<sup>15</sup>. Nous supposons que c'est l'idée suivante qui a pu intéresser Van Gennep par rapport à ce qu'il poursuivait à cette époque : « Une espèce est toujours différenciée par rapport à ses contemporaines, mais, dans l'échelle du temps... les formes multiples actuelles dérivent de formes moins nombreuses et à caractères plus ou moins mixtes par rapport aux caractères actuels. On peut même dire, de façon apparemment paradoxale, que tout

<sup>13</sup> Et non Vaininger comme dans le *Manuel*, ni Waininger comme dans sa note.

<sup>14</sup> *Op. cit.*, p. 443.

<sup>15</sup> *L'Ethnie française*. Paris, Payot, 1935, pp. 16-17.

caractère dérive non pas d'un caractère semblable, mais d'un caractère différent. » Et il ajoute que les races actuelles dérivent de races moins « pures », c'est-à-dire moins caractérisées. Il est probable que Van Gennep a vu là un processus comparable à la variabilité et à la différenciation dans le temps des phénomènes folkloriques.

[18]

Dans le dernier chapitre destiné nommément aux conclusions, les pages les plus importantes ont pour titre : « Du caractère dramatique, théâtral ou spectaculaire des cérémonies populaires ». Il faut les rapporter à sa théorie des rites de passage ; on sait que celle-ci a constitué le schéma organisateur de ses monographies régionales et du Manuel, mais non sans un maillon intermédiaire. Ce maillon n'a pas reçu de grands développements dans l'œuvre de Van Gennep ; on le découvre, presque fortuitement, dans l'article qu'il a consacré à Boulanger, l'un des précurseurs de la méthode ethnographique en France au XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>16</sup>. Il y rappelle la théorie de celui-ci sur « l'esprit et les usages cycliques » et cite le passage suivant : « J'appellerai dans cet ouvrage fêtes cycliques toutes celles qui étaient attachées à une fin ou à un renouvellement de mois, de saison, d'année, de siècle ou de toute autre période. Le mot cyclique sera une épithète générale pour toutes les fêtes périodiques, surtout lorsqu'il ne sera pas bien décidé si leur objet se rapporte à une fin ou à un renouvellement de période » <sup>17</sup>. Après avoir cité ces lignes Van Gennep exprime son regret de ne pas avoir connu cette note avant de rédiger ses Rites de passage. Mais cette lecture a cependant été productive, car elle a sûrement contribué à l'application de sa théorie à l'ethnographie française. C'est en 1916 qu'il publiait sa première monographie régionale intitulée *En Savoie. Du berceau à la tombe* (Chambéry, Dardel). Le second volume qui devait s'appeler *Du jour de l'an à Noël* ne parut pas, mais on en trouve la matière dans les articles déjà cités sur les cycles de carnaval et carême, sur la Saint-Jean et sur le culte des saints <sup>18</sup>, à quoi il faut ajouter « Le

---

<sup>16</sup> *Religions, mœurs et légendes*. V. Paris, Mercure de France, 1914, pp. 179-201.

<sup>17</sup> *Op. cit.*, pp. 197-198.

<sup>18</sup> Réédités sous le titre *Culte populaire des saints en Savoie*, dans les *Archives d'ethnologie française*, 3, Paris, Maisonneuve et Larose, 1973.

cycle de Pâques dans les coutumes populaires de la Savoie »<sup>19</sup>. Jusqu'à la publication du Manuel, Van Gennep emploie les termes de cycle, de cérémonies périodiques, mais c'est seulement avec le volume III du tome premier qu'apparaît l'expression de « cérémonies périodiques, cycliques et saisonnières ». Nul doute que la note de Boulanger sur « L'esprit cyclique » a porté ses fruits jusque dans des textes aussi tardifs que celui qu'on trouvera p. 115.

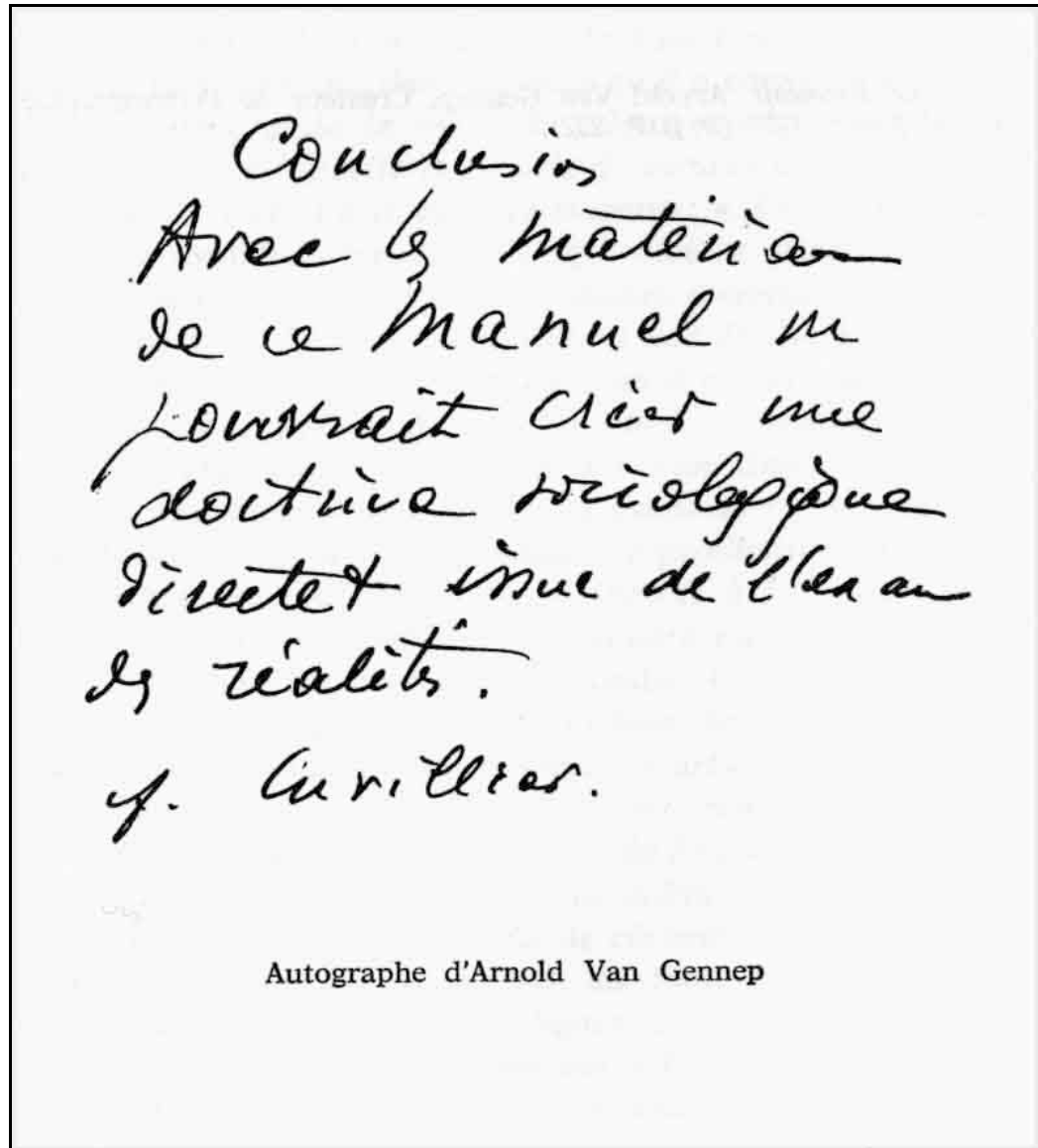
On s'apercevra, en lisant ces pages inédites, combien la simplicité d'expression de Van Gennep — on pourrait presque parler de limpidité — est trompeuse : elle cache une pensée très riche, qui fait appel à un grand nombre de concepts, souvent originaux. Ce sont des qualités que ses ouvrages publiés révèlent aussi. Dans un livre consacré [19] à sa vie et à son œuvre<sup>20</sup>, nous avons constaté que cette richesse s'accompagnait d'une grande cohérence interne. La remarque vaut également pour ces textes qui s'articulent sans difficulté à l'ensemble de ses publications, des plus anciennes jusqu'au Manuel de folklore français contemporain.

---

<sup>19</sup> *Revue de l'Institut de sociologie*, Solvay, 6e année, mars 1926, pp. 191-230.

<sup>20</sup> Nicole Belmont. *Arnold Van Gennep. Créateur de l'ethnographie française*. Paris, Payot, 1974 (P. B. P. 232).

[20]



Autographe d'Arnold Van Gennep

[21]

**textes inédits sur le folklore français contemporain**  
présentés et annotés par Nicole Belmont.

# I

---

## HISTOIRE DU FOLKLORE EN FRANCE

[Retour à la table des matières](#)

*Van Gennep attachait beaucoup d'importance aux premiers travaux folkloriques français, particulièrement aux efforts déployés au début du XIX<sup>e</sup> siècle par l'Académie celtique et la Société des Antiquaires de France. Il fut le premier à dépouiller systématiquement leurs travaux et à voir l'intérêt de ceux-ci. Les textes qu'on va lire représentent diverses tentatives pour faire partager au futur lecteur son enthousiasme pour ces travaux précoces. Il est d'autant plus frappant de constater que dans le Manuel il leur accorde une place matériellement moins importante, sans leur enlever cependant leur mérite. Il en parle surtout dans le tome III, c'est-à-dire dans les petits textes qui introduisent la bibliographie des précurseurs du folklore en France (pp. 126 et 133-136). C'est également dans ce tome qu'il reproduit le questionnaire de Dulaure (pp. 12-18), dont il sera beaucoup question dans les textes qu'on va lire. On peut aussi se reporter à un paragraphe de l'Introduction du Manuel (tome I, p. 32).*

\*

\* \*



## *Rôle de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires de France*

[Retour à la table des matières](#)

*Dans ces pages Van Gennep montre l'intérêt du questionnaire de Dulaure et des réponses publiées qu'il avait patiemment dépouillées dans les Mémoires des deux sociétés. Notons au passage la façon curieuse dont il envisage l'ensemble de ces réponses, proposant de les considérer « comme des fragments d'une même œuvre » (p. 22) ; il écarte en quelque sorte les auteurs des mémoires, qui ne sont, à ses yeux, que les agents de transmission des productions populaires. Ce n'est pas chez lui une idée abstraite, mais l'aboutissement d'une expérience puisque, durant la plus grande partie de sa vie, il a lancé des questionnaires et compilé minutieusement leurs réponses. Les résultats de ce travail de bénédictin se trouvent dans ses monographies folkloriques sur la Savoie (1916), le Dauphiné (1932-1933), la Bourgogne [22] (1934), la Flandre et le Hainaut français (1935), l'Auvergne et le Velay (1942), les Hautes-Alpes (1946) et dans la somme que représentent les neuf volumes du Manuel de Folklore français contemporain.*

*Van Gennep laisse apparaître le regret qu'il éprouve à constater l'interruption subie par les recherches folkloriques françaises entre 1830 et 1880 environ, regret d'autant plus amer que les conditions d'un travail efficace avaient été réunies dès 1808 par Dulaure et ses amis.*

La première tentative, en France, pour faire du folklore une discipline scientifique en quelque sorte organisée est celle de l'Académie Celtique, comme on peut le constater par le questionnaire en 51 articles rédigés par Dulaure, le célèbre auteur des *Divinités Génératrices* et d'autres ouvrages d'érudition relatifs surtout à la région parisienne. J'analyserai plus loin ce questionnaire, qui semble avoir été le premier du genre non seulement en France mais aussi en Europe.

L'un des promoteurs de la publication d'un questionnaire systématique, Mangourit, supposait que les réponses seraient « abondantes » ; et il consolait par avance l'Académie celtique en disant que puisqu'elle était un *corps*, on /elle/ aurait tout le temps de publier les mémoires reçus. Mais si l'on consulte les procès-verbaux et les mémoires de ce corps, on constate au contraire que les réponses furent rares ; quelques-unes ne parurent que plus tard, dans les [*Mémoires*] de la *Société des Antiquaires de France* qui avait succédé à l'Académie celtique en 18 [17] <sup>21</sup>.

Ce qui frappe surtout, en étudiant ces réponses c'est que dans fort peu d'entre elles sont envisagées toutes les questions posées. Les destinataires ont choisi l'une d'entre elles, ou plusieurs, en limitant assez étroitement le champ de leurs recherches. Ils sont tous cités dans ce *Manuel* aux bibliographies régionales ou spéciales. Ce sur quoi il importe d'insister c'est d'abord que le nom même de l'auteur aurait dû déterminer dans toutes les provinces un mouvement d'intérêt réel. De plus, que le questionnaire constitue vraiment un cadre excellent, à tel point qu'il est encore utilisable à condition seulement d'ajouter quelques numéros sur la vie matérielle, les types de maisons, les arts populaires. Pour tout ce qui concerne les cérémonies et ce qu'on nommait les traditions, il n'y a qu'à décerner l'éloge. Si ce questionnaire avait été distribué en grand nombre, si les sociétés [23] savantes locales en avaient eu suffisamment connaissance et si enfin l'initiative de Dulauré n'avait pas été noyée par les celtisants enthousiastes et les étymologistes, plus précisément par le secrétaire général [Eloi] Johanneau, dont les élucubrations sont lamentables, le folklore proprement dit se serait constitué en France entre 1805 et 1820 ; car la chute de l'Empire n'empêcha pas, mais augmenta au contraire l'activité intellectuelle dans toutes les directions.

Peu à peu les historiens et les archéologues purs détruisirent la tendance manifestée par l'Académie celtique. Celle-ci se plaçait évidemment aussi au point de vue historique. Son but était de réagir contre

---

<sup>21</sup> On voit combien se trompe Daniel Bourchenin, *Les Débuts et la tâche du folklore en France*, Montauban, Impr. Forestié, 1907 (109) quand il affirme : « Selon nous, le folklore authentique n'a fait son apparition en France qu'en 1886 date... de la fondation de la Société des Traditions populaires » par Paul Sébillot et d'autres, la plupart précisément des « celtisants ». C'était une résurrection, et non pas une innovation.

l'explication de toute la vie française par l'influence seule des Romains, et indirectement des Grecs d'une part, ou de l'autre par des influences germaniques. Elle voulait démontrer que les Gaulois et les Celtes avaient survécu à quelque degré, surtout par leur langue et leurs mœurs malgré les invasions et les guerres. La preuve la plus tangible étant celle que fournissaient les monuments, c'est sur eux que l'Académie tenta de faire concentrer les efforts des chercheurs locaux. La première, elle accorda au breton le rang d'une langue véritable, à situer sur le même plan que le français, le provençal ou l'allemand. Elle encouragea l'excellent lexicographe Le Gonnidec et accueillit avec joie non seulement ses traductions de la parabole de l'Enfant prodigue mais aussi son mémoire sur les coutumes du mariage dans le pays de Léon (1567), mémoire si bien fait, si précis dans les détails que je ne lui connais que peu d'équivalents dans toute la littérature française subséquente.

C'est encore l'Académie celtique qui par la question consacrée à ce sujet et par diverses observations consécutives ultérieures de ses membres instaura l'étude des noms de personnes et des noms de lieu sur des bases nouvelles et scientifiques en éliminant un grand nombre d'hypothèses (d'étymologies) ridicules et en conseillant de rechercher leur lien avec les croyances et coutumes. On remarquera que le questionnaire de Dulaure ne limite pas ces deux enquêtes, et surtout la seconde aux noms et lieux-dits celtiques ; il a bien soin par exemple de demander le relevé des lieux-dits formés avec *estres*, *estrade*, terme qui désigne le plus souvent une ancienne voie romaine. En fait les questions, bien qu'il soit sous-entendu que les réponses devront servir la cause du celtisme intégral, sont valables pour toute la France. Je suis persuadé en tout cas que si un demi-siècle à peu près plus tard, c'est la Bretagne qui a fourni la première équipe de folkloristes spéciaux ou généraux, c'est à ce questionnaire qu'on le doit.

Il est vrai que dès 1820 on cessa d'en parler : et bien peu de folkloristes, qui doivent l'avoir connu puisqu'ils citent les *Mémoires de* [24] *l'Académie* pour d'autres travaux, l'ont mentionné ; j'avoue quant à moi, que tout en ayant inscrit l'indication bibliographique sur les fiches, la curiosité ne m'était jamais venue de l'examiner : j'ignorais même le nom de son auteur, modestement relégué dans une note en bas de page. Sinon, mon attitude dédaigneuse eut été modifiée ; car si l'on fait abstraction des influences antérieures dont Dulaure fut victi-

me, comme nous le sommes des tendances de notre génération et de la précédente, et de quelques théories qu'il eut et qui étaient trop absolues mais relativement correctes, ce savant a travaillé dans des directions nouvelles et ses œuvres ont servi de point de départ à toutes sortes de recherches ensuite mieux approfondies.

C'est ce qui aurait pu arriver à partir de 1808 au folklore. Le cadre qu'il donne est viable dans toute la France ; mais il manifeste quelques-unes des influences dont j'ai parlé : celle de Boulanger (théorie diluvienne et catastrophique), celle de J. B. Thiers et du P. Le Brun (assimilation de tous les rites populaires à des superstitions), celle du celtisme qui lui était en quelque sorte imposée et celle de Dupuis (astrale et naturiste) à quoi s'ajoute sa propre théorie du phallisme universel. Mais ces symptômes sont extrêmement atténués et ne pouvaient pas gêner l'enquête directe.

Il faut donc considérer comme les conséquences de cette initiative de Dulaure les Mémoires parus dans les quatre volumes des *Mémoires de l'Académie celtique* et plus tard ceux qui furent publiés par la Société des Antiquaires de France. Si on les considère comme des fragments d'une même œuvre on voit que le folklore s'est développé en France bien avant celui des autres pays européens ; ce n'est pas la faute de Dulaure si ses contemporains et ses successeurs ne l'ont pas mieux compris et si la paresse qui est l'un de nos caractères nationaux ou la jalousie, qui en est un autre, ont fait avorter l'œuvre bien conçue par un cerveau presque encyclopédique.

Mais peut-être faut-il ajouter encore à ce groupe de travaux toute une série de monographies à peu près ignorée des Français et des étrangers, je veux parler des chapitres sur les mœurs, coutumes, usages et patois insérés dans la Statistique de la France, d'ordinaire nommée *Statistique des Préfets*. Le premier fait à relever est que parmi les fondateurs et les membres ultérieurs de l'Académie celtique on note plusieurs préfets, sous-préfets ou autres fonctionnaires des administrations départementales. Ainsi le général de Barral, préfet du Loir-et-Cher ; Fauche, préfet du Var ; Pieyre, préfet du Loiret ; Masson, secrétaire général de la préfecture à Coblenz ; Asselin, sous-préfet du Calvados, etc., ou des parlementaires comme Cambry, du Morbihan, Légier du Loiret, De Vitry et d'autres.

Le questionnaire de Dulaure a été publié en 1808 ; mais l'idée d'en [25] rédiger un date au moins de floréal an XIII, soit mai 1805. Or c'est en cette année que fut envoyée à tous les préfets des départements de l'Empire, alors à son apogée et qu'on croit définitivement stabilisé, une circulaire leur enjoignant de décrire très exactement et en détail la topographie, la population, l'histoire, l'administration, l'agriculture, l'industrie et le commerce de leur circonscription.

La circulation donnait (désignait) d'ailleurs les subdivisions de ces chapitres et dans celui qui devait être consacré à la population, la dernière section devait traiter du *Caractère, des mœurs et des usages et patois* ; de plus, dans la circonscription des localités il devait être fait mention des monuments et antiquités qu'on y avait relevés ; et dans le chapitre sur l'histoire des « anciennes populations du pays, des hommes célèbres et des monuments qui en conservent le souvenir ».

\*

\* \*

## *Historique commencement du XIX<sup>e</sup> siècle*

[Retour à la table des matières](#)

*Dans ce texte et ceux qui suivent, Van Gennep s'interroge sur les raisons de la solution de continuité qu'on constate en France au XIX<sup>e</sup> siècle dans les travaux folkloriques. L'impulsion venue de Dulaure et de l'Académie celtique est retombée vers 1830 et il a fallu attendre la fin du siècle pour voir renaître un intérêt pour les traditions populaires. D'une manière générale Van Gennep n'aimait pas le XIX<sup>e</sup> siècle où triomphèrent selon lui les sciences historiques. Dans le texte ci-dessous il avance l'hypothèse, sans la développer, selon laquelle la tradition culturelle française avait subi si profondément le « dressage gréco-latin » que les coutumes populaires « indigènes » apparaissent comme vulgaires et peu dignes d'intérêt.*

On ne doit pas être plus exigeant pour le folklore que pour l'archéologie, l'histoire, la géographie, la géologie... de cette période. C'est le moment où commencent à se constituer des procédés d'inves-

tigation plus rigoureux, des méthodes d'interprétation plus prudentes. Si, après la mort de Dulaure, l'étude des mœurs, usages et coutumes avait eu à sa disposition un Lamarck, un Omalius d'Halloy, un Humboldt, un Bopp, un Grimm, un André-Marie Ampère ... il se serait aussi bien assuré sa place autonome parmi les sciences que la biologie, la géographie, la linguistique, la mythologie, la physique. Il n'a d'ailleurs pas été seul à manquer du grand homme au bon moment ; d'autres sciences aussi ont dû attendre un demi-siècle ou plus pour se constituer, telles la préhistoire, la chimie atomique et la psychologie.

[26]

Pour évaluer avec équité la place dans nos sciences des folkloristes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du commencement du XIX<sup>e</sup> il faut les laisser dans leur milieu social et mental et tenir compte de toutes les barrières qui s'opposaient à leur activité. À ce moment on regardait surtout en arrière d'abord vers l'antiquité classique, puis vers l'antiquité dite gauloise ou celtique. Les germanistes par contre étaient mieux libérés de tout obstacle ; et les scandinavistes plus encore. Ils n'avaient pas subi ce dressage gréco-latin qui depuis plusieurs siècles avait fait regarder l'antiquité méditerranéenne comme noble, la vie moderne continentale comme vulgaire et dégénérée. Sauf par endroits, leurs ancêtres n'avaient pas été romanisés à fond comme les nôtres ; et l'orgueil d'avoir pu résister à Rome se transposait aux coutumes de leur peuple.

Aussi serait-il injuste de traiter ici avec dédain, sinon même avec pitié, comme l'ont fait Sébillot, Gaidoz, Saintyves, ceux qu'ils nomment des précurseurs alors qu'ils n'ont eux-mêmes dépassé que de quelques pas le point où avaient abouti les collaborateurs de l'Académie celtique et des dix ou quinze premières années de la Société des Antiquaires de France. Les membres et les collaborateurs de ces deux groupements possédaient nettement l'esprit du folklore. La plupart firent dans divers coins de la France des voyages pénibles pour observer les « monuments » et interroger les paysans.

Certains d'entre eux, ingénieurs, inspecteurs, préfets, sous-préfets, fonctionnaires de tout ordre vécurent en contact direct avec le « peuple des campagnes » et c'est souvent dans leurs lettres à la société, brièvement analysées par Bottin dans ses rapports, mais non imprimées,

mées dans les Mémoires qu'on peut se rendre compte de la précision de leurs méthodes, du don de voir et d'interroger qu'ils possédaient.

En un temps où les déplacements étaient coûteux et fatigants, des explorations systématiques d'un territoire même limité étaient difficiles. Pourtant on peut voir par les quatorze premiers volumes que le Finistère et le Morbihan, le département d'Eure-et-Loir, la région de Bordeaux, la Vendée et le Poitou ont fait l'objet d'enquêtes de ce genre qui amenèrent ensuite par l'extension du procédé les commissions locales d'antiquités de toute sorte à dresser des relevés aussi complets que possible. Malheureusement on avait laissé tomber dans les nouveaux programmes la section des usages et coutumes pour ne plus porter l'effort que sur les « monuments » matériels ; alors que pour Dulaure et ses amis, les chansons et cérémonies populaires étaient aussi des « monuments de nos ancêtres ».

Cette ignorance profonde, non seulement des publications ethnographiques et folkloriques dans l'Europe entière, mais même en [27] France se constate dans le préambule de la majeure partie des mémoires publiés par nos sociétés savantes de province. Entre trente, j'en choisis un exemple typique : c'est en 1885, alors qu'avaient paru de nombreux travaux français, qu'avaient été publiées depuis longtemps les ouvrages considérables de Démeunier, de Dulaure et des traductions en français de la *Mythologie germanique* de Grimm, de la *Civilisation primitive* de Tylor, que F.L. Darsy affirma à ses compatriotes picards :

« Rien ne serait plus intéressant ni plus instructif qu'un recueil des coutumes et des usages singuliers qui ont régné chez les diverses nations du globe. En dire l'origine, en fixer l'époque ce serait écrire pour chacune d'elles une magnifique page d'histoire... Il y aurait là un travail gigantesque, hérissé de difficultés presque insurmontables, qui demanderait un courage immense et une patience à toute épreuve. Aussi ne pourrait-il être que l'œuvre collective de plusieurs chercheurs intrépides à travers tous les documents écrits dans toutes les langues. J'ajouterai qu'il faudrait une grande rectitude d'esprit, un jugement bien sain et une profonde connaissance du cœur humain pour apprécier des usages parfois si bizarres à première vue ; un esprit bien dégagé de préventions pour ne pas travestir en les interprétant, la pensée qui a inspiré les populations dans l'adoption de ces coutumes. Mais cela est un beau rêve. Rentrons Messieurs dans la réalité et ne nous

occupons que du possible. » (Darsy, *Quelques usages... en Picardie* (1251), pp. 565-566).

Ce « beau rêve » était en 1885 sinon entièrement réalisé du moins en excellente voie de réalisation en Angleterre, en Allemagne, en Italie et même en France à la Société et à l'École d'Anthropologie ; et déjà était formée la génération à laquelle Sébillot, Westermarck, Frazer et tant d'autres ethnographes, en tous pays, ont assuré une renommée durable.



## *Historique (1)*

[Retour à la table des matières](#)

*La grande chance de l'Allemagne en matière de folklore au XIX<sup>e</sup> siècle se trouve dans les frères Grimm ; mais leurs travaux trouvèrent un terrain favorable dans l'intérêt que suscitaient depuis longtemps dans ce pays les traditions populaires germaniques. Van Gennep, s'interrogeant comme dans le texte précédent sur les raisons du désintérêt manifesté en France pour le folklore durant le XIX<sup>e</sup> siècle, incrimine ici les institutions académiques et universitaires [28] qui estimaient comme dignes d'attention les seuls Grecs et Romains.*

Faire remarquer l'impulsion donnée à l'étude 1<sup>o</sup> des monuments préhistoriques ; 2<sup>o</sup> à l'étude des patois par l'Académie celtique puis par la Société des Antiquaires de France jusque vers 1825 ; ensuite cette double innovation sombra au profit de l'étude des documents historiques et littéraires du moyen âge jusqu'à la Renaissance ou un peu au-delà de cette période.

En réunissant tous les mémoires consacrés aux monuments préhistoriques, qu'en ce temps on discrédita parce que les premiers fondateurs de ces deux sociétés les dénommèrent celtiques ou gaulois, on ferait un gros volume dont même de nos jours la valeur scientifique est incontestable. Pour les patois, après avoir publié divers mémoires isolément, comme les matériaux obtenus à la suite de la propagande



intense faite dans toutes les provinces avaient, comme on dit, « bien rendu », la Société des Antiquaires se vit obligée de consacrer son tome VI tout entier, paru en 1824 aux « Mémoires sur les Langues, Dialectes et Patois tant de la France que des autres pays ».

Ce volume de 550 pages où l'on trouve 85 traductions de la Parole de l'Enfant prodigue, choisie à cause de son style familier, contient, classés par ordre linguistique, un grand nombre de renseignements folkloriques qui ont passé ensuite, avec, mais plus souvent sans indication de source, dans les vocabulaires et dictionnaires dialectaux plus complets élaborés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dès la période 1820-1830 le folklore, au sens d'étude indépendante des mœurs et coutumes, pensées et traditions de toute sorte, perd l'indépendance que Dulaure et ses amis lui avaient conférée par le questionnaire officiel de l'Académie celtique et par les questionnaires identiques ou développés transmis aux préfets et sous-préfets de la France impériale puis royale.

A partir du tome VIII des *Mémoires* on ne rencontre plus de grands mémoires sur ce sujet mais seulement des allusions ou des données fragmentaires à propos d'autre chose. Et à partir du tome [XI] le folklore est absolument éliminé par la Société. Dans quelle mesure il faut voir là une réaction de l'École des Chartes fondée en 1821 en liaison intime avec l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres ; et de cette Académie même après la mort de Dulaure et de ses amis, je ne saurais le dire.

Mais je puis dire que lorsqu'à mon tour je décidai de consacrer ma vie à l'étude de l'ethnographie et du folklore comparés, je ne rencontrai à la Sorbonne, à l'École des Hautes Études, parmi les archivistes - chartistes, les bibliothécaires et les professeurs membres de diverses sections de l'Institut que dédain et difficultés. Une sorte [29] d'aristocratie s'était formée, bourgeoise, qui s'anoblissait comme les anciens érudits sortant de la noblesse intellectuelle, en ne fréquentant que les Grecs et les Romains, les Mérovingiens, les Carolingiens et une dizaine à peine de Capétiens. Ensuite déjà la matière devenait vulgaire. Seule dans cette génération Gaston Paris et Michel Bréal eurent l'esprit plus large.

Il faut reconnaître aussi que les domaines nouveaux s'étaient constitués ; l'égyptologie à partir de Champollion, la linguistique à partir

de Bopp, la sémiologie, l'hindouisme et que l'étude des langues celtiques fut l'une des dernières à se classer officiellement, moins comme examen des dialectes parlés que comme étude des textes anciens.

Je me hâte de dire que l'attitude fut la même en Grande-Bretagne, où le faux d'Ossian fut aussi néfaste que celui de la Villemarqué, quoique fabriqué dans une bonne intention ; de sorte qu'en Europe, seuls les pays scandinaves et l'Allemagne grâce à Finn Magnussen et aux frères Grimm suivirent la voie modestement tracée par notre Académie celtique, qui elle-même se raccordait ouvertement à des recherches inaugurées au cours de notre dix-huitième siècle. Le folklore est resté pendant toute cette période une science si bien reconnue officiellement que maintenant encore on le regarde comme l'un des meilleurs facteurs de la cohésion nationale. D'où l'appui accordé par le national-socialisme à la Volkskunde régionale et comparative.

\*

\* \*

## *Historique (2)*

[Retour à la table des matières](#)

*Van Gennep avait noté sur le dossier qui contenait ces pages : « en réserve pour texte historique du folklore en France ». D'après la phrase de conclusion, il semble en effet que ce texte devait servir d'introduction à son historique du folklore. Au-delà de l'hypothèse psychologisante qui veut expliquer la progression en dents de scie des études folkloriques en France depuis 1750 par un caractère national (individualisme et jalousie), il faut voir dans cet exposé un tableau très vivant du milieu scientifique dans lequel Van Gennep fit ses études, découvrit sa véritable vocation parmi toutes les disciplines qui l'attiraient et accomplit ses premiers travaux. On voit que ses sympathies vont plutôt aux indépendants, aux gens qui, comme lui-même le fit sa vie durant, travaillaient en marge des institutions universitaires officielles. Ce trait est présent chez lui dès ses années d'apprentissage : au lieu de suivre l'enseignement officiel de la sociologie à la Sorbonne, [30] il se donne une formation pluridisciplinaire avant la lettre, dispensée dans les institutions péri-universitaires, comme l'École Pratique des Hautes Études, l'École des Langues Orientales et le Col-*

*lège de France. Peu à peu son champ d'intérêt se restreint et se précise : c'est d'abord la numismatique et la préhistoire qui l'attirent vers des travaux de terrain en Savoie, son pays d'adoption, et lui font découvrir par là les charmes de l'ethnographie.*

Pour cet essai sur l'Historique du folklore en France, je m'appuie jusqu'en 1890 sur les documents imprimés, en partie complétés par des renseignements obtenus en conversation. A partir de 1890 en effet, venu de Savoie à Paris pour m'inscrire à l'École des Langues orientales (arabe), à l'École Pratique des Hautes Études, Section des sciences historiques et philologiques (linguistique générale, égyptologie, arabe ancien) et Section des Sciences religieuses (Islam, religions des peuples non civilisés), j'entrai en relations personnelles et durables avec des professeurs (Maspéro, Bréal, Gaidoz, Houdas, Derembourg, Réville, Marillier) et des condisciples (Meillet, Jéquier, Marçais, etc.) qui tous manifestaient plus ou moins l'intérêt pour les mœurs et coutumes des divers peuples, y compris le nôtre.

Les cours suivis au Collège de France, à la Sorbonne et à l'École d'Anthropologie étendirent à la fois le champ de mes études et celui de mes relations : j'obtins l'amitié de Manouvrier, Deniker et Sébillot ; alors que mes publications sur la numismatique ancienne de la Savoie me situaient sur un pied d'amitié avec Babelon et Prou, puis d'autres médiévistes qui, comme Joseph Bédier, touchaient au folklore par quelque région de leurs recherches. J'ai donc connu personnellement, et dans de bonnes conditions, les principaux chefs d'école de la période 1890-1914 et comme une petite découverte en Savoie avait augmenté mon intérêt pour la préhistoire, au monde officiel s'ajouta ce que le monde savant qui en ce temps était regardé comme « à côté » et qui comprenait les Mortillet, Guébard et d'autres.

Il est vrai que je me suis tenu à l'écart des batailles de personnes et de sociétés ; pour accuser mon indépendance je fondai en 1908 la *Revue des Études ethnographiques et sociologiques* qui devint en 1910 la *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, organe de l'Institut du même nom, présidé par Jacques de Morgan, animé aussi par l'africaniste Maurice Delafosse.

À ces noms je pourrais ajouter en fait tous ceux qui apparaissent dans les publications françaises à partir de 1904 environ, date de pu-

blication de mon *Tabou et Totémisme à Madagascar*, ouvrage qui me mit en relations personnelles avec les ethnographes et folkloristes des autres pays. En participant à des Congrès internationaux j'ai appris bien des choses sur eux et sur la marche des diverses sociétés. [31] En sorte que pour cette période de 1904 à maintenant, aux documents imprimés s'ajoutent des souvenirs et des jugements personnels.

Je ne saurais dire si dans tous les pays la marche de nos sciences a été autant que chez nous conditionnée par des antagonismes personnels plus ou moins voilés sous des doctrines d'un caractère absolu. On l'a constaté chez Maspéro et Jacques de Morgan pour l'Égyptologie, surtout pour la Préhistoire de l'Égypte que le second découvrit, mais que le premier ne voulut admettre qu'à la fin de sa vie ; ami des deux, et préhistorien moi-même, je suivis de près la querelle. De même Manouvrier et Deniker n'étaient bien vus ni à la Faculté, ni à l'Académie de Médecine alors que leur antagoniste Hamy était « officiel ». Dans l'étude de nos patois romans il y avait antagonisme aussi, sinon lutte ouverte, entre Paris et Montpellier, puis des deux écoles avec un indépendant, Guerlin de Guer.

Par rapport au folklore, il n'y avait que dédain pour nous de la part des chartistes et des médiévistes en général, malgré l'influence temporaire de Gaston Paris, malheureusement discrédité par son adoption de la théorie mythologique. Longtemps les gauloisants et les gallo-romanistes furent tenus en piètre estime par les archéologues classiques (Grèce et Rome) jusqu'à ce que les découvertes faites en Crète puis sur le sol grec et italien eurent obligé ces spécialistes à admettre que là aussi il y avait eu une Préhistoire. Par choc en retour, la Préhistoire française pénétra enfin dans la doctrine officielle : alors que les Mortillet et Alexandre Bertrand étaient restés « à côté », Salomon Reinach, devenu directeur du Musée de Saint-Germain et helléniste avant tout, opéra la jonction.

Il s'éleva ensuite un antagonisme assez violent entre toutes les sciences de l'Homme antérieurement constituées par le renouveau de la sociologie comtiste opéré par Durkheim. Celui-ci prit appui sur l'enseignement des universités, ses opposants ayant pour fiefs le Collège de France et l'Institut. En groupe serré les durkheimistes montèrent à l'assaut de ces positions et en vingt années à peu près s'en rendirent maîtres. Quiconque ne faisait pas partie du groupe était « marqué ». Je pourrais signaler aussi la lutte, en assyriologie, d'Oppert

contre Halévy, qui fut parfois d'une violence inouïe, sans pourtant qu'on puisse parler ici d'une opposition de méthodes et d'interprétations ; ou celle des chartistes contre les historiens non chartistes et surtout de la difficulté éprouvée à faire entrer dans ce qu'on nomme l'Histoire, des périodes de plus en plus rapprochées. Pour les chartistes, l'histoire s'arrêtait en 1458 ; il fallut vingt années de bataille tenace à Aulard et à ses élèves pour faire admettre dans l'Histoire celle de la Révolution.

En général les oppositions globales sont symbolisées par le nom [32] des chefs de file, comme on voit. Dans le folklore aussi Dulaure, qui fut un très grand savant, au sens large du mot, fut annihilé peu à peu par les celtomanes et par les archéologues étroits. Gaidoz, qui avait fondé la *Revue celtique* fut éliminé assez rapidement par les cotisants proprement dits tant historiens que linguistes purs. Il resta toute sa vie en antagonisme avec Paul Sébillot ; et Rolland, dont l'œuvre est considérable vécut complètement en marge de l'enseignement officiel. Entre ces trois chefs aucun contact amical n'a été possible, Gaidoz pourtant étant relativement du côté de Rolland. Je les ai connus tous trois : dès qu'il s'agissait de « leur » folklore, chacun en ayant une conception personnelle, les étincelles jaillissaient. On a pu de même assister à une polémique assez vive entre Bédier et Longnon sur des problèmes onomastiques ; Bédier et moi nous sommes toujours opposés à la théorie de l'origine indienne des contes de Cosquin, qui lui aussi vécut en marge des romanistes bien que ses articles eussent été acceptés dans la *Romania* de Gaston Paris.

La connaissance de ces luttes de personnes, souvent sans grand intérêt de nos jours, est nécessaire à l'intelligence de la marche de nos sciences en France. On ne saurait nier que le vieil esprit gaulois, qui fit la fortune de César, n'ait survécu au cours des siècles et qu'il s'est autant manifesté depuis cent cinquante ans dans le mouvement scientifique que dans l'évolution politique. Le jeu de massacre de la Révolution est le véritable symbole de notre vie sociale ; et je pourrais citer encore bien d'autres cas de la chute successive de Mirabeau, des Girondins, de Danton et des Robespierriéristes. Peut-être cette lutte entre hommes est-elle au profit de la science ; peut-être lui doit-on ces continuels recommencements qui étonnent tant les étrangers, persuadés que pour cette fois, tout est bien mort et fini. La revue de Gaidoz [*Mélusine*] végète. La *Revue des traditions populaires* monte, aussitôt

Carnoy fonde sa *Tradition* ; puis Beaurepaire-Froment sa *Revue du Traditionnisme* ; les deux dernières végètent ; je fonde ma *Revue [Revue des études ethnographiques et sociologiques]* ; celle-ci meurt en 1914 ; Delafosse et Maunier en refont une autre {*Revue d'ethnographie et des traditions populaires*}... et ainsi de suite.

Pourvu que chaque génération fournisse quelques chefs de file en France, il suffit ; alors que dans d'autres pays le travail est collectif et se poursuit sans interruption. Ainsi en Allemagne la *Zeitschrift fuer Volkskunde* et en Suisse les *Archives des Traditions populaires*, en Angleterre la revue *Folklore* n'ont pas vu naître de concurrence, mais ont groupé à la fois tous les chefs et toutes les doctrines. Il est curieux de constater que même dans ce domaine en somme restreint se manifeste nettement cet individualisme fondamental qui fait que sous prétexte de liberté, chacun veuille asservir ses voisins.

[33]

Cet exposé était nécessaire pour faire comprendre au lecteur les diverses étapes du folklore en France depuis 1750 environ.

\*

\* \*

*Ce fragment développe l'historique des revues de folklore esquissé dans le précédent. Rappelons que Van Gennep avait fondé en 1908 la Revue des études ethnographiques et sociologiques qui devint en 1910 la Revue d'ethnographie et de sociologie : il l'avait en effet cédé à l'Institut international d'ethnographie et de sociologie ; sa parution fut interrompue par la guerre en 1914.*

Cette histoire abrégée du folklore en France depuis deux siècles manifeste nettement nos deux grands défauts nationaux : la jalousie individuelle et le manque de persévérance. Cinq fois en deux siècles il a fallu recommencer l'effort et je n'ose affirmer que celui de maintenant sera plus durable que les précédents. Car bien des obstacles s'opposent à la recherche scientifique pure.

Il est vrai que si un Français est tenace de par sa nature, son tempérament et son éducation, il est plus tenace que quiconque au monde.

Ainsi s'explique l'œuvre proprement monumentale d'un Voltaire, d'un Hugo, d'un Balzac, d'un Zola, le grand Jean-Christophe de Romain Rolland et l'œuvre touffue et variée d'un Georges Duhamel. Dans notre domaine nous avons, toutes proportions gardées, et dans des limites voulues, l'œuvre de Dulaure et celle de Sébillot, tous deux tenus en échec par leurs contemporains, et cependant victorieux.

J'ai personnellement assisté à la lutte entre Sébillot, Rolland et Gaidoz ; pour en évaluer l'âcreté d'ailleurs, il me suffit de renvoyer à la polémique dont font foi des imprimés : et aussi le fait que *Mélusine* et la *Revue des Traditions populaires* se firent concurrence. J'ai assisté aussi à l'étranglement de ma *Revue d'Ethnographie et de Sociologie* ; car sans fortune ni position je n'étais pas de force... Mais l'âge venant, je ne considère plus mon échec personnel dans ce sens que comme parfaitement normal. Avant ma Revue, *Mélusine* aussi était morte ; et bien avant, l'Académie celtique avait été mutilée aussi.

À l'étranger au contraire, en Allemagne et en Angleterre tout au moins, nous voyons les revues continuer du même pas et si en Italie *l'Archivio* de Pitre est mort, il a été peu de temps après la disparition de son fondateur remplacé par la *Rivista di Folklore italiano*, à laquelle la ténacité de Raffaele Corso assura une belle carrière. En Suisse aussi les *Archives des traditions populaires* avancent d'un pas égal comme en Autriche la *Zeitschrift fuer Oesterreichische Volkskunde*. En Russie il a fallu la Révolution pour faire disparaître [34] *l'Etnografitskoïe Obozriénie* et sa sœur cadette *Jivaïa Starina* (l'Antiquité vivante).

Autrement dit les échecs successifs du folklore en France soit comme monographies, soit comme périodiques, sont bien dus au tempérament national lui-même qui mange aussi avidement ses savants qu'il dévore les hommes politiques. Mais la contrepartie est que sans cesse s'élèvent de l'inconnu des forces nouvelles qui, le sachant ou sans le savoir, en voulant l'ignorer même, reprennent le combat et construisent avec des moyens nouveaux une œuvre à leur tour, contre vents et marées. On peut espérer que la prochaine génération verra naître elle aussi des combattants qui tiendront à devoir et à honneur de continuer le travail dont on a tenté de décrire ici la limite du moment.

\*

\* \*

*Ces pages, qui concernent comme les précédentes l'histoire des études folkloriques en France dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, s'attachent particulièrement aux deux principales revues de cette époque Mélusine et la Revue des traditions populaires, ainsi qu'à leurs fondateurs, Gaidoz et Sébillot.*

Parmi les mérites de Gaidoz (j'en signalerai d'autres ailleurs) figure celui d'avoir résisté à un courant qui depuis 1825 environ avait détourné la France des Antiquités nationales autres que gallo-romaines. Il a bien montré, en abandonnant la direction de la *Revue celtique*, pour raisons de santé dit-il, à quels obstacles il se heurta d'abord :

« Lorsqu'en 1869 nous conçûmes la pensée, quelque peu ambitieuse, de donner un organe à la philologie celtique, notre projet fut accueilli avec quelque scepticisme. Pour les uns les langues et les littératures celtiques étaient chose sans importance et curiosité de dilettantes ; pour les autres, ces études se résumaient dans le néo-druidisme et dans le Barzaz-Breiz dont ils avaient quelque défiance ; d'autres enfin reconnaissaient qu'il y avait là matière à une étude scientifique, mais ils se demandaient si la philologie celtique était désormais assez sûre d'elle-même... si nous n'allions pas inaugurer une nouvelle période de Celtomanie... »

Non seulement Gaidoz obtint l'appui des celtisants étrangers mais il réussit à créer un mouvement dont d'Arbois de Jubainville, J. Loth, Dottin, puis leurs élèves ont manifesté à la fois la vitalité et l'autonomie, parmi les autres sections de la linguistique. De nos jours la question est réglée et les langues celtiques s'étudient partout sur le même plan que les autres langues du stock dit indo-européen.

Mais on notera ici que Gaidoz a dès le début, malgré ses tendances personnelles et son amitié primitive avec Luzel et Sébillot, [35] destiné le folklore à n'être que comme une discipline d'appoint à la philologie spéciale ou comparée et même à ce qu'il nommait la mythologie. S'étant cependant tourné davantage vers cette discipline, en fondant *Mélusine*, il abandonna la *Revue celtique* à la domination des linguistes et des historiens purs ; et c'est sans doute cet abandon qui força en quelque sorte Sébillot, soutenu par Renan et Gaston Paris, à créer sa revue, celtisante en principe mais peu à peu élargie aux autres provinces ; l'œuvre personnelle de Sébillot reste en effet surtout bretonne ; et même dans son *Folklore de France*, on sent fort bien que ce sont les



croyances et les cérémonies de sa Bretagne natale qui lui ont servi de pivot ; je sais directement que nos provinces du Midi, leur mentalité spéciale, leurs symbolismes et leurs rites, lui restèrent foncièrement aussi étrangers que ceux de l'Afrique du Nord par exemple. Ce qui, comme de juste, n'est nullement de ma part un reproche, chacun de nous restant l'esclave de son enfance, quelle que puisse être ensuite l'instruction acquise.

Dès le départ de Gaidoz, la *Revue celtique* se limita et perdit ses premiers collaborateurs : Luzel, Sauvé et d'autres folkloristes ; même Dottin, devenu secrétaire dès le tome VII ne sut pas s'affranchir des sangles philologiques et lexicographiques. C'était son droit, au surplus ; on regrette pourtant que ni lui, ni d'Arbois de Jubainville, ni Loth n'aient transposé à la vie moderne des méthodes d'observation et d'interprétation qu'ils avaient bien en main, laissant le champ libre à un autre celtisant, Alexandre Bertrand, dont les exagérations nous ont été nuisibles et dans quelques cas à des archéologues (au sens monumental) qui partaient de la Grèce et de Rome, enfin à des préhistoriens qui soudaient les siècles les uns aux autres avec une facilité déconcertante.

Cependant le double mérite de Gaidoz, avec la *Revue celtique* et *Mélusine*, demeure : je tenais à rendre ici cet hommage à un savant parfait, peu prolix, spirituel, et dont il vaudra la peine, pour l'honneur de nos sciences, de réunir en volume non seulement les monographies, mais surtout les analyses et comptes rendus, petites notes critiques et communications.

La fondation de la Société des Traditions populaires due aux démarches personnelles de Paul Sébillot, groupa un certain nombre de savants dont la plupart avaient déjà acquis ou acquirent plus tard un nom dans notre science, comme on peut le voir par les bibliographies générales et spéciales de ce *Manuel*. Lors de la 2<sup>e</sup> assemblée générale de la Société le 24 mai 1886 le bureau fut constitué définitivement, après adoption des statuts et comprit les folkloristes suivants :

Présidents d'honneur : Marmier, Mistral, Renan, La Villemarqué.  
Président : Gaston Paris.

[36]

*Vice-présidents* : Brueyre, Girard de Rialle, Ploix.

*Secrétaire général* : Paul Sébillot.

*Secrétaires-adjoints* : Vinson, Carnoy.

*Trésorier* : Certeux.

*Au comité de rédaction*, en plus de Carnoy, Certeux et Sébillot :

Hamy, Quellien, De Sivry (le chansonnier) et Vicaire. Jubainville, Blémont, Roland Bonaparte, Bourgault-Ducoudray, Cordier (le sinologue), Leclerc (l'éditeur des Contes de Perrault), Ortili, Ploix, Rosières, Vinson à Paris ; et Bladé, Cosquin, Guillon, Luxel, de Puymaigre en province.

On voit que cet état-major est vraiment représentatif et si plus tard on lui adjoignit d'autres membres, ce ne fut qu'à bon escient, à la suite de publications importantes. On voit aussi, en se reportant aux biographies de ces savants qu'ils étaient tous bourgeois ou fonctionnaires : c'est vers 1905 seulement qu'on osa adjoindre à ces personnes respectées de la société d'abord des collaborateurs plus « ruraux », pour ne pas dire plus « peuple ». Il me semble, car je n'entrai pas en contact direct et continu avec ce groupement, que c'est ce caractère bourgeois qui en définitive diminua progressivement l'action de la Société. Elle annexa plus tard Tiersot, mais laissa de côté des savants comme Marlot en Bourgogne, Brunet en Normandie, Pilot en Dauphiné, Jourdanne dans l'Aude, Lambert en Languedoc, Mensignac à Bordeaux, Desaivre en Poitou et une dizaine d'autres, principalement ceux qui s'étaient groupés autour de Rolland et de Gaidoz, ennemis déclarés de l'initiative de Sébillot.

Quoi qu'il en soit la Société, et son organe officiel la *Revue des Traditions populaires*, comptent historiquement pendant près de trente ans comme le véritable centre d'action des études de folklore dans toutes les directions ; au moins en théorie ; car si certaines d'entre elles, comme les arts populaires, ont été peu représentées dans la Revue, la faute n'en fut pas à Sébillot, qui élaborait toutes sortes de questionnaires, mais aux provinciaux eux-mêmes, incompetents, dédaigneux ou

jaloux des « Parisiens ». La plupart travaillèrent dans leur coin sans idées générales ni méthode vraiment scientifique. Il faut dire aussi que les éditeurs de cette période ne firent pas le nécessaire pour vulgariser le folklore, mais attendirent le client comme on attend les alouettes rôties.

Les tentatives d'un regroupement ultérieur des folkloristes échouèrent ; j'en sais quelque chose.

[37]

**textes inédits sur le folklore français contemporain**  
présentés et annotés par Nicole Belmont.

## II

---

# CONTINUITÉ ET DISCONTINUITÉ DU FOLKLORE

[Retour à la table des matières](#)

*Ce texte est exceptionnel dans l'œuvre de Van Gennep en raison de la largeur de vues historiques dont il témoigne. On connaît en effet ses réticences vis-à-vis de l'histoire qui tiennent principalement à deux raisons : d'une part la difficulté qu'il y a à franchir la terra incognita qui sépare la fin de l'Empire romain du haut moyen âge et d'autre part le fait que le folklore est l'étude des faits vivants. Van Gennep soutint cette position tout au long de son œuvre et parfois même en des termes assez violents, ainsi quand il qualifie le point de vue historique de « maladie psychique et méthodologique »<sup>22</sup>. Il est donc très surprenant de constater que, dans ce texte, il se permet d'affirmer l'existence d'une continuité folklorique en France depuis le paganisme gallo-romain jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle compte tenu des stagnations ou des régressions contemporaines des grands cataclysmes historiques (invasions, guerres, révolutions, etc.). C'est une hypothèse également*

---

<sup>22</sup> *Le Folklore*. Paris, Stock, 1924, p. 32.

*hardie qu'il propose pour expliquer la plus grande continuité folklorique dans certaines régions : il s'agirait le plus souvent de pays marécageux ou boisés, où les communications sont difficiles, plus difficiles paradoxalement que dans les montagnes où elles sont « longues et pénibles, mais durables » (p. 43).*

*Ce texte date probablement d'avant 1939 (Van Gennep fait une allusion au national-socialisme allemand) ; il est sans doute à peu près contemporain des deux tomes de la bibliographie (1937 et 1938).*

Il ne s'agit ici que de la France bien que je fasse état des résultats obtenus dans d'autres pays par l'ethnographie et le folklore comparatifs. D'autre part, je ne tiens compte que de l'impression générale éprouvée par le grand public, instruit à divers degrés, mais non pas de celle des historiens de profession, des archéologues, des savants dans diverses branches.

Cette impression est que l'histoire de France est une succession de périodes de calme et de périodes catastrophiques ; guerres, de longue durée ou très cruelles, invasions et mise en coupe réglée des populations, sièges et massacres en masse, luttes sanglantes de factions, pestes et famines dévastatrices, bouleversements politiques et [38] administratifs. La réaction sur le folklore serait donc représentée non par une courbe à oscillations lentes et faibles, mais par des zigzags accusés avec des maxima et des minima très distants les uns des autres. La vie populaire se serait développée à partir d'un certain point historique, disons à partir de ce qu'on nomme le paganisme gallo-romain et aurait eu son minimum par exemple lors des invasions germaniques, puis lors des luttes mérovingiennes, de nouveau lors du démembrement de l'empire carolingien, et ainsi de suite jusqu'aux derniers cataclysmes, la Révolution de 1789 et la guerre de 1914-1918.

Pour le haut moyen âge et jusqu'à la fin de la Renaissance, ou pour mieux dire jusqu'au cataclysme de la Réforme, on est trop souvent obligé de recourir à l'hypothèse pour s'assurer que la continuité folklorique a persisté sous la discontinuité politique et militaire. Mais à partir de ce moment on commence à avoir des renseignements de plus en plus nombreux sur la vie populaire des villes d'abord, des campagnes ensuite. Le règne de Louis XIV coïncide avec une stabilisation d'un grand nombre de coutumes anciennes qui avaient persisté malgré les

guerres de Religion : à ce moment beaucoup de corporations et de confréries demandent confirmation de leurs statuts antérieurs ; le mouvement de recatholisation fixe mieux le culte de la Vierge et des saints patrons collectifs. Les évêques édictent des constitutions synodales, rédigent des catéchismes, ordonnent des enquêtes sur les pratiques de dévotion, s'élèvent contre les superstitions et les « vaines observances ».

L'analyse de ces documents, qui méritent une monographie dont je dois laisser le soin à d'autres, prouve la persistance d'un très grand nombre de coutumes et de croyances possédant toutes les caractéristiques de la période du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, et le peu d'influence qu'eurent les bouleversements politiques à base religieuse de la Réforme sur la masse de la population urbaine et rurale. Une partie seulement de la nation plutôt noble et bourgeoise, élimina une catégorie tout entière du folklore ; le culte dit alors superstitieux de la Vierge et des Saints ; dans quelques régions de la France (Hautes-Alpes, Cévennes, surtout) cette modification pénétra assez profondément dans le peuple pour modifier le plan mental et rituel, sans atteindre pourtant un autre domaine du folklore, la magie thérapeutique et chirurgicale, ni le domaine encore plus vaste des croyances et coutumes de passage (naissance, mariage, funérailles).

Dans les villes le protestantisme élimina certains éléments populaires notamment le culte des saints patrons de corporation ; mais momentanément au cours du XVII<sup>e</sup> siècle ce culte fut partout rétabli d'une manière presque automatique.

Nous avons donc affaire, d'une manière générale, en ce qui [39] concerne le folklore à une continuité de plusieurs siècles, du XII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> malgré les discontinuités successives soit politiques, soit militaires, soit les deux en même temps, avec répercussions économiques variables selon le moment et la région. On arrive ainsi à la Révolution, secousse politique, et à l'Empire, secousse militaire, toutes deux d'une durée relativement longue et d'une profondeur sociale indéniabla.

Autrefois la Révolution était présentée comme un fait brusque, une sorte de mutation sociologique. C'est sous cet aspect qu'on me l'enseignait dans ma jeunesse. Depuis les recherches historiques ont prouvé qu'elle a été l'aboutissement de tendances plus ou moins générales et

plus ou moins latentes qui ont évolué pendant un siècle au moins et même davantage, en fait à partir de la Réforme. Mais ces recherches ont porté seulement sur l'organisation politique (parlements), judiciaire, financière, économique générale. Il n'a pas été publié de monographie sur l'évolution des croyances et des coutumes depuis 1615, ni même sur l'aspect populaire d'une classe particulière de phénomènes folkloriques, par exemple sur les cérémonies des confréries et corporations.

Ainsi subsiste dans ce domaine populaire cette illusion que la Révolution, par la suppression de cette forme de groupements à la fois professionnels et religieux d'une part, puis par la suppression des cultes catholiques officiels et la persécution des prêtres, la dévastation des églises d'autre part, a déterminé un changement profond dans les mœurs du peuple. Autrement dit qu'entre les mœurs et usages du XIX<sup>e</sup> siècle et ceux du XVIII<sup>e</sup>, continuant ceux des siècles antérieurs, il y a une discontinuité absolue, une sorte de gouffre qu'ensuite le rétablissement du culte ne combla que partiellement et avec peine.

Cette impression est exacte pour un domaine folklorique mais seulement pour celui-ci : les corporations professionnelles ne furent pas rétablies ; la grande industrie changea l'orientation ouvrière et tous les anciens cortèges, les actes de culte, les insignes, les symboles disparurent définitivement pendant la Révolution. L'appel continu des jeunes classes empêcha aussi le raccord. De ci, de là on essaya de reconstituer certaines fêtes annuelles, par la promenade d'un animal ou d'un Géant, par la reconstitution d'anciens costumes, par l'invention de costumes nouveaux comme ceux des Incas à Valenciennes. Mais ces fêtes restèrent laïques et c'est à ce titre qu'elles ont parfois persisté jusqu'à nous bien que dans quelques cas, comme celui de la Tarasque, l'élément religieux ait subsisté.

Dans tous les autres domaines il n'y a pas eu d'arrêt comme le prouvent directement les mémoires publiés par l'Académie celtique [40] et la Société Royale des Antiquaires de France jusque vers 1830 : les auteurs de ces mémoires décrivent ce qu'ils ont vu pendant leur enfance et leur jeunesse, donc pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ; ils ont soin d'indiquer les persistances et les disparitions. Sans doute on a ainsi des renseignements non pas pour la France entière, mais pour certaines régions seulement. A ces documents chronologiquement comparatifs s'ajoutent ceux qui furent publiés dans les An-

nuaires départementaux à partir du Consulat jusqu'en 1830, et dans les Statistiques d'abord impériales puis royales, par département. A ce moment commencent aussi à se constituer des sociétés savantes locales dont beaucoup de membres ont décrit les mœurs et coutumes d'avant la Révolution et pendant l'Empire.

En groupant cette masse, assez hétérogène il est vrai, de matériaux, on constate qu'il n'y a pas eu d'arrêt ni de suppression dans la majeure partie du folklore. Ainsi, on avait chassé les prêtres, fermé les églises ; mais on continua à aller aux sources sacrées douées, selon la croyance locale, d'une vertu thérapeutique. Il n'y avait plus de messe, mais on conserva avec soin les statues de Vierges et de saints miraculeux et on s'adressa à elles en cachette assez souvent, mais plus souvent encore d'une manière ouverte, individuelle d'ordinaire, mais même collective, par exemple en cas de sécheresse. La croyance aux fées, aux dames blanches ou vertes, aux follets, aux lutins domestiques, aux loups-garous ne fut pas atteinte par la secousse. Les auteurs cités déclarent tous que les cérémonies populaires de l'accouchement, de la naissance, du mariage, des funérailles ne furent modifiées que sur un seul point : l'intervention d'un prêtre. Et encore dès le Concordat cet élément, qui aux yeux du peuple continuait à garder un sens de protection que l'officier d'état-civil ne pouvait assurer, revient à sa place antérieure. J'ai aussi un grand nombre de cas de destruction de chapelles rurales et d'oratoires situés près d'une source qu'on se hâta de réédifier avant même que de remettre en état l'église paroissiale.

Il va sans dire que la Révolution n'affecta ni les chansons populaires, ni les récits merveilleux et fantastiques, ni l'art décoratif rural, ni les centaines d'observances auxquelles le clergé officiel ne participait pas antérieurement, ni le recours aux rebouteux et aux guérisseurs de toute sorte. Même dans les villes, les hommes eurent beau hurler contre les superstitions et leurs suppôts, les femmes conservèrent leurs croyances ; et comme à la fin de l'Empire il ne restait plus que peu d'hommes dans les familles, les femmes rétablirent tout tranquillement la situation selon leurs propres tendances mentales et rituelles.

Ainsi s'établit le raccord jusqu'à nos jours et d'ailleurs pas seulement [41] pour le domaine folklorique qui de tout temps a été situé, et a évolué en dehors ou juste à côté de la religion officielle, mais même dans cette religion officielle aussi. On voit en effet au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, timidement sous la Restauration, violemment sous le second



Empire, se dessiner un mouvement de recatholicisation exactement parallèle à celui qui avait suivi la Réforme. Les églises avaient été relevées ; les Vierges et les saints anciens remis en place ou remplacés notamment par Sainte Philomène, puis par les Vierges de la Salette, de Lourdes, etc. Mais le fait important pour nous est la reconstitution de groupements qui sans s'identifier aux anciennes corporations, prirent les allures des anciennes confréries. Celles de Saint-Joseph, du Rosaire, de Sainte-Barbe et bien d'autres, quoique différentes parfois dans leurs manifestations extérieures, se situent exactement sur le même plan que les confréries des Pénitents de diverses couleurs, de Saint-Sébastien ou de Saint-Roch.

Ce mouvement partiellement arrêté par la guerre de 1914-1918 a pris une grande ampleur pendant les premières années de l'après-guerre et a réagi sur les formations des scouts catholiques. Cependant on remarquera que dans le mouvement scoutiste, les symboles et les emblèmes ne sont pas religieux ; ou plutôt que la manifestation religieuse reste strictement orthodoxe romaine. Les symboles choisis par contre viennent se rattacher aux emblèmes des clans totémiques, à ceux des nomes de l'Égypte, aux enseignes romaines. Je laisse à d'autres le soin d'analyser dans quelle mesure ils créent dans les enfants et les adolescents un sentiment spécial, plus ou moins magico-religieux, comportant un sentiment de protection et de solidarité directement effectives. Il s'agit ici de psychologie enfantine, voisine évidemment du folklore, mais qui dans ce Manuel ne peut être que signalée. Je dois ajouter que les jeux des scouts ont en effet un tout autre caractère interne que les jeux enfantins ordinaires. Jouer au Robinson Cruséo ou Suisse, aux Sauvages, comme nous l'avons fait dans notre enfance était une initiative individuelle ; pour les scouts les mêmes jeux sont une sorte de devoir moral et un dressage de soi par rapport à la collectivité enfantine internationale.

Dans tous les autres domaines, la guerre de 1914-1918 n'a pas établi de discontinuité. J'ai signalé déjà que les habitants de deux villages près d'Arras, Écurie et Roclincourt, absolument détruits et dont même l'ancien emplacement était devenu invisible, dès la reconstruction de leurs maisons rétablirent aussi leurs coutumes antérieures du baptême, du mariage, etc. Depuis cette résurrection m'a été affirmée pour tous les villages du Nord et du Pas-de-Calais détruits. Bien mieux, les Belges et les Français réfugiés dans d'autres régions de la France se sont

tenus à l'écart pour tout ce qui concerne [42] le folklore ; ils n'ont pas adopté les coutumes locales, du mariage par exemple, mais ont conservé les leurs et les ont rapportées chez eux. On peut raisonner ici par analogie et dire qu'il en a été de même antérieurement. Cette sorte d'émigrations temporaires, dues à des pestes ou à des guerres, n'a jamais modifié essentiellement le folklore d'une région quelconque ; tout au plus, de ci et de là, on constate l'intégration d'un petit détail de costume, ou l'adoption d'une expression ou une interprétation nouvelle d'une certaine coutume. Mais l'ensemble est resté inchangé.

De même la subordination à un gouvernement étranger ou une occupation assez longue n'ont pas atteint le folklore local. Celui de la Guyenne n'a rien d'anglais ; celui de la Flandre ou de la Franche-Comté n'a rien d'espagnol. Les comtes de Savoie ont à un certain moment possédé des territoires immenses, mais le folklore de la Suisse romande, de la Bresse, de la Savoie, du Piémont et du Dauphiné est parfaitement différencié dans chacun de ces pays. Que le dominateur appartienne à une nation ou à une autre, en quoi voulez-vous que cela influe sur la croyance aux fées, sur les contes et chansons populaires, sur le dialecte, sur la confiance en tel saint ou en telle source ? C'est plutôt le contraire qui pourrait se passer : les troupes cantonnées dans les bourgs et les villages emprunteraient de préférence des croyances et coutumes locales pour peu que leur séjour soit de quelque durée. Mais ces emprunts ne seraient pas viables transportés dans le lieu d'origine.

Les légions romaines n'ont pas rapporté des croyances gauloises ou africaines ; ni les soldats de Napoléon du folklore allemand, espagnol, italien ou russe. Ceux d'entre les soldats qui étaient très religieux ont eu recours aux saints en honneur dans leur cantonnement ; en cas de blessure ou de maladie au guérisseur le plus réputé du pays, à la source donnée comme infaillible ; mais ces recours n'étaient pas valables ailleurs. Ils étaient par définition locaux.

Sans doute, dans le domaine littéraire il y a eu plus de fluidité : des soldats ont pu transporter des contes et des chansons entendus pendant leur stationnement dans un pays ou un autre ; mais ceci n'a été possible que dans le cas d'une langue commune. Si un soldat de la Grande Armée a appris des chansons russes, comment auraient-elles pu être comprises par ses compatriotes d'origine ? Le transport des contes et des chansons par les soldats est donc territorialement limité et la

continuité l'est aussi. Autrement dit, ni les dominations étrangères ni l'occupation par des troupes ne peuvent modifier le folklore d'un pays donné, ni contribuer à former ailleurs un folklore nouveau par le processus des emprunts individuels.

Il va de soi que les secousses politiques, militaires et économiques [43] réagissent encore moins sur la partie du folklore qui, à divers moments de l'histoire et différemment selon les régions, a été introduite dans la religion considérée comme orthodoxe. Pour la France nous en avons trois bien nettement constituées : la gallo-romaine, la catholique et la protestante, cette dernière a éliminé le plus possible l'aspect ritualiste de la religion et par suite un grand nombre d'éléments qui sont communs aux deux autres, avec ou sans filiation directe. Ainsi le culte des saints chrétiens ne dérive nullement du culte des héros classiques : ni la croyance aux lutins domestiques du culte des dieux lares ; ce sont les formations parallèles dues à des identités de mentalité collective et au besoin généralement humain d'une protection directe et à demi humaine et concrète. Aussi retrouve-t-on le même parallélisme chez les Nègres et les Hindous, en Chine et au Japon, et chez les Indiens des trois Amériques, bref chez tous les peuples, sous des formes plus ou moins élaborées et systématisées.

La croyance aux saints (en y comprenant la Sainte Vierge) est intégrée dans l'Église catholique ; elle en est même l'un des éléments à la fois les plus anciens et les plus puissants. Le peuple ne s'occupe pas de la doctrine de l'intercession : il regarde le Saint comme directement actif. Aussi change-t-il ses saints selon les nécessités ; il change aussi leurs attributions ; enfin il se les représente sous des formes diverses, des plus grossières aux plus sublimes. Mais ces variations ne modifient jamais le principe fondamental de la puissance supérieure et en soi, due à la qualité dite *sainteté* (chez les musulmans : *baraka*) ni l'autre principe fondamental, celui de la spécialisation des activités. La doctrine abstraite est qu'un saint a tous les pouvoirs thaumaturgiques ; mais la conception populaire est qu'un saint est bon seulement à certaines choses, nullement à toutes. Il a fallu de même de longues luttes pour universaliser la Sainte Vierge ; au moyen âge il y en avait presque autant de différentes et de spécialisées que de sanctuaires. J'aurai à revenir plus loin sur cette différence des conceptions : il m'importe seulement ici de rappeler que les transformations politiques ou militaires ne peuvent pas réagir sur l'idée que le peuple se fait des saints ;

mais que la modification ne peut se produire, et s'est produite en effet par le mouvement de la Réforme, que si l'attaque est conduite contre le système dont le culte des saints est un élément. La réforme a supprimé les intercesseurs ; mais elle a supprimé bien d'autres éléments catholiques ; et elle a été conduite par des théologiens. Pourtant en Allemagne, dans les pays protestants le folklore n'a pas été atteint dans les parties non intégrées dans le catholicisme ; les fêtes populaires du mariage, de la Saint-Jean et de la Saint-Martin, du cycle des Douze [44] jours avec Noël, le recours aux sources, les bûchers magiques et bien d'autres classes de faits ont subsisté. Leur force de résistance, leur puissance de continuité est telle que le National-Socialisme a regardé comme l'un de ses devoirs essentiels, non pas seulement d'en ordonner l'étude approfondie, mais de les maintenir vivants et même de les adapter à des buts nouveaux.

Ces observations générales se rapportent à la France considérée comme un tout dès les débuts de l'époque historique. Mais on doit se rappeler que d'autres facteurs ont joué, qui sont : la densité de la population ; la nature du sol (plat ou montagneux ; boisé ou nu ; sec ou marécageux) ; le système des villages (maisons groupées ou fermes isolées) ; la répartition urbaine ou rurale ; la viabilité des cours d'eau ; l'altitude des sols ; les ressemblances ou les différences des dialectes et patois, ou même des langues ; la tendance générale des sentiments ; la propension à la critique ; et bien d'autres. La continuité folklorique est plus puissante dans certaines régions ou chez certains groupements, que dans d'autres. Il y a des pays et des villes qui ont horreur des nouveautés ; d'autres qui non seulement admettent le nouveau mais le recherchent. Par endroits se manifeste une tendance à l'imitation ; ailleurs on méprise tout ce qui diffère.

Malheureusement fort peu de régions françaises ont été étudiées à fond ; et la mienne, on me l'a dit déjà, ne peut servir de mètre. La Savoie a possédé sa vie propre, je ne dis pas politique seulement, mais surtout populaire jusque vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle me fournit un exemple de continuité folklorique si parfait que pour certains éléments je puis remonter directement à l'époque burgonde et de là à l'époque gallo-romaine. C'est le *terminus a quo* ; car à cause de son climat et de l'extension de ses glaciers, la Savoie ne fournit guère de données néolithiques et encore moins de données paléolithiques. Les conditions politiques et militaires même dès le haut moyen âge, y pré-

sentent une stabilité relative ; il y a eu peu d'occupations dévastatrices, des pestes assez localisées, peu de seigneurs féodaux puissants, pas de très grandes villes ; et nos villages ont dans la grande majorité des cas succédé à des établissements gallo-romains dont le nom persiste jusqu'à nos jours. Que dans de telles conditions je puisse aisément démontrer la continuité du folklore savoyard est plutôt naturel.

Mais pour d'autres régions de la France le problème se pose d'ordinaire d'une manière beaucoup plus complexe. Par exemple pour la Normandie et la Guyenne longs théâtres de la Guerre de Cent ans, pour l'Alsace tirée de droite et de gauche ; pour les Flandres, le Hainaut, la Picardie et l'Artois envahis et dévastés à tant de reprises. Cependant, pour plusieurs régions où j'ai fait la recherche en arrière, [45] j'ai constaté exactement la même ténacité et la même continuité qu'en Savoie tout au moins pour certains faits caractérisés, par exemple pour le recours aux sources et aux saints spécialisés ; pour les cérémonies du mariage ; pour les jeux enfantins, etc. Le détail sera exposé dans la mesure du possible (car trop souvent les documents manquent ou dorment encore dans les archives) au début des divers chapitres de ce *Manuel*. La conclusion générale serait que la ténacité folklorique se manifeste surtout dans les pays marécageux et boisés, de parcours difficile, plus que dans les montagnes où les communications sont peut-être longues et pénibles mais durables. Un chemin pierreux persiste pendant des siècles, avec peu de réparations ; à mon sens, et selon mon expérience, la neige en plaine est plus dangereuse qu'en montagne, quand on prend les précautions voulues ; l'hospitalité montagnarde s'oppose à la vie en système de ségrégation des habitants de pays boisés et marécageux ; les montagnards sont plus sociables que les plagnards.

De toutes manières, il faut tenir compte des facteurs de variations possibles et les analyser un à un pour arriver à évaluer mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici la tendance à la continuité par rapport à la tendance au changement.

\*

\* \*

## *Des variations folkloriques*

[Retour à la table des matières](#)

*Ces pages étaient probablement destinées à l'Introduction du Manuel : Van Gennep explique qu'il importait de signaler le sens général de la notion de « variation » dont il sera beaucoup question « dans le cours des divers chapitres » (p. 46). Il est d'autant plus frappant de constater que cette notion n'apparaît pas en tant que telle dans la rédaction définitive du Manuel. En revanche le tome premier tout entier avec ses sept volumes ne comporte en un sens que des variations folkloriques, puisqu'il y présente les « variantes » géographiques d'un même rite ou d'une même croyance. Les exemples qu'il présente dans ce texte sont linguistiques ; ce n'est pas sans signification, sachant l'intérêt qu'il portait au langage et les dons hors du commun qu'il avait pour l'apprentissage des langues. Il perçoit intuitivement que le fonctionnement de ces variations folkloriques obéit à des mécanismes comparables à ceux du langage, mais l'influence de Saussure n'a pas encore pénétré suffisamment pour lui permettre de théoriser cette intuition.*

*Ce texte a cependant le grand mérite de mettre l'accent sur le [46]*

*principe de variabilité qui joue un rôle au moins aussi important que la tradition, alors que seule celle-ci avait été l'objet de l'attention des folkloristes qui traitent les variations comme des aberrations ou des « curiosités ». En fait la « variabilité » et la tradition sont dans un rapport dialectique, « car en définitive—déclare-t-il dans un article publié en 1934 — le problème profond est toujours d'arriver à évaluer le rapport, souvent fugitif, des constantes et des variantes » <sup>23</sup>.*

*Sur cette question des variations, on peut aussi se reporter à un de ses livres bien oublié de nos jours, Les Éléments extérieurs des nationalités (Paris, Payot, 1922), tome premier d'un ensemble intitulé Traité comparatif des nationalités dont les deux autres ne parurent jamais.*

*Très curieusement ce texte nous fournit peut-être une réponse à l'énigme du précédent où Van Gennep se permettait d'affirmer une*

---

<sup>23</sup> « Contribution à la méthodologie du folklore » *Lares*, vol. V, 1934, p. 29.

*continuité folklorique depuis le paganisme gallo-romain jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Il établit en effet la différence entre la forme d'un fait dont il est impossible, sauf dans de très rares cas, de faire remonter l'origine au-delà du haut moyen âge, et son contenu psychologique qu'il est permis de faire remonter même à l'époque néolithique (p. 45).*

Il est entendu que, selon la formule célèbre, il n'y a de science que du général. Le folklore comme science doit donc s'efforcer de dégager, dans la multiplicité des faits ceux qui sont généraux de ceux qui sont épisodiques dans le temps, localisés dans l'espace, aberrants ou anormaux. Un premier reproche qu'on fera aux folkloristes antérieurs est d'avoir surtout mis en lumière les singularités, les curiosités, les particularités, termes qui reviennent comme un leitmotiv dans la plupart des préambules aux descriptions. Par contrecoup, même un Gaidoz et un Sébillot ont décrété que les faits universels en France manquaient d'intérêt ; Gaidoz alla jusqu'à dire que le folklore ne consistait pas à noter pour la centième fois que dans telle ou telle localité on mettait le deuil aux ruches à la mort du maître ; et tous deux méprisèrent, ainsi que leurs émules et successeurs des collections de faits comme celles de Dergny (226), le seul qui ait tenté de discerner à la fois la généralité d'un fait donné et sa variabilité locale ou temporelle.

Que cette variabilité soit considérable dans le folklore est d'autre part une constatation qui apparaît comme non conforme aussi à la formule ; la variabilité des activités humaines est même une sorte de loi ; elle est tout autre chose que la singularité ou l'exception. Mais on ne peut lui reconnaître cette valeur de loi que si le nombre [47] des observations est relativement suffisant, soit dans le temps, et il se pose alors le problème de l'évolution ou de la régression ; soit dans l'espace, et dans ce cas se formule le problème des zones ou aires folkloriques.

Pour la variation dans le temps, tout le monde est d'accord, et depuis près de deux siècles. Les premiers folkloristes systématisateurs, ceux de l'Académie celtique ont tenté de remonter aux « origines » des faits observés, selon la méthode incomplète de leur époque, en sautant par dessus les siècles jusqu'aux Celtes et aux Gaulois. Mais la méthode historique étant devenue de plus en plus rigoureuse, les folkloristes, sans abandonner tout à fait la théorie des origines païennes, romaines et gallo-romaines, se sont efforcés de discerner les échelons historiques intermédiaires en compulsant les textes (chartes, vies des saints,

relevés de comptes, coutumiers, etc.). La rigueur actuelle de cette méthode interdit dans beaucoup de cas de faire dépasser à une hypothèse d'origine le haut moyen âge pour la forme d'un fait, bien que pour son contenu psychologique il puisse paraître normal de le faire remonter même à l'époque néolithique. Mais ici aussi les méthodes modernes d'analyse imposent des limites aux reconstitutions.

La variabilité dans l'espace n'a jamais été [faite] avant moi d'une manière systématique sauf par Dergny pour certains faits de détail, les rites funéraires notamment, non par rapport à un but déterminé, mais aussi par une sorte de curiosité. Il était anticlérical ironiste et voulait détruire tout ce qu'il regardait comme des superstitions indignes d'êtres civilisés et s'attaqua sur tout le territoire français à quelques catégories de phénomènes folkloriques tout comme [Paul] Parfait (2378-2380) combattit également à l'aide d'enquêtes dans toute la France le culte des reliques et les pratiques absurdes ; c'est encore le même esprit qui anima Jean Chalon dans son relevé des « superstitions » belges (2386). Les trois auteurs se sont donc placés sur un tout autre plan que le plan scientifique ; mais tous trois nous ont laissé d'excellents matériaux qu'il suffit d'isoler du contexte agressif et vitupérateur pour les utiliser comme données de fait ou comme données psychologiques.

L'étude approfondie de leurs recueils prouve que, dans les catégories étudiées, si le mécanisme mental des coutumes et pratiques est universellement humain, leurs formes sont bien loin d'être identiques : en présence d'un même phénomène les réactions sont différentes selon les régions et parfois même varient d'une localité à l'autre. À une même source ou à un même saint on attribue des spécialités qui varient aussi d'un endroit à un autre. Enfin une même pratique peut être employée dans des circonstances essentiellement différentes.

[48]

Ce qui a manqué à Sébillot c'est de mettre en lumière ces variations : scientifiquement, ses accumulations descriptives ne fournissent qu'un aspect de la réalité.

Il sera souvent question des variations dans le cours des divers chapitres ; c'est pourquoi il importait d'en signaler le sens général au début et surtout leur qualité ; elles sont normales et non pas aberrantes ni exceptionnelles. On doit même admettre que dans les sciences hu-



maines c'est la fixité, la stabilité ou la constance qui sont anormales, la variabilité et l'oscillation qui sont la règle. Même si on admet la théorie du déterminisme universel et par suite que le moindre geste et la moindre pensée de chaque homme soient déterminés, la règle de la variation reste normale parce que les combinaisons des forces déterminantes sont en nombre infini. D'ailleurs on n'a pas besoin ici de métaphysique : il suffit d'observer la conduite des hommes. Le folklore est l'un des aspects de cette conduite ; le langage en est un autre. Aussi peut-on s'attendre à rencontrer dans les deux cas une tendance identique à la variabilité. Pour mieux faire comprendre cette position du problème, voici quelques exemples linguistiques. Le premier concerne la variation linguistique par rapport à un même phénomène ; le second la variation linguistique purement formelle.

L'abbé Corblet, dans l'introduction générale à son Glossaire du patois picard (1241) constate que cette langue se subdivise en plusieurs dialectes, qui eux-mêmes se subdivisent en plusieurs patois et que même à l'intérieur de ces patois il existe encore des subdivisions (p. 80).

« Chacune de ces variétés (linguistiques) a souvent un mot spécial pour exprimer la même idée. Ce sont surtout les noms tirés des règnes de la nature qui subissent des changements fort variés, même d'un canton à un autre. Ainsi Cayeux et Saint-Valéry ne sont éloignés que de trois lieues (12 km) et beaucoup d'oiseaux de mer n'y sont pas désignés sous le même nom vulgaire. En voici quelques exemples :

<i>Noms français</i>	<i>Cayeux</i>	<i>St Valéry</i>
Bécasse variable	Alouette de mer	Religieuse
Chevalier aux pieds verts	Tirvot	Rousselette
Harle	Petit Hurlard	Bièvre
Hirondelle de mer	Puveret	Privarot (Tarvenot au Crotoy)
Macareux	Ouvrât	Cordonnier
Millouin	Petit Tené	Pilet
Morillon	Jacobin	Diablotin
Mouette	Miaulis	Mauve

---

Raie de genêt	Rousselet	Reille
Sarcelle d'été	Cartier ou crêpe	Sarceille
Sarcelle d'hiver	Sarcé	Prufleur

---

[49]

Il y a donc pour les mêmes oiseaux sur un très petit territoire des variations linguistiques considérables ; mais si, à propos de ces oiseaux ou d'autres animaux ou à propos de plantes nous avons recours à la Faune ou à la Flore populaire de Rolland, ouvrages très riches déjà, mais devenus incomplets de nos jours, nous constatons une variété encore plus grande de dénominations. Il nous importe peu ici, car c'est le royaume des linguistes, de savoir d'où viennent ces divers noms, de radicaux latins ou autres, d'images spontanées, de détails signalétiques ; mais bien qu'un même animal n'est pas désigné sous le même nom par des villages à peine situés à quelques kilomètres les uns des autres.

Il en va de même pour la prononciation d'un même mot. Le fait est souvent signalé dans les dictionnaires et les vocabulaires de nos divers patois. Un seul exemple suffira pour notre démonstration ; je l'emprunte au Dictionnaire de Constantin et Désormaux (p. XXVI) (1415) :

« Un fait curieux, c'est le changement de prononciation qui a lieu d'un village à l'autre sur la vieille route d'Annecy à Thônes et de Thônes au Grand-Bornand, comme l'indique le tableau suivant :

ün : Dingy (9 km de Thônes)  
 an : La Balme (5 km)  
 ên : Thônes  
 ên : Les Villards (4 km au nord)  
 ê : Saint-Jean (8 km)  
 an : La Clusaz (12 km)  
 ün : Le Grand-Bornand (12 km).

Ainsi dans cette vallée l'expression « en attendant » se prononce *an-n atandan, ên-n atêndên, ê-n atêdê et ün-n atündün*. Comme on le

voit par ces exemples, l'homogénéité du parler est loin d'être complète, même dans les circonstances les plus favorables. On rencontre souvent de pareilles divergences entre les différentes sections d'une commune rurale, entre les divers quartiers d'une même ville. Ainsi à Annecy les uns disent *ân-n atêndên mon paré* et les autres *ê-n atêné mon pôrë...* On croirait qu'on est en présence de deux populations différentes ».

Dans le premier cas nous avons affaire à une variation considérable du vocabulaire, dans le second on constate une variation non moins forte d'ordre phonétique. En parcourant la Savoie j'ai fait des constatations identiques dans d'autres vallées qu'on croirait volontiers homogènes aux deux points de vue. Par exemple aux [50] environs de Bozel il y a une demi-douzaine de manières de prononcer devantier, *devantîra* (tablier) ou frontière, *frontîra* (sorte de coiffure locale). De même les habitants des cinq communes de la vallée des Arves en Maurienne se reconnaissent à la prononciation spéciale des mêmes mots, variation phonétique à laquelle correspond celle des coiffures des femmes ; au marché de Saint-Jean-de-Maurienne on vous dira aussitôt non seulement de quelle commune de la vallée des Arves mais même de quel hameau de chaque commune est originaire telle ou telle femme, d'après son bonnet, un détail ou un autre de son costume et sa manière de prononcer tel ou tel mot.

Historiquement la tendance à la variation a agi en linguistique par la formation des diverses langues à partir du prototype latin. Mais il faut bien prendre garde de ne pas supposer : 1° que le latin parlé dans les diverses provinces de l'empire était partout conforme à un langage type spécifiquement romain ; 2° que les diverses populations avaient déjà des langues qui ont réagi sur la langue officielle importée ; 3° que la variabilité a agi dès ce moment, de sorte que les patois, les dialectes et les langues d'origine dite romane ne se situent pas sous la forme d'un arbre généalogique à branches de plus en plus petites et divergentes à partir d'un collet unique.

Il y a eu dès les débuts un ou plusieurs latins dans le Dauphiné et la Savoie, la Bourgogne, les Pyrénées et le Hainaut. Depuis cette époque jusqu'à nos jours la tendance à la variabilité a encore modifié ces patois primitifs, tenue en échec par la tendance à la fixation par les savants, les prosateurs et les poètes. Même depuis la création de l'Aca-

démie française, notre langage parlé n'a pas cessé de varier pour la prononciation, le vocabulaire et, mais un peu moins, pour la syntaxe.

Ce qui se constate en linguistique sera constaté aussi en folklore quand cette science sera mieux assise et plus rigoureuse. Aussi est-il vraiment regrettable que quatre générations de folkloristes aient passé sans poser le problème des constantes et des variantes en prenant exemple sur les savants des autres disciplines, naturelles, physico-chimiques, linguistiques, économiques même et de nos jours psychologiques.

Du moment que la tendance à la variation, dans des conditions identiques de milieu, existe dans la nature et dans l'homme, il faut l'admettre en tant que point de départ d'étude en folklore et quand on la rencontre ne pas la traiter avec dédain ou surprise, mais s'efforcer d'en définir les manifestations, en attendant de pouvoir les expliquer.

C'est ainsi seulement qu'on arrivera à découvrir des types folkloriques (costume, maison, croyance, rite, etc.) comme on a discerné [51] les types linguistiques, des espèces animales et végétales, des métaux et des métalloïdes. Dans notre domaine, comme dans les autres, la variabilité n'est pas illimitée. Sans doute il y a cinq ou six manières de prononcer le mot *attendre*, mais il n'y en a pas cent ni cinquante, ni même vingt. La variabilité des plantes est limitée aussi ; et quand on introduisit dans l'Amérique du Nord des chevaux croisés de tarbes et d'arabes, ils reprirent en quelques générations le type ancestral des deux prototypes, mais commencèrent alors à varier de nouveau selon des tendances particulières qui les en éloignèrent de nouveau. Cependant ils n'ont pas changé d'espèce.

Sans doute l'emploi dans les sciences humaines de termes théoriquement aussi précis que ceux de genre, de famille et d'espèce risque de produire des images fausses. Car le propre de l'homme est de pouvoir modifier les conditions de son milieu naturel et social. C'est pourquoi je préfère parler de *types*, afin de ne pas préjuger un classement par degrés de généralité et encore moins un classement généalogique soit évolutif, soit régressif. Pour éviter davantage le risque des fausses conclusions je parlerai de parallèles et non pas de dérivations. Sans doute les biologistes ont affaire aussi à des phénomènes convergents ; ainsi quand on replante au-dessus d'une certaine altitude des plantes (végétaux) des plaines ; ou dans des climats froids des plantes

de régions tempérées, il se produit des modifications qui entraînent des ressemblances extérieures entre diverses espèces. Un sapin à 2 000 mètres, si on peut le soigner reste cependant nain. Mon père avait obtenu sur le Granier des œillets ordinaires qu'on aurait pris pour des plantes grasses.

En sociologie et en folklore on connaît des cas de convergence du même type, l'identité du milieu déterminant la formation d'institutions semblables. Mais la réciproque est rarement vraie. Je veux dire qu'on ne peut pas expliquer par le milieu seul, naturel ou social, des ressemblances ou des identités psychiques et institutionnelles. La polyandrie se rencontre au Tibet ; mais elle existait aussi à Ceylan. Et la grande erreur de l'ethnographie depuis cinquante ans est de prendre pour base explicative l'organisation économique, de diviser notamment l'humanité selon le mode d'obtention de la nourriture en meilleurs, chasseurs nomades et agriculteurs.

Dans ces conditions, le lecteur ne s'étonnera plus que des coutumes identiques se constatent en France dans la montagne et dans la plaine ou que des populations de montagne aient des coutumes différentes, même si la montagne fait partie d'une chaîne ; ni que les classements économiques, historiques et linguistiques ne coïncident pas avec les classements folkloriques. Dans les grands domaines de l'activité humaine la tendance à la variabilité joue [52] sans cesse, mais dans des directions diverses. Si elle pouvait jouer à l'infini, il n'y aurait pas de vie sociale possible. C'est pourquoi les hommes ont inventé ce qu'on nomme des institutions, dont le but est d'assurer aux manières de vivre et à la conduite une stabilité et une fixité relatives. L'organisation politique et l'organisation juridique sont l'expression de la tendance à la constance. Mais même les constantes politiques et juridiques ne sont pas absolues ; les formes de gouvernement et les codes sont eux aussi soumis à la nécessité des variations, sous forme de refontes et d'adaptations incessantes.

Dans le folklore la réaction contre la variation se nomme *tradition*. Les *coutumes* sont les manifestations, variables elles aussi dans le temps et l'espace de la tendance à la stabilité. Il se pourrait que les lacunes du folklore français soient dues au double sens du mot tradition ; l'un qui implique seulement « ce qui est transmis » soit d'un être à un autre, soit d'une génération à une autre, sans discontinuité. Et le second sens, à nuance coercitive « ce qui doit être conservé tel quel,

sans modification ». Dire d'une chose qu'elle est « traditionnelle » signifie pour beaucoup qu'elle est imposée, qu'on doit l'exécuter ou l'admettre sans y rien changer.

Si telle a été l'arrière pensée de nos folkloristes depuis cent cinquante ans, on comprend mieux qu'ils aient cru pouvoir retrouver même chez les Gaulois, les Grecs, les Romains, les Aryens soi-disant primitifs, des croyances, des rites et des coutumes absolument identiques aux nôtres. En tout cas, tous les auteurs cités ci-après ont manifestement tenu compte du principe de stabilité, mais jamais, j'entends au point de vue théorique et explicatif, du principe de variabilité. Lorsqu'ils ont eu affaire à des variations, ils les ont classées à part, et plusieurs se sont même extasiés devant l'ingéniosité humaine qui créait de telles « singularités ». Même Dulaure, qui avait compris l'équivalence des deux grandes forces de vie, la nutrition (alimentation) et la génération, n'a pas su voir que les manifestations de l'instinct de reproduction devaient autant varier que celle de l'instinct de nutrition, autrement dit que l'amour variait autant que la cuisine.

La considération unique de la tendance à la stabilité a été aussi la cause des théories unilatérales qu'on inventa au XVIII<sup>e</sup> siècle, et pendant une partie du XIX<sup>e</sup> pour expliquer le folklore, les religions, les langues : il s'agissait de trouver la racine unique d'où devaient être parties toutes les langues ; le point de la terre d'où étaient parties toutes les races ; l'idée d'où étaient parties toutes les religions. À ne considérer que le folklore, nous rencontrons ainsi la théorie du Déluge universel de Boulanger ; celle des cultes solaires ou astraux de Dupuis ; celle du pouvoir générateur de Dulaure ; celle de l'origine [53] indienne des contes populaires de Cosquin ; celle de l'origine savante et de cour des costumes ruraux d'une part, de toutes les chansons populaires de l'autre. L'acceptation du principe de constance et plus tard du principe d'évolution rectiligne, à peine corrigés par le principe des mutations de de Vries, a limité non seulement le champ d'explication, mais aussi le champ d'observation des folkloristes ... non pas français seulement, mais de toute l'Europe. Même maintenant, en Allemagne notamment, on continue à traiter le folklore soit comme une collection d'amusettes, soit comme la preuve d'une théorie de peuplements par certaines races, ou d'une origine commune de toute l'espèce humaine en un certain lieu ; plus modestement des peuples européens en Asie, au Caucase ou en Scandinavie.

Cette attitude en somme est normale aussi. L'homme craint la multiplicité des faits ; quand il voit qu'ils sont disparates il les accuse de ne pas vouloir se conformer à un plan préétabli. Quoi de plus gênant que de voir une vingtaine de races préhistoriques inassimilables les unes aux autres, et l'impossibilité de dessiner un bel arbre, sans racines divergentes il est vrai, mais avec un tronc d'où partiraient toutes les branches, toutes les races. Quoi de plus gênant aussi que de voir sur une carte les faits folkloriques enchevêtrés au lieu de constituer des blocs, qui eux-mêmes coïncideraient avec des chaînes de montagnes ou avec des vallées ? Et que faire maintenant en physique et en chimie de l'atome ? Qu'est devenu le bel ordonnancement du ciel selon les Grecs alors que l'infini astronomique se développe maintenant, par la photographie encore plus loin vers d'autres infinis ? Il est bien naturel que les folkloristes eux aussi aient voulu établir des systèmes bien cohérents et se soient débarrassés des variations en les regardant comme anormales.

Bien mieux, en regardant comme anormal le principe même de la variabilité.



## ***Théorie ethnique***

[Retour à la table des matières](#)

*Au-delà d'une réfutation de la théorie ethnique en folklore, il faut noter que ce texte fait état d'une idée fondamentale et très neuve à cette époque, car elle infirme du même coup la théorie de la survivance : « Une coutume, au sens large du mot, en y comprenant si l'on veut la croyance, la technique et l'outil, ne disparaît ou ne se modifie que lorsqu'elle est devenue un anachronisme » (p. 53), et encore : le domaine « des croyances et des rites populaires... a [54] nécessairement évolué, comme tous les autres, mais dans son plan propre » (p. 54). Théoriquement il n'y a pas de solution de continuité entre ce texte et ces quelques lignes de Claude Lévi-Strauss : « Les coutumes ne disparaissent ni ne survivent sans raison. Quand elles subsistent, la cause s'en trouve moins dans la viscosité historique que dans la perma-*

*nence d'une fonction que l'analyse du présent doit permettre de déceler »<sup>24</sup>. Van Gennep est revenu sur la théorie ethnique dans l'Introduction générale aux cérémonies périodiques et cycliques (Manuel, tome premier, III, pp. 860-862) ; mais ses critiques concernent un fait folklorique précis, les feux et bûchers solsticiaux.*

L'explication de la diversité ou de la superposition des croyances, coutumes, arts et métiers par des migrations de peuples, ou par des invasions a été en grande vogue pendant toute une partie du XIX<sup>e</sup> siècle dans plusieurs sciences connexes. Ainsi on expliquait le passage de l'Age de la pierre à celui du bronze ; puis de l'Age du bronze à l'Age de fer, conçus comme nettement délimités, par une invasion de peuples orientaux, eux seuls séparément ayant été capables d'inventer la fusion des minerais et les alliages utilisables.

De même, quand un peuple portait des noms différents, ou changeait de langue, abandonnait la crémation pour l'inhumation ou réciproquement, modifiait ses cérémonies de mariage, transposait la date de ses feux rituels, ce n'est pas à lui qu'on en faisait honneur, mais à l'arrivée des conquérants d'autre origine, au besoin à des bandes de pillards comme les Sarrasins qui n'ont jamais constitué de villages sédentaires normaux en France, qui ont eu tout au plus, et seulement sur les rivages provençaux des châteaux-forts d'où surveiller la mer et où entasser le butin en attendant de l'exporter en Afrique ou dans le Proche-Orient.

L'argument a perdu progressivement de sa valeur, à mesure qu'on pouvait entreprendre des études plus approfondies sur les types anthropologiques, linguistiques et folkloriques de nos populations. Même l'argument purement commercial a perdu de sa valeur, il ne suffit pas de voir un bronze japonais ou un vase grec pour devenir capable de les reproduire ; il faut avoir appris la technique, souvent très délicate, de fabrication et trouver la matière première de même qualité. De même nous savons aujourd'hui que les coutumes ne s'empruntent pas aussi facilement qu'il semble. Une coutume est l'expression d'un complexe psychique (rationnel, sentimental et social) ; de plus une coutume n'existe pas seule ; elle est liée organiquement à toutes les autres.

---

<sup>24</sup> « Le Père Noël supplicié ». *Les temps modernes*, 1952, n° 77, p. 1584.



La secousse de la Révolution n'a détruit [55] du catholicisme français que des manifestations épisodiques, mais en a détruit à fond, ou presque, l'un de ses éléments surajoutés, les biens de main-morte et les privilèges économiques. Le changement paraît brusque, même sur ce point pourtant il n'a été qu'un aboutissement préparé depuis longtemps par la modification des autres conditions sociales.

Une coutume, au sens large du mot, en y comprenant si l'on veut la croyance, la technique et l'outil, ne disparaît ou ne se modifie que lorsqu'elle est devenue un anachronisme.

La théorie générale des migrations et des conquêtes collectives a été appliquée au cours du siècle à tous les domaines. Même un savant aussi avisé qu'Alexandre Bertrand déclara que lorsque pour un peuple donné on voit apparaître un nom nouveau, c'est que ce peuple a changé ; comme si les noms n'étaient pas imposés du dehors. De nos jours, à la manie celtique et à la manie ibérique, a succédé la manie ligure ; au cours de l'histoire un même peuple change aussi souvent de nom pour ses voisins, ou pour les explorateurs, qu'un homme change de costume dans le cours de sa vie. D'Arbois de Jubainville a fait remarquer il y a longtemps, précisément en analysant l'Archéologie celtique de Bertrand qu'au moyen âge les Allemands étaient nommés en France Thiois (de Teutsch, Tütsch), puis on les nomma Tudesques : faudrait-il admettre d'après ce nom donné par nous à nos voisins que les Allemands modernes seraient une race nouvelle qui aurait succédé à celle des Tudesques, qui auraient eux-mêmes envahi et dominé les Thiois (cf. *Revue celtique*, t. III, p. 252).

Sans doute, la France a été envahie à plusieurs reprises et il paraît naturel de chercher si ces différents peuples dominateurs (Romains, Visigoths, Francs, Burgondes, etc.) ont importé chez nous des coutumes qui leur appartenaient en propre. Cette recherche est légitime, et même nécessaire. Mais on ne doit jamais oublier que le fonds du peuple français est resté inchangé dans toutes nos provinces et que les conditions de vie établies depuis un siècle et demi ont permis aux autochtones opprimés de reprendre leur place antérieure. De tous les envahisseurs blonds, combien reste-t-il de nos jours d'îlots ? Et depuis combien de siècles se sont-ils adaptés au milieu local ? Il ne reste à peu près rien des Burgondes auxquels fut livrée la moitié de la Savoie, par droit d'hospitium ; et il n'y a pas une seule coutume en Savoie qui soit spécifiquement germanique - baltique, sinon peut-être certaines

marques de propriété et les chalets en bois. Encore ne sait-on pas si les chalets de ce type existaient en Savoie au moyen âge : personne n'en a parlé et leur origine ne peut être matière qu'à hypothèse.

[56]

Même en admettant que des envahisseurs aient introduit dans un pays des types d'architecture, quelques techniques délicates, certains ustensiles commodes, il y a un domaine en tous cas sur lequel ils ne peuvent pas avoir eu d'action : celui des croyances et des rites populaires. Ce domaine a nécessairement évolué, comme tous les autres, mais dans son plan propre et surtout à l'époque de la domination romaine, qui fut l'une des plus tolérantes de l'histoire universelle. Les fonctionnaires arrivaient avec leur religion personnelle et laissaient la leur aux gens du pays. Il fallut cinq siècles pour romaniser un peu les campagnes ; il en fallut ensuite dix ou douze pour les christianiser ; et si l'on va au fond des choses, elles ne le sont même pas entièrement de nos jours. En fait, malgré la variation des noms, des langues, des dominateurs, la France de maintenant continue directement la France d'il y a vingt ou même cinquante mille ans.

*La note suivante, postérieure à 1944 comme on le verra par le contexte, illustre par une observation de Van Gennep lui-même la fausseté de la théorie ethnique.*

Observation directe : aucun contact entre occupants allemands et population locale ; à Bourg-la-Reine j'ai été bien placé comme interprète pour en juger, puisque j'ai été deux à trois jours après l'arrivée des Allemands jusqu'à leur départ interprète municipal. Ce ne sont pas les quelques femmes appartenant à certaines catégories de la population qui ayant pris des amants successifs parmi les occupants tant soldats que sous-officiers et officiers, qui ont pu assimiler des coutumes allemandes, dont elles restèrent toujours ignorantes et ensuite les diffuser dans la population de Bourg-la-Reine. Dans les campagnes les soldats allemands n'ont pas plus introduit des coutumes de leur village que les prisonniers et travailleurs français en Allemagne n'y ont apporté les leurs.

L'argument vaut donc pour les occupations antérieures : seuls des théoriciens en chambre, recréant l'histoire à leur idée ont pu supposer des transferts ou des emprunts *collectifs* capables de modifier les traditions folkloriques d'une région et même d'un village.

Ces emprunts sont par contre possibles pour les milieux nobles et de cour (imitation).



[57]

**textes inédits sur le folklore français contemporain**  
présentés et annotés par Nicole Belmont.

### III

---

## DU CLASSEMENT DES FAITS

[Retour à la table des matières](#)

*Ces trois textes qui traitent du classement des faits et qui étaient destinés à l'Introduction du Manuel se trouvaient dans un dossier portant la mention « éliminé ». Ils n'en ont pas moins un grand intérêt, car ils représentent les états successifs d'une réflexion sur le problème théorique du classement et de la présentation des faits folkloriques. Cette question préoccupait déjà Van Gennep depuis quelques années, puisque dans son petit volume intitulé Le Folklore paru en 1924 chez Stock, il y consacre le chapitre IV (« Les cadres »). C'est en effet le moment où, ayant accumulé une grande quantité de matériaux issus de ses enquêtes en France, il réfléchit sur les méthodes de classement et de présentation en vue des monographies régionales qu'il publie entre 1932 et 1946. On verra aussi que Van Gennep critique avec beaucoup d'insistance la méthode d'exposition utilisée par Sébillot dans les quatre volumes de son Folklore de France parus entre 1904 et 1907. Il ne faut pas oublier en effet qu'à cette date c'était le seul ouvrage qui couvrait la totalité du domaine français. On mesure mal à notre époque la véritable révolution opérée par Van Gennep dans le classement des faits folkloriques, parce que ses cadres et ses schémas de présentation se sont imposés avec autorité. Ceux-ci ne s'appuient plus, comme c'était le cas avant lui, sur les « similitudes externes »,*

*mais sur les « rapports internes », c'est-à-dire qu'ils fournissent un point de départ à l'explication des faits.*



*Ce fragment dépourvu de titre exprime pour l'essentiel les critiques de Van Gennep à l'égard du classement monographique adopté par Sébillot dans son *Folklore de France*. En revanche celui qu'il préconise pour son *Manuel de folklore français contemporain* a pour particularité d'être rythmique (nous dirions peut-être plus volontiers « dynamique »). Il s'attache d'abord à la vie humaine du « début à la fin » : ce sont les deux volumes qui traitent « *Du berceau à la tombe* ». Le rythme est ici rectiligne. Ensuite il traite du [58] cycle annuel : ce sont les cinq volumes des cérémonies périodiques. Il manque malheureusement le troisième volet qu'il n'a pu mener à bien et qui aurait traité des diverses activités humaines orientées vers un objet ; le rythme aurait été ici alternatif. Déjà dans la conclusion des *Rites de passage*, Van Gennep remarque que leur schéma est le plus souvent rectiligne ; mais chez quelques populations il est circulaire, « en sorte que tous les individus passent sans fin par une même série d'états et de passages, de la vie à la mort et de la mort à la vie » (p. 279). En fait dans ses monographies régionales et dans le *Manuel*, il donnera une extension beaucoup plus grande au schéma cyclique, puisqu'il l'applique aux cérémonies périodiques saisonnières et calendaires. A l'extrême fin de son livre de 1909, il a l'intuition de cette extension quand il déclare : « Enfin la série des passages humains se relie même chez quelques peuples à celle des passages cosmiques, aux révolutions des planètes, aux phases de la lune. Et c'est là une idée grandiose de rattacher les étapes de la vie humaine à celles de la vie animale et végétale, puis, par une sorte de divination préscientifique, aux grands rythmes de l'univers » (op. cit., p. 279).*

Pas plus que les faits des sciences naturelles, physico-chimiques ou sociales, les faits de folklore ne peuvent être classés strictement dans des cadres rigides. Chacun d'eux, même celui d'apparence la plus sim-

ple, est complexe ; les interactions de l'un avec tous les autres sont en nombre sinon infini, du moins considérable. Ceci tient à ce que les faits folkloriques sont en état de devenir perpétuel ; ils l'étaient à un moment quelconque de l'histoire et le sont toujours encore. On peut donc les considérer et les étudier tantôt d'un point de vue, tantôt d'un autre ; et selon celui qu'on aura choisi d'avance, par esprit de système ou par goût personnel, leur classement sera différent.

Sans doute, si la théorie de l'État organisme, ou la théorie générale organiciste était valable ; ou bien si ces faits étaient soumis uniquement à des lois extérieures comme le sont tout au moins les corps chimiques et les végétaux, on pourrait adopter un classement d'après la fonction. Linné a pu choisir pour base de sa classification botanique la fonction de reproduction ; mais déjà pour les animaux cette simplification devient difficile ; et pour les actions humaines elle l'est encore davantage, bien que l'école sociologique ait tenté un effort louable dans ce sens. Le malheur est, si c'en est un, que malgré le déterminisme universel, l'Homme intervient toujours dans une certaine mesure, et non pas d'une seule manière mais de plusieurs, dans l'arrangement des choses et des êtres qui sont en rapport avec lui. Quand bien même le but serait partout identique, par exemple manger pour vivre, les procédés inventés et perfectionnés varient à [59] la fois selon les circonstances et selon les goûts, selon la tendance à la routine ou à la nouveauté.

Si dans la vie sociale à toutes les époques et chez tous les peuples la fonction est un facteur essentiel, l'agent en est un autre tout aussi essentiel ; et le troisième, qui se situe sur le même niveau est la modalité de l'acte, soumise à deux forces, la technique et la morale, en donnant à ce dernier terme le sens large d'évaluation psychologique par rapport à des normes regardées momentanément comme fixes, mais qui ne le sont pas plus que les nuages qui entourent notre globe.

Il faut donc se résoudre à choisir un système de classement en sachant d'avance qu'il n'est pas et ne sera pas absolument satisfaisant : il y aura toujours une ou plusieurs catégories de phénomènes qui n'entreront dans le cadre choisi que par force, et qui seront en contradiction avec le reste. Cependant on peut, en se plaçant au point de vue purement pratique, qui est celui de ce Manuel, préférer un cadre à un autre. Celui qu'on a adopté est si je puis dire rythmique en ce qu'il considère d'abord la vie humaine, objet principal de nos intérêts, du

début à la fin ; puis le cycle annuel ; enfin les manifestations des diverses activités dans des directions divergentes, mais partant toutes du centre de force, qui est l'Homme. Le rythme qui est rectiligne dans la première série de faits, est cyclique dans le deuxième et alternatif dans le troisième, car ici l'action part du sujet à l'objet et revient par choc en retour de l'objet au sujet.

Mais d'autres procédés de présentation sont possibles sinon également légitimes ; il importe d'en analyser au moins quelques-uns, car je suis loin de vouloir imposer le mien à mes lecteurs, ni aux générations ultérieures de folkloristes.

On peut aussi, en théorie choisir un détail précis et grouper alentour tous les faits qui s'y rapportent de près ou de loin. Sébillot a adopté ce système et est arrivé ainsi à décrire des milliers de faits en partant de l'objet sensible : le Ciel et la Terre, la Mer et les Eaux (233), etc. L'analyse lui a naturellement donné des noyaux d'étude secondaire ; et ceux-ci à leur tour des noyaux tertiaires, et ainsi de suite. De sorte qu'une herbe ou un caillou blanc ; un renard ou une coccinelle, un toit ou un Napoléon ont pu lui servir de points de départ pour des recherches françaises comparatives.

Après lui d'autres folkloristes ont développé ce procédé. Ainsi le chapitre de Sébillot sur les monuments mégalithiques (T. IV, pp. 3-85) est devenu entre les mains de Saintyves, aidé de nombreux collaborateurs un Corpus du Folklore préhistorique (2863). Le même savant avait commencé une étude semblable sur le folklore des eaux (2941) ; on aurait pu reprendre (instituer) de la même manière [60] bien d'autres Corpus, celui du Corps humain par exemple, ou celui des Quadrupèdes, ou de tel ou tel Métier...

L'idée de Sébillot a d'ailleurs été celle des nombreux auteurs allemands et suisses de thèses semi-linguistiques, semi-folkloriques, fondées pour une partie sur l'Atlas linguistique d'Edmont et Gilliéron (62) ; l'exemple avait été donné par Gilliéron lui-même qui avait étudié le mot scier pour faucher, ce qui l'obligeait évidemment à examiner et à décrire les diverses sortes de faux, faucilles et volants. De même Crampon (1298) a pris dans le cadre un élément particulier, l'arbre et la forêt, puis a appliqué le procédé à sa Picardie natale seulement, ce qui est un nouveau rétrécissement du champ d'étude. On pourrait étudier de la même manière l'Arbre dans chacune de nos pro-

vinces, comme on pourrait y étudier le fer à cheval, le mal de dents, le toit ou les poupées. Ces enquêtes monographiques sont non seulement légitimes, mais nécessaires.

Si cependant on avait voulu appliquer le procédé de classement monographique à ce Manuel on se serait heurté à plus de difficultés d'exposition encore que celles qui naissent du classement rythmique. Un coup d'œil sur les tables des matières de Sébillot montre que si l'objet de départ, ou noyau matériel est précis, par contre les irradiations à partir de ce noyau sont telles que des répétitions innombrables s'imposent. Un même objet peut servir à des quantités de fins ; une même fin peut être obtenue par des quantités d'objets disparates. Aussi dans ses quatre volumes pour chacune de ses subdivisions, Sébillot a-t-il été obligé de recommencer les mêmes exposés. Et la limitation du cadre a fait que les deux-tiers du folklore sont restés en dehors, par impossibilité de les joindre aux faits-types ou aux mots souches : par exemple il eut été impossible de forcer dans le cadre choisi les cérémonies de la naissance à la mort, dont l'auteur n'a parlé qu'à propos des objets utilisés au cours de l'une ou de l'autre de ces cérémonies.

De même dans une monographie sur l'arbre, la source ou le cheval, seules les connexions directes avec d'autres catégories peuvent être établies. Il y a des savants comme Fournier, Grand-Carteret, Cabanès, Garrigues et bien d'autres qui n'ont jamais réussi à changer leur principe et à aller, dans leurs exposés, non pas du particulier au particulier, mais du particulier au général et inversement quand l'étude analytique est terminée.

\*

\* \*



[61]

## ***DU CLASSEMENT DES FAITS***

[Retour à la table des matières](#)

*Les critiques contre la méthode monographique se font ici un peu plus vives, elles sont dirigées non seulement contre Sébillot, mais aussi contre Frazer, que Van Gennep accuse de rassembler des faits superficiellement semblables, empruntés à des époques et à des lieux divers, sans prendre en considération leur mécanisme interne. Ce n'est pas la première fois qu'il critique Le Rameau d'Or puisqu'en 1914 il lui avait consacré un article <sup>25</sup>. À cette époque le ton était sans doute plus respectueux, mais le jugement était presque aussi sévère. Un autre point intéressant de ce texte reste malheureusement peu développé : c'est celui qui concerne l'absence d'une catégorie de faits folkloriques (p. 62). Ce court passage s'éclaire si l'on se reporte à un article publié par Van Gennep dans la revue italienne *Lares* et intitulé « Contribution à la méthodologie du folklore », où il expose l'intérêt de la méthode cartographique <sup>26</sup>. L'originalité de celle-ci réside dans le fait qu'elle permet de noter les traits aussi bien négatifs que positifs : « J'ai amélioré... cette méthode, en ajoutant, dans le domaine du folklore français à l'élément positif jusqu'ici seul considéré, l'élément négatif, qui à mon sens, du point de vue interprétatif, a une valeur positive aussi, mais de l'autre côté du Zéro » (pp. 24-25).*

Il est très difficile de résister à la tendance générale qui consiste à classer les faits d'après leurs ressemblances superficielles ou extérieures. Le fils d'un de mes amis avait situé dans la même catégorie, les tables, les chevaux, les autos et en général tout ce qui avait quatre supports, que l'objet fût mobile ou non, mû par soi-même ou par un moteur inanimé. Ce classement était parfaitement logique et se comprend de la part d'un enfant ou d'un primitif. Mais quand on voit Roland classer les faits de folklore d'après la botanique et la zoologie, ou

---

<sup>25</sup> « À propos du Rameau d'Or ». *Religions, mœurs et légendes*, t. V. Paris Mercure de France, 1914, pp. 26-43.

<sup>26</sup> Vol V, n° 1, 1934, pp. 20-34.

Frazer réunir toutes sortes de parallèles superficiels, empruntés à des peuples, des temps, des milieux sociaux différents alors que ces similitudes s'expliquent autrement selon les divers cas particuliers, on doit s'étonner ; car Platon et Aristote, Saint Thomas, Bacon et Descartes, sans compter leurs grands élèves, nous ont enseigné à ne pas nous laisser jouer par les illusions.

Dans le folklore surtout, rares ont été ceux qui sous les formes ont cherché les mécanismes ; et sous ceux-ci, les lois qui en règlent [62] le mouvement et l'énergie. Au courant de la collection, on ne peut, certes, que se laisser conduire par les apparences et les manifestations. Mais quand on expose les résultats de l'enquête, il faut reclasser autrement et montrer les rapports internes de phénomènes semblables ou dissemblables. Une monographie peut être attribuée à la coccinelle seule, ou à l'usage de l'armoise ; mais même alors il faut arriver à discerner, et tenter de montrer dans quelles catégories générales se situent les croyances et les actes en relation avec l'animal ou la plante. Ceci revient à dire que toute monographie doit se fonder sur une connaissance générale de la science folklorique tout entière. Cette nécessité est évidente depuis longtemps dans un grand nombre de sciences ; mais dans celles de l'Homme, ou bien on l'ignore, ou bien on préfère la négliger.

Le classement vraiment scientifique peut se faire d'ailleurs de plusieurs manières, selon la méthode qui vous est la plus familière. Le sociologue aimera mieux considérer en premier lieu les rapports de l'individu et de la collectivité, alors que l'archéologue et l'historien chercheront les rapports chronologiques et le psychologue les divers états du mécanisme mental et affectif. Ces trois points de vue sont également justifiés ; le meilleur est évidemment celui qui les combine entre eux et leur ajoute le point de vue du géographe, selon lequel on situe les faits d'après leur localisation. Les seuls classements scientifiques sont ceux qui sont établis d'après les fonctions. Celui de Linné, bien qu'on ait essayé de lui en substituer d'autres, reste le seul acceptable parce qu'il a pris pour base la fonction de reproduction des végétaux ; le classement atomique a été adopté en chimie parce que lui aussi se fonde sur les fonctions, l'activité d'un corps étant en relation directe avec la juxtaposition ou le déplacement de ses parties composantes dites atomes. Tant qu'on n'a classé les végétaux ou les corps

chimiques que par leurs formes visibles et par leurs manifestations transitoires, on n'a pas obtenu un classement réel.

De même, en folklore, branche de la sociologie générale, il faut discerner les dominantes internes des épisodes externes. Le *Folklore de France* de Paul Sébillot (233) n'est pas un traité et encore moins un manuel du folklore français ; c'est un catalogue du même type que ceux des grands magasins où sont distingués des « rayons » de costumes, d'ameublement, d'articles de Paris ou ménagers sans autre point de vue que leur usage direct et la nature de leur utilisation. Mais dans une science, cet aspect utilitaire n'arrive qu'en deuxième lieu puisque pour atteindre un même but on peut employer des moyens différents et qu'un même moyen sert à atteindre des buts eux aussi différents.

[63]

Les inconvénients du classement par l'extérieur sont très visibles dans le grand traité de Sébillot. Son tome I traite du Ciel et de la Terre, son tome II de la Mer et des Eaux, son tome III de la Flore et de la Faune, son t. IV du Peuple et de l'Histoire. Mais comme à propos de ces divers éléments primaires il s'est heurté à des identités de pensée et d'action, il a dû dans chacun de ses chapitres répéter les mêmes subdivisions. S'il avait considéré en premier lieu les fonctions et les mécanismes il lui aurait suffi de rejeter en note des centaines de parallèles et le lecteur aurait pu se rendre compte soit des erreurs logiques qui différencient le populaire du savant, soit de la place occupée dans la vie sociale par les diverses catégories de pensée et d'action.

On doit faire le même reproche à sir James Frazer ; son énorme *Golden Bough* est une collection de faits étranges, mais les faits ainsi juxtaposés ne font pas comprendre le mécanisme interne de la vie sociale chez les sauvages et les primitifs de l'Europe et du monde entier.

Le classement par l'extérieur a de plus l'inconvénient de ne présenter que les faits positifs semblables, sans tenir compte des cas où des faits de ce genre n'existent pas. Il est fort bien de nous montrer chez quels peuples et à quelles périodes de l'histoire on fait des feux au solstice d'été ; mais il serait mieux de nous dire aussi quand et où on n'en fait pas : car le rapport proportionnel est lui aussi à considérer.

Or, dans le grand ouvrage de Sébillot aussi ce rapport est passé sous silence, tout simplement parce que le classement d'après des ma-

nifestations plus ou moins caractérisées ne suggérait pas le problème fondamental qui est : dans quelle mesure un fait, ou une série de faits sont-ils, dans une société donnée et en un temps donné, essentiels ou secondaires ? Le mécanisme de la reproduction est essentiel, car sans lui l'espèce disparaîtrait ; la combinaison des atomes selon certaines règles constatées, sinon expliquées, est essentielle parce que c'est elle qui constitue la différenciation de ce que nous nommons des corps. Et dans les deux cas, l'activité unique se manifeste sous des formes différentes et avec des conséquences différentes aussi.

Il faut donc, pour que le folklore soit scientifique, qu'il détermine ce qui, dans les mœurs, coutumes, arts populaires, est essentiel et spécifique ; comme il s'agit de la vie sociale, ce qui sert au maintien de cette vie ou ce qui lui est contraire et tend à la dissocier.

Tel est le principe. Dans la pratique, comme un livre est une sorte de gâteau coupé en tranches, il faut bien s'accommoder comme on peut dans l'exposé. Mes divisions sont à quelque degré arbitraires ; [64] mais je tâcherai, ici comme dans mes ouvrages précédents, de formuler ou de suggérer le lien qui unit des faits à première vue disparates. On ne doit pas oublier que les réactions de l'homme vis-à-vis de la Nature sont en nombre limité ; que les lois cosmiques sont elles aussi en nombre limité, et que l'Homme lui-même a mis très longtemps à opposer aux forces naturelles libres d'autres forces d'affranchissement. La multiplication du résultat musculaire par un levier ou par une roue, l'action sur les cellules nerveuses d'un courant électrique sont conformes à la Nature ; mais ce n'est pas la Nature qui nous avait livré ces secrets ; c'est l'homme qui a dû les lui prendre de force.

Dans la vie sociale jouent également des forces naturelles ; mais ce qu'on appelle les institutions a organisé la lutte, et en définitive, la sauvegarde de l'Homme. Tous les phénomènes englobés dans le folklore au sens large du mot ne sont aussi qu'un bouclier contre la dissolution individuelle et collective ; il sont en premier lieu utilitaires. Mais pour la science, l'utilité n'est que secondaire. Il importe peu au chimiste à quel usage serviront ses alcaloïdes ; tant pis pour ceux qui absorberont de la cocaïne.

Cependant la notion d'utilité directe ou indirecte sert à évaluer la situation, dans la vie sociale, des catégories de faits folkloriques. C'est même la première question qu'on doit se poser en présence des faits :

à quoi servent-ils ? On constate alors que les uns ont pour effet d'affranchir l'individu de la pesée sociale (pour ne pas dire : l'oppression sociale, à tous les degrés) ; et que d'autres maintiennent la cohésion collective sans laquelle la durée sociale serait impossible.

En se plaçant à ce point de vue, le classement de Sébillot apparaît comme très insuffisant. Il aurait fallu montrer par quels moyens les paysans de France ont résisté à la Nature céleste et terrestre, marine et aquatique, animale et végétale et comment les individus et les groupes se sont conçus, bovaryquement <sup>27</sup> si l'on veut, par rapport à cette Nature et par rapport à eux-mêmes.



[65]

## *Classement et cadres*

[Retour à la table des matières](#)

*Van Gennep rappelle ici les divers modes de classement des faits folkloriques qui furent adoptés dans les manuels antérieurs, français et étrangers, et qui laissent apparaître avec éclat la nouveauté et l'originalité de son propre plan d'exposition. Il substituera en effet à une juxtaposition plus ou moins ordonnée selon des critères externes un schéma dynamique qui est déjà porteur d'une signification.*

Le classement adopté dans ce Manuel n'est peut-être pas le meilleur scientifiquement ; mais il paraît être le plus commode. D'ailleurs je ne l'ai pas élaboré abstraitement, ou en me basant sur les travaux de mes devanciers, mais sous l'influence toute puissante des faits eux-mêmes.

---

<sup>27</sup> *Le bovarysme, d'après la théorie de Jules de Gaultier, est « le pouvoir départi à l'homme de se concevoir autre qu'il n'est ». Cf. l'article de Van Gennep. « De quelques cas de bovarysme collectif », dans Religions, mœurs et légendes, t. I, pp. 202-229 (Paris, Mercure de France, 1908).*

La génération précédente, celle de Gaidoz, Paul Sébillot, Luzel, Bladé, Sauvé, etc., distinguait deux grands domaines dans le folklore, en ce temps nommé traditionnisme : celui des traditions littéraires ou de la littérature traditionniste ; et celui du traditionnisme ethnographique ou de l'ethnographie traditionnelle. Au premier domaine appartenaient les contes et les légendes ; au second tout le reste, c'est-à-dire les cérémonies de la naissance à la mort, le culte des saints, les pèlerinages, les types de maison, les ustensiles de toute sorte, les images populaires, les ex-voto ; bref tout ce qui n'était pas strictement littéraire ; mais une section intermédiaire avait été créée plus ou moins consciemment à laquelle on donnait le nom de « superstitions ».

C'était probablement un reste attardé des conceptions du XVIII<sup>e</sup> siècle et de l'influence du célèbre ouvrage de l'abbé Jean-Baptiste Thiers (169-171). L'inconvénient de ces termes est visible. Non seulement bien des traditions ne sont ni littéraires ni ethnographiques ; mais ce terme a un sens plus large que le premier car l'ethnographie étudie des populations primitives qui ne vivent nullement de « traditions », mais de coutumes vivantes et en état perpétuel d'évolution. De plus les superstitions s'attachent autant à des croyances, à des actes et à des objets qu'à des récits. Si par contre on n'entend par « ethnographie » que la description et l'étude de la civilisation matérielle, on n'a pas le droit d'y situer les cérémonies du mariage par exemple ou les dévotions, même si on les regarde comme entachées de superstition, ou « primitives ». Le mot « traditions » lui-même était pris dans deux sens, l'un étymologique désignant tout ce qui a été transmis aux générations présentes par les générations passées ; et l'autre, plus restreint ne concernant que [66] les transmissions orales sous forme de récits, contes, légendes, proverbes, dictons et formules.

Après avoir publié cinq volumes de textes de ce genre recueillis en Haute-Bretagne, Paul Sébillot ajoute : « cette enquête aurait été incomplète si l'Ethnographie traditionnelle avait été négligée ; les deux volumes des *Traditions et Superstitions* (589-590) ont eu pour but de constater les principales croyances de la Bretagne... Les coutumes populaires qui forment le sujet du présent volume se rattachent aux précédents ouvrages, qu'elles complètent ». Mais dans ce volume comme dans ses *Traditions et Superstitions* il se voit obligé à propos d'un fait ou d'un autre de publier aussi des contes, des légendes, des formulet-

tes, des proverbes, etc. Autrement dit des données qui appartiennent (devraient se classer) dans l'autre série.

De même Chapiseau dans son Avant-propos à son *Folklore de la Beauce et du Perche* (1228) déclare qu'aux « nombreuses coutumes, croyances et superstitions qui constituent l'ensemble de l'Ethnographie traditionnelle il fallut adjoindre les légendes, contes, chansons, dictons, etc. qui composent la littérature orale ».

La plupart des folkloristes provinciaux, en présence de ces termes imprécis ont adopté un classement personnel. L'un des meilleurs, J. L. Sauvé (1002), a simplement arrangé ses matériaux selon le calendrier. Mais de cette manière on ne voit pas pourquoi les cérémonies des fiançailles et du mariage sont classées dans le mois de mars, celles de la naissance dans le mois de janvier, etc... Le classement systématique n'apparaît que sous forme de Table des Matières, mais est l'un des plus bizarres que nous ayons : littérature orale ; vieux usages ; folklore juridique des enfants ; monde fantastique ; sorcellerie et sorciers ; médecine superstitieuse ; monde animal ; végétal ; minéral ; astrologie et météorologie ; présages ; superstitions et traditions diverses.

Je ne sais pour quelles raisons, en 1894, on tenta de renverser les termes, donc aussi les classements, en subordonnant celui de traditionnisme à celui d'ethnographie. Paul Sébillot, à qui je posai un jour la question, me dit que c'était à la fois pour rendre le traditionnisme officiel et pour l'intégrer dans l'une des sections de l'exposition universelle de 1900. Les deux raisons me paraissent valables. Car la Société d'Ethnographie et d'Art populaire fondée (autorisée) le 31 décembre 1894 était ornée d'un bureau, d'une Commission d'initiative et d'un Comité où dominaient les membres de l'Institut et de l'Académie française, des députés, des inspecteurs des Beaux-Arts, des conservateurs de musées, des fonctionnaires, des peintres... mais dans cette liste de 40 membres, seuls Joannès Plantadis, Paul Sébillot, Gaston Paris, le comte de Puymaigre et [67] Julien Tiersot comptent parmi les folkloristes proprement dits. La société publia des *Instructions sommaires* (261), dont je reparlerai dans le chapitre sur les arts populaires et dont je signale seulement ici le caractère hybride : I. l'Habitation ; II. Mobilier et intérieur ; III. Dépendances de la maison ; IV. Agriculture ; V. l'Alimentation ; VI. Métiers non agricoles ; VII. Les vêtements ; VIII. La vie humaine ; IX. Jeux des enfants ; X. Jeux des

adultes ; XI. Arts populaires ; XII. Veillées ; XIII. Cultes ; XIV. Superstitions.

Ces *Instructions* avaient été rédigées par Armand Landrin, conservateur au Musée du Trocadéro qui ne paraît avoir publié quoi que ce soit d'important, et Paul Sébillot. L'absence de toute indication spéciale sur la récolte des traditions dites littéraires implique la distinction signalée ci-dessus ; mais à propos de divers faits de détail notamment du mariage et des veillées, les *Instructions* recommandent de recueillir les danses, contes, légendes, chansons, devinettes, etc..

La Société organisa plusieurs congrès. Je sais bien que les actes et mémoires des congrès ne représentent ni les possibilités, ni les progrès d'une science et que la valeur scientifique des assistants est une affaire de chance et aussi de fortune individuelle. Autrement dit, on est bien obligé d'accepter les mémoires qui se présentent. Mais le premier volume consacré au congrès de Niort prouve que le folklore était nettement soumis à deux influences, l'influence littéraire représentée par André Theuriet et l'influence historique représentée par tous les autres collaborateurs, sauf Léo Desavre et S. Trébuçq dont on trouvera (rencontrera) encore plusieurs fois le nom dans ce *Manuel*. Il faut mentionner aussi l'abbé Noguès qui présenta un fragment de sa monographie future. Autrement dit il ne semble pas que les *Instructions*, même en ce qui concerne spécialement l'exposition d'art populaire, aient eu une grande influence ; car les sections remarquées furent surtout celle des Guerres de Vendée et celle de la Bibliographie et des Beaux-Arts.

Le flottement des principes du classement se marque encore de nos jours dans des ouvrages dont le titre évite d'être spécial, par exemple dans *Mon Limousin* de Coissac (982), *Le Vieux Périgord* de Georges Rocal (902) et *Le vieux Quercy* d'Eugène Sol (904). Le sous-titre du premier ouvrage *Mœurs, coutumes, légendes* est d'ailleurs inexact ; en ce que (ou du moins) les quatre premières parties, soit plus de 240 pages sur 455 sont consacrées à la géographie et à la propagande touristique. Il est vrai que la cinquième a bien pour titre *Le Folklore* mais les sujets sont classés pour ainsi dire du point de vue anecdotique au petit bonheur.

Coutumes et traditions. — Naissance, mariage, funérailles. — [68] Croyances et superstitions. — Fêtes diverses. — Saints guérisseurs. — Bonnes fontaines. — Sorciers, guérisseurs et remèdes. — Contes et



légendes. — Les dolmens et leurs légendes. — Les proverbes. — Danses et chansons.

Dans la monographie de Eugène Sol, qui est historique et consacre une grande place aux institutions charitables et aux maisons religieuses du Quercy, les différents sujets folkloriques sont intercalés entre des chapitres sur les confréries, ou sur l'agriculture ; il n'y a aucun lien entre les XXVII chapitres. Dans la monographie de Georges Rocal se dessine un classement plus rigoureux : Fiançailles. — Mariage. — Naissance. — Baptême. — Mal des saints. — Fontaines. — Pèlerinages. — Maléfices. — Sorciers. — Remèdes magiques. — Animaux. — Récoltes. — Fêtes. — Agonie. — Funérailles.

Mais on remarquera que si Eugène Sol nous a trop donné, Georges Rocal ne donne pas assez, car il n'y a même aucun chapitre sur la littérature traditionniste, les chansons, les jeux, qui jouent un rôle aussi important dans la vie populaire des Périgourdiens que dans celle des Limousins.

J'ai tenu à citer la table de quelques monographies vraiment bien faites et importantes et dont les auteurs sont à la fois bien au courant et consciencieux. Mais en prenant pour exemple des ouvrages de valeur moindre on aurait trouvé des classements encore moins justifiés. Celui que j'ai adopté ici est celui, non pas de mes monographies publiées, mais de mon petit Folklore de propagande<sup>28</sup> ; car sauf en Savoie, nulle part je n'ai eu la possibilité d'être vraiment complet. Il faut supposer que la multiplicité des faits et la variété de leurs formes ont réduit beaucoup d'enquêteurs au désespoir.

Aussi quelques-uns ont-ils éliminé tout classement et adopté le système du dictionnaire. Je parle dans une section spéciale de ce Manuel des faits folkloriques ainsi disséminés dans des ouvrages dont le but est différent du nôtre. Le fait curieux est que tout récemment quand l'ouvrage classique de Wuttke sur la superstition allemande (*Der deutsche Aberglaube*) fut devenu introuvable en librairie, de

---

<sup>28</sup> *Il s'agit de Le Folklore, croyances et coutumes populaires françaises. Paris, Stock, 1924, 128 p. (La Culture moderne, XI) qui commence par ces mots : « Ceci est un petit livre de propagande en faveur d'une science dans laquelle beaucoup de savants français ont acquis naguère une renommée internationale ; qui cependant n'a jamais été accueillie dans notre enseignement officiel ; et que par suite de la Guerre on tend à délaïsser ».*

bons folkloristes suisses et allemands décidèrent, au lieu d'en donner une réédition augmentée, de couper les chapitres en petits morceaux et de réduire le tout à l'état de dictionnaire. En France deux monographies excellentes ont été présentées sous cette forme, [69] *Les Terroirs Mauges* de Cormeau (369) et le *Petit Dictionnaire des traditions messines* du D<sup>r</sup> de Westphalen (1031). Ces deux auteurs très consciencieux, ont ajouté à la fin des index considérables. Mais je me demande, puisque tout de même ils ont été obligés de considérer les faits sous un angle systématique, pourquoi ils n'ont pas rédigé leur texte d'une manière suivie. Le procédé du dictionnaire élimine évidemment le problème du classement c'est-à-dire en somme le travail de réflexion qui oblige (consiste) à chercher les rapports des phénomènes et à justifier la forme et la marche de l'exposé. Il a par contre l'avantage de pouvoir présenter les petits détails isolément. Mais en définitive, la consultation, pour le présent *Manuel* du nouveau Wuttke ne m'a servi à rien et j'ai fini par me passer de lui.

Chaque article, puisqu'il concerne l'Allemagne entière, ne peut jamais être contenu que dans les généralités, de sorte que si l'on veut obtenir des parallèles précis, il faut se reporter aux ouvrages signalés, qui forment une bibliothèque de cinq ou six mille titres. De plus ce dictionnaire a été fait en collaboration ; il est entendu que tous les auteurs d'articles sont compétents. Mais il n'y a pas d'unité générale, car tous ces auteurs ont des points de vue personnels sur une même question ; chacun est tenu en lisière par le nombre de lignes accordées ; les preuves en faveur d'une théorie connue ou nouvelle ne peuvent pas être données. Nous avons eu en France jadis des tentatives de ce genre, notamment le *Dictionnaire des Sciences anthropologiques* ; il a paru depuis quelques années d'énormes encyclopédies également constituées selon ce système, comme celle de *Religion and Ethics* de Hastings ; ou celle des Sciences sociales de Seligman (aux États-Unis). Mais, et voici un autre inconvénient encore, jamais ces dictionnaires et ces encyclopédies ne peuvent être à jour ; lorsque la dernière feuille paraît, la première ne vaut déjà plus rien, sinon comme document historique.

Quoi qu'il en soit du problème général, en ce qui concerne le folklore la « dictionnarisation » ne doit pas être recommandée aux folkloristes futurs. D'ailleurs ce *Manuel* a précisément pour but de leur four-

nir des cadres dont ils pourront agencer les éléments autrement, en cas de besoin, et selon la nature de leurs matériaux.

On pourrait en effet commencer par la vie matérielle et les arts populaires pour finir par la psychologie pure, ou encore adopter un classement purement extérieur en répétant à propos de chaque catégorie délimitée les mêmes subdivisions. C'est par exemple le système adopté par Paul Sébillot dans son *Folklore de France*, qui ne traite que d'une seule série de phénomènes, les croyances. Mais ces croyances se manifestent dans la vie populaire d'une manière ou d'une autre et ce sont les formes de ces manifestations qui constituent les subdivisions de ces chapitres. Un exemple suffira.

[70]

Toute la catégorie des croyances a d'abord été scindée en quatre parties, par rapport à leur objet :

I. Le Ciel et la Terre ; II. La Mer et les Eaux douces ; III. La Faune et la Flore ; IV Le Peuple et l'Histoire.

Cette division est en somme logique et donne à l'ensemble de l'œuvre un caractère architectural. Mais par là même se trouvent éliminés un grand nombre de faits folkloriques, par exemple toutes les cérémonies de la naissance à la mort. De plus le caractère calendaire des fêtes est éliminé, or ce qui est important dans les fêtes, c'est leur périodicité, qu'elles soient comme on dit, païennes sous formes de bûchers de Carême ou (et) de la Saint-Jean ; ou chrétiennes comme le culte de la Vierge et des saints avec les pratiques de dévotion et les pèlerinages qu'elles impliquent.

Les faits de détail sont ainsi sortis de leur milieu social et de leurs concomitantes psychologiques. Par exemple, il importe peu qu'un saint préside à une pierre, à une source ou à une chapelle, mais bien quelle est sa spécialité magico-religieuse et à quel moment tombe sa fête ou tombent ses pèlerinages ; s'il est ancien dans la localité ou d'importation récente ; quels sont les rites accomplis. Le système de Sébillot classe nécessairement ensemble des faits disparates par leur texture interne ; et en sépare d'autres qui sont identiques par leurs bases psychiques. Même l'index, qui n'est d'ailleurs pas assez développé, surtout au point de vue des concepts et des mécanismes, n'arrive pas à éliminer cette difficulté.

Les grandes divisions comprennent plusieurs chapitres intitulés aussi d'après l'extérieur. Ainsi le troisième livre, consacré à la Terre, se subdivise automatiquement en : I. La Terre, II. Les Montagnes, III. Les Forêts, IV. Les Roches et les Pierres, V. Les Empreintes merveilleuses ; puis vient le Monde souterrain. Chacun de ces chapitres se subdivise à son tour en paragraphes, par exemple pour les Montagnes : origines et particularités ; cataclysmes ; génies et hantises ; merveilles et enchantements.

Mais des cataclysmes se présentent aussi dans le folklore pour le Ciel, les Eaux, le Peuple ; des merveilles et hantises pour tous les autres phénomènes et dans beaucoup de chapitres ultérieurs il a fallu répéter le paragraphe sur la magie et les usages magico-thérapeutiques. Les personnages fantastiques sont répartis non d'après leurs éléments communs mais simplement d'après le lieu et la nature de leur demeure ; tout ce qui concerne le loup comme tel est réuni ; mais le plus souvent le loup n'est qu'un accessoire ou tout au plus un élément d'une catégorie plus vaste, comme celle des métamorphoses en animal, ou des usages médicaux dits superstitieux.

En somme, dans le folklore comme en botanique et dans les [71] autres sciences, il vaut mieux tenter de classer les phénomènes selon les rapports internes que selon les similitudes externes. De toutes manières, d'ailleurs on n'évitera pas les répétitions, puisque ces phénomènes sont vivants et sans cesse changeants, même au moment de l'observation. Selon mon expérience, le cadre que j'ai adopté pour mes monographies et pour ce Manuel réduit les répétitions au minimum.

Il convient d'ajouter qu'un classement scientifique n'est pas nécessairement identique à un classement bibliographique ; et réciproquement. Le but du premier est l'explication des phénomènes ; le second la commodité du savant et, on ne saurait l'oublier, celles des bibliothécaires. Une bibliographie n'est que le premier échelon d'un travail qui en comprend plusieurs, et parfois beaucoup, c'est pourquoi je n'ai pas adopté ici le système de la *Volkskundliche Bibliographie* (Bibliographie folklorique) fondé par l'excellent savant suisse Hofmann-Krayer. Il a été, ainsi que ses successeurs, soumis aux nécessités bibliographiques, parmi lesquelles l'une des plus importantes est un classement secondaire géographique et d'autant plus qu'au folklore a été annexée ici l'ethnographie mondiale, au moins partiellement. Peu à peu, il s'est produit dans la répartition des titres une forte dichotomisation due en

partie, non seulement à l'augmentation mondiale du nombre des folkloristes et de leurs publications, mais aussi au fait, que comme toutes les sciences, plus le folklore se cultive, plus il surgit de problèmes nouveaux, plus enfin, les petits faits attirent l'attention des chercheurs et des théoriciens, Relativement le folklore français est (paraît) pauvre ; mais puisqu'il y a tant de régions encore mal explorées, peut-être est-il, même maintenant, plus riche qu'il ne paraît. Je le suppose d'après l'étonnante richesse de mes découvertes en Savoie, en Dauphiné et dans le Vivarais <sup>29</sup> riches non pas seulement comme masse, mais aussi comme faits nouveaux. C'est pourquoi il me semble utile de donner en Appendice la (une) traduction de la Table de la *Volkskundliche Bibliographie* pour les années [ ] parue en [ ].

D'autres pays ont déjà des Manuels de folklore, en Angleterre celui de Miss Burns, l'Italie celui de Raffaele Corso ; il y en a aussi en pays Scandinaves et slaves ; mais ces deux-ci suffiront comme exemples de classements différents du mien.

Le *Handbook* de miss Burns a un caractère officiel puisqu'il a été publié par la *Folklore Society* de Londres selon un plan d'abord [72] élaboré par sir Laurence Gomme, amendé ensuite par M. Sidney Hartland qui comptent tous deux parmi les grands folkloristes anglais. De nombreux collaborateurs ont rédigé soit des chapitres entiers, soit des sections de chapitres, tous bien connus aussi. Le manuscrit a été soumis au Comité de la Société qui a proposé des corrections et des additions. Ce manuel avait pour but, non seulement de fournir des renseignements mais aussi de donner une plus forte impulsion aux recherches locales. L'arrangement des sujets constitue donc un cadre que les savants d'outre-Manche ont regardé à la fois comme scientifique et comme pratique. Pourtant, si on compare la table des matières à la nôtre on verra que beaucoup de sujets importants ont été omis, notamment toute la section matérielle, la muséographie et les arts populaires ; et que très souvent l'essentiel est subordonné au secondaire, la constante à la variable.

---

<sup>29</sup> Van Gennep avait entrepris une enquête par questionnaires dans le Vivarais (Ardèche). Dans la bibliographie du Manuel (t. III, p. 224) il signale qu'il a touché 284 communes et reçu 394 réponses. Il projetait d'utiliser ces documents en vue d'une monographie qui fut annoncée sous le titre *Le Folklore de l'Ardèche* (2 vol. in 8°) dans tous les volumes du Manuel sauf le dernier qui est posthume.

L'ouvrage est divisé en trois parties principales : Croyance et pratique ; Coutumes ; Histoires, chansons et dictons. Or dans la deuxième partie jouent aussi des croyances et des coutumes ; et dans la première sont classés des phénomènes dont le caractère institutionnel est évident sinon pratiquement dans nos civilisations modernes, au moins en principe, par exemple la divination qui était dans l'antiquité classique et européenne, en Égypte et dans bien d'autres pays l'activité d'un corps spécialisé de prêtres-magiciens. Voici le tableau ainsi obtenu.

### *Croyance et pratique.*

La Terre et le Ciel. — Le monde végétal. — Le monde animal. — Les êtres humains. — Les choses faites par l'homme. — L'âme et l'autre vie. — Les êtres surnaturels. — Les présages et la divination. — L'art magique. — La maladie et la médecine.

### *Coutumes.*

Les institutions politiques et sociales. — Les rites de la vie individuelle. — Occupations et industries. — Jeûnes et fêtes calendaires. — Jeux, sports et divertissements.

### *Histoires, chansons et dictons.*

Histoires : *a)* racontées comme vraies ; *b)* racontées comme amusement. — Chants et ballades. — Proverbes et devinettes. — Rimes proverbiales et dictons locaux.

Il faut ajouter que ce Manuel ne concerne pas seulement le folklore anglais, mais le folklore mondial et dépasse sur certains points le cadre européen en parlant d'institutions ou de croyances qui n'existent pas et probablement n'ont jamais existé sur notre sol, par exemple le totémisme, ou certaines doctrines eschatologiques. Ce dépassement a eu pour effet de limiter l'enquête en Angleterre au domaine plus spécialement psychologique, bien que dans la première partie les matières soient classées selon deux principes : soit [73] par rapport à l'objet de la croyance et à la matière utilisée, soit par rapport au mécanisme mental impliqué par les rites effectués. La deuxième partie contient

des sujets disparates puisque les uns sont stables et fixes, les autres variables et transitoires ; quelques-uns sont occasionnels et d'autres sont périodiques.

Sans doute, la méthode comparative ou ethnographique qui est utilisée dans ce Manuel est parfaitement légitime<sup>30</sup>. Mais je crains bien que l'accumulation des faits empruntés à toutes les formes de civilisation et toutes sortes de peuples ne soit pas d'une utilité directe lorsqu'on veut faire une enquête sur un territoire limité, Angleterre ou Irlande, Bretagne ou Provence par exemple ; à ce que m'a dit mon ami Wright, l'un des collaborateurs de ce *Handbook*, l'effet pratique en Grande Bretagne a été à peu près nul et il n'a pas suscité de chercheurs nouveaux ni déterminé la formation d'une nouvelle équipe de folkloristes.

Le manuel de Raffaele Corso, qui avait pour but, lui aussi, de donner une impulsion nouvelle aux enquêtes locales en fournissant aux chercheurs italiens les idées générales et des moyens d'information bibliographique, est par suite plutôt une sorte d'introduction à un traité, qu'un traité véritable. La table manifeste cette attitude qui est légitime et qui est corrigée par des indications en note et une bibliographie terminale.

Les précurseurs. — le nom (de la science). — la définition. — la méthode. — les écoles. — le folklore. — le folklore italien.

C'est ce dernier chapitre qui correspondrait le mieux à l'idée d'un manuel, n'était que trop peu de sujets y sont exposés. Corso ne signale que :

I. la poésie populaire ; II la mythologie populaire ; III. la parémiographie, l'ethnique traditionnelle et la démopsychologie.

Ici aussi le folklore est conçu principalement comme une science historique, une science psychologique et l'étude d'une certaine partie, dite populaire, de la littérature. L'absence d'un chapitre spécial sur les chansons (textes et timbres) et celle d'un chapitre sur les métiers et arts populaires ne se justifie guère. De même la bibliographie cite

---

<sup>30</sup> Sur la méthode comparative, voir en particulier son article « Tabou totémisme et méthode comparative », dans *Religion, mœurs et légendes*, t. II, Paris, *Mercur de France*, 1909, pp. 22-88.

beaucoup d'ouvrages de folklore en toutes langues mais ne fournit aucune bibliographie spécifiquement italienne, par provinces ou régions.

Il va sans dire qu'avant de choisir définitivement mon plan, ou mon cadre, j'ai consulté bien d'autres ouvrages de folklore qui tendaient plus ou moins au manuel. Même en Allemagne où on s'attendrait à rencontrer un esprit absolument systématique un classement [74] correct ne paraît pas avoir réussi à s'imposer. Le dernier ouvrage d'ensemble sur le folklore allemand a été rédigé par plusieurs folkloristes de langue allemande éminents, sous la direction d'Adolf Spamer (18), lui-même connu par d'excellents travaux. Tout en tenant compte de la difficulté à recruter des collaborateurs de réelle valeur pour ce genre d'œuvres collectives, on peut s'étonner de la disposition des sujets et des chevauchements, comme le prouve la table suivante :

Nature et buts du folklore. — Histoire du folklore allemand. — Folklore et ethnographie. — Folklore et histoire du peuplement. — Racines préhistoriques du folklore. — La croyance populaire. — Mœurs et coutumes. — La médecine populaire. — La langue populaire. — La légende populaire. — La forme du récit populaire. — Les contes. — L'énigme populaire. — Nature et migrations de la chanson populaire. — La chanson populaire. — La danse et le jeu populaires. — Le théâtre populaire. — Ce que lit le peuple. — Bases de l'art populaire allemand. — Le bois. — Les poteries. — Les textiles. — Les métaux dans l'art populaire. — La maison allemande. — Les costumes populaires, — Le folklore et le droit. — Le folklore et l'éducation du peuple. — Le peuple et la religion. — Le caractère du peuple allemand. — Buts du folklore allemand. — L'organisation du folklore en Allemagne et à l'étranger.

Il s'agit, comme on voit, d'un ouvrage de vulgarisation plus que d'un traité ou d'un manuel ; c'est ce qui explique que certains sujets de détail, comme le travail du bois ou des métaux, ont été mis sur le même plan que des sujets de théorie pure, et que le chapitre sur la religion populaire qui (si on y adjoint la magie) devrait être à la base du tout n'est que traité sommairement dans un chapitre situé vers la fin de l'ouvrage ; enfin que plusieurs chapitres éloignés les uns des autres traitent pourtant de questions connexes. Spamer le tout premier connaît les défauts de l'ouvrage ; non seulement il déclare à la fin de sa préface qu'il s'agit d'un premier essai de fournir une vue d'ensemble au folklore allemand ; mais il m'a écrit que lui-même et ses collabora-



teurs travaillent à un remaniement de tous les chapitres. Sur les divers points de détail typiques ou curieux, le deuxième volume donne des indications iconographiques, théoriques et bibliographiques. Ce n'est donc pas pour critiquer cette œuvre en réalité considérable que j'en parle ici mais seulement pour montrer que le cadre adopté diffère essentiellement de celui de ce *Manuel* à la fois en son principe et par sa forme. Dois-je ajouter qu'en Allemagne le folklore est depuis une cinquantaine d'années utilisé pour la propagande « pan-germanique » et plus récemment national-socialiste, alors que le présent traité restera résolument sur le terrain scientifique seul.

[75]

**textes inédits sur le folklore français contemporain**  
présentés et annotés par Nicole Belmont.

## IV

---

# PAYS, ZONES FOLKLORIQUES

[Retour à la table des matières](#)

*Ces cinq textes ont aboutit, dans le tome III du Manuel, à de simples listes, celle des Provinces (pp. 59-64) et celle des Pays de France (pp. 65-92), précédées de quelques lignes d'introduction. A consulter ces listes, on ne soupçonne pas tout le travail préalable qu'elles ont exigé et dont ces quelques pages nous donnent une idée : travail de réflexion théorique sur la notion de pays et travail de débroussaillage et d'inventaire des pays de France. Peu de chose avait été publié sur cette question, à part l'ouvrage de Louis Gallois, Régions naturelles et noms de pays (Paris, A. Colin, 1908), au point que Van Gennep note dans « Les enquêtes à faire et les ouvrages à publier » le sujet suivant : « Une monographie des pays de France : nom ; limites, absorption dans les mandements carolingiens, les diocèses, les provinces, les départements ; déterminer dans quelles conditions les anciens pays coïncident ou non avec les cantons modernes. »*

*On peut reconstituer, plus ou moins, les étapes de ce travail de réflexion que Van Gennep avait l'intention de reprendre dans les Conclusions. Par chance il avait conservé dans ce dossier le double d'une lettre qu'il avait envoyée à Louis Gallois, en date du 16 janvier*

1927 (on y apprend au passage que son premier projet pour le Manuel ne prévoyait que deux volumes). Sa préoccupation essentielle est de localiser les faits folkloriques avec précision pour ne pas tomber dans « la méthode généralisatrice encore à la mode des Frazer, etc. » : « Il est très important que je puisse toujours dire dans quel « pays » telle coutume existe ou non. Pour la Savoie, comme c'est mon pays, je sais que si une coutume existe en Maurienne p. ex., cela ne prouve rien pour le Chablais et réciproquement ; or la formule courante est « en Savoie » de sorte qu'on ne sait pas non plus s'il s'agit de l'ancien comté-duché ou du département ». Il a donc besoin d'un tableau de concordance des noms de « pays » et des noms de grandes provinces, enfin des départements. Gallois, dans sa réponse, fait état de la quasi-impossibilité d'établir un tel répertoire en raison des complexités du problème : « Plus j'y réfléchis, plus je vois la difficulté de faire concorder des noms usuels, populaires de régions, avec des noms historiques ou politiques, ce qui est à peu près la même chose. [76] D'autant plus que les noms de pays n'ont souvent pas de limites précises ».

Entre 1927 et 1934, il accumule un grand nombre de petites notes sur des faits localisés dans l'espoir de déterminer des zones folkloriques. Ainsi se demande-t-il « si le bassin d'une rivière constitue un tout homogène au point de vue folklorique », c'est-à-dire s'il y a coïncidence entre géographie et folklore. Il constate que les coïncidences des frontières folkloriques et linguistiques sont extrêmement rares, malgré un exemple frappant dans les territoires lorrains de langue allemande (repris dans le tome premier, vol. III, pp. 1405-1406, du Manuel : le Gründonnerstag ou Jeudi vert). Dans une note restée inachevée, mais conservée dans ce même dossier, il se prononce finalement d'une manière catégorique : « Je puis dire... que ni la géologie, ni la géographie économique, ni la géographie dite humaine, ni l'histoire politique, ni l'histoire administrative, ni la linguistique n'expliquent les ressemblances ou les différences qui se manifestent en France, considérée globalement, dans le plan du folklore ».

À la même époque sans doute, dans son article sur la méthodologie du folklore (Lares, vol. V, n° 1, 1934, pp. 20-34), il aboutit à une définition assez négative de la zone folklorique qui est indépendante des plans naturel (géographique), historique (par rapport aux diocèses par exemple, dont les limites restèrent assez stables au cours des siè-

cles) et linguistique. Et cependant la méthode cartographique prouve l'existence de zones folkloriques. Il faut donc admettre qu'il s'agit d'un phénomène autonome.

Cette insistance sur la nécessité de localiser très précisément les faits folkloriques paraît à notre époque assez superflue parce que, grâce à Van Gennep, on a pris l'habitude de le faire en même temps qu'on en ressent strictement l'obligation. Mais il ne faut pas oublier qu'avant lui la pratique était loin d'être courante et l'on verra dans l'un de ces textes qu'il remarque que Dergny est l'un des rares folkloristes à avoir eu cette honnêteté. C'est pour cette raison qu'il préconise la méthode cartographique, car celle-ci ne permet aucune tricherie ; il l'expose dans cet article déjà cité de la revue *Lares* et dans l'introduction du *Manuel* (pp. 85-94).

En fait cette insistance, qui s'explique très bien par la nécessité d'introduire une rigueur scientifique dans un domaine où sévissaient beaucoup trop d'amateurs, répond peut-être aussi à un besoin plus profond chez Van Gennep. Il rejette en effet violemment la perspective historique en ethnographie et en folklore, parce que ces disciplines s'occupent de faits vivants. Aussi, étant donné qu'il refuse leur ancrage dans le temps, ressent-il peut-être la nécessité de leur en assurer un dans l'espace, d'où les concepts de « pays », de zone folklorique, [77] de fait localisé, etc. Ce pivotement de perspective a une grande importance méthodologique et théorique, car il permet d'appréhender les variantes. L'addition d'un axe horizontal (géographique) à l'axe vertical (historique) — ou la substitution de l'un à l'autre — est peut-être l'une des contributions les plus précieuses de l'ethnologie aux sciences humaines : elle apporte en effet avec elle la conscience de la diversité humaine, presque complètement ignorée jusque-là par ces sciences. Sur ce problème, on se reportera au texte intitulé « Des variations folkloriques », p. 43.

\*

\* \*

Van Gennep introduit ici la notion de « pays », unités locales qui correspondent à peu près aux cantons actuels et qui sont caractérisées par le type physique des habitants, le type du village, de la maison, du costume, par le dialecte et surtout par les mœurs et les coutu-

*mes. Mais c'est là une définition idéale et on verra les difficultés de Van Gennep aux prises avec des cas concrets.*

À la veille de la Révolution, la France était divisée administrativement en provinces constituées chacune par la réunion de plusieurs régions ou « pays » qui avaient conservé des caractères propres au travers des vicissitudes politiques et militaires. La diversité provinciale était considérable, par la langue, le costume, les mœurs et les coutumes. Cependant l'unité française était constituée et loin de la diminuer, la Convention la renforça. C'est même pour éliminer davantage encore les diversités locales, des restes d'autonomie, des tendances plus ou moins séparatistes qu'elle supprima les provinces et les découpa en départements, en se basant au moins théoriquement, sur les conditions naturelles, sans tenir compte des conditions traditionnelles.

#### **(Carte des provinces et départements)**

Mais les provinces de 1789 n'étaient pas toutes des unités folkloriques, c'est-à-dire populaires. Sans doute, la Bretagne administrative correspondait, sauf parfois pour certaines zones limites, à la Bretagne autrefois libre et autonome ; sans doute aussi la Flandre était essentiellement peuplée de Flamands ; mais en règle générale, il n'y avait pas coïncidence entre la circonscription de la province et son peuple essentiel. Ainsi la Bourgogne englobait la Bresse, mais les Bressans n'ont que peu de choses communes avec les vrais Bourguignons ; dans le Languedoc on avait inscrit le Vivarais qui se distingue [78] nettement du Languedoc proprement dit ou région de Montpellier. D'autre part on avait constitué des provinces artificielles comme la Guyenne, qui n'a jamais constitué une unité populaire mais seulement une agrégation de plusieurs unités. Enfin, certaines unités ethniques avaient été au cours des siècles coupées en deux et sont de nos jours encore séparées par des frontières d'État : Flamands dans le Nord, Basques dans le Sud-Ouest, Savoyards et Dauphinois des Hautes-Alpes coupés de la vallée d'Aoste et des vallées vaudoises du Piémont.

En dernière analyse on constate que la France est constituée, au-dessus des circonscriptions administratives, par un très grand nombre d'unités locales appelées « pays », qui correspondent à peu près à nos cantons actuels et qui ont malgré l'uniformisation progressive, conservé leurs caractères anciens. Dans quelques cas mais pas dans tous, on

peut même reconnaître dans ces cantons la persistance d'anciennes tribus gauloises et, vers le sud-est, ligures ; vers le nord-est, germaniques. Cette persistance se marque dans le type (crâne rond ou allongé ; cheveux sombres ou clairs ; yeux bruns ou bleus, taille petite ou grande) ; le village (concentré ou éparpillé en fermes), la maison (avec ou sans cour centrale ; avec ou sans balcon ; avec ou sans corridor central ; avec communs adjacents ou séparés) ; le costume (au moins anciennement) ; le dialecte ; et d'une manière générale dans les mœurs et coutumes de tout ordre.

Ces éléments de notre vie sociale sont parmi les plus tenaces, rien ne les affecte, ni la forme de gouvernement, ni les invasions, ni les occupations militaires, ni même les conditions économiques. Car les mœurs et coutumes font partie de l'armature psychique et constituent le milieu mental auquel chaque individu s'adapte inconsciemment dès même le jour de sa naissance et en vertu des qualités ancestrales héritées. De ce point de vue, qui a été acquis peu à peu par les recherches en tous pays des ethnographes et des folkloristes, les mœurs et coutumes ne sont plus à considérer, comme on le faisait il y a une centaine d'années encore, comme des bizarreries, des curiosités, ou même des dégénérescences. La vie rurale n'est pas une mauvaise imitation de la vie bourgeoise ou de cour ; c'est d'elle au contraire que les bourgeois, les courtisans, nos hommes de génie même ont tiré leurs forces les meilleures, leur puissance d'émotion, leurs facultés d'analyse et de synthèse, bref leur valeur humaine. Ceci se marque nettement dans notre littérature et fait que Corneille et Molière, Rabelais ou Montaigne, Flaubert et Mistral ont un ton à eux, inimitable. Et c'est le mélange de toutes ces particularités de nos pays et cantons qui, amalgamés dans la forge de Paris, a fait de cette ville le réservoir de tendances si diverses et pourtant unifiées.

[79]

Paris, à proprement parler, est une province à part. Mais on doit en dire autant de Lyon, qui a peu de contact folklorique avec le Lyonnais rural qui l'entoure ; car Lyon est autant dauphinois, bressan, forézien, auvergnat ; et des colonies italiennes y ont exercé une grande influence. On ne devra pas regarder non plus Marseille comme provençal, car c'est un de ces ports méditerranéens qui avec d'autres, Barcelone, Alger, Alexandrie, Istamboul, Trieste constituent un monde à part de même que Hambourg, Londres et New York sont des mondes à part,

nullement représentatifs de leur hinterland. Pour employer une image mécanique, Paris est concentrique, Marseille et ces autres ports sont excentriques. Le même phénomène se constate à Nice, Sète et Bordeaux, Nantes, Le Havre, Boulogne, mais à un moindre degré.

Mais de ces ports partent vers d'autres centres intérieurs des influences qui peu à peu se combinent à la manière de vivre local. La Marseillaise nous offre un cas typique de ce genre ; née à Strasbourg, elle voyage à Marseille, revient sur Paris, repart vers l'Est et puis se répand dans la France entière, par vagues successives ; car divers pays de France, et divers gouvernements, n'en voulurent pas d'abord. Elle est devenue par à coups, un symbole national comme ont été des symboles d'autres chants, des drapeaux, des armoiries <sup>31</sup>. Au moyen âge ces symboles étaient en nombre aussi considérables que les monnaies frappées par les seigneurs, les évêques et les villes. Mais de ce que ces symboles ont disparu peu à peu il ne s'ensuit pas que les idées et les sentiments qu'ils représentaient aient disparu aussi.

Et c'est une expérience qu'avec le développement de l'automobile chacun peut faire aisément : que de cent en cent kilomètres, même si le paysage ne change que peu, le type des villages, des maisons et de leurs habitants change sans cesse. Cette variation frappe surtout les étrangers, ce qui est naturel, car nous y sommes tous trop habitués pour ne point la regarder comme normale. Ce que les étrangers ne comprennent pas, on me l'a dit souvent aux États-Unis surtout, c'est comment cette variété est adaptée à notre unité à la fois politique et sentimentale, unité si nette que par France partout dans le Monde on comprend une entité nationale définie, alors que les mots Allemagne, Grande-Bretagne, Russie, par exemple ne représentent rien de tel, mais plutôt un agglomérat de fractions disparates.

Elle tient à ce que sur un certain nombre de points, à cause de notre longue royauté, puis de la Convention centralisatrice, de Napoléon [80] et des gouvernements suivants, y compris la République actuelle (surtout par l'école), nous sommes tous d'accord et que les oppositions, naturelles en tant que facteur de vie, ne se marquent plus que sur des points en somme secondaires. Il est certain que les cérémonies du mariage se présentent à nous sous des formes diverses dans nos

---

<sup>31</sup> Voir sur ce problème son livre intitulé *Les Éléments extérieurs de la nationalité*. Paris, Payot, 1922.

provinces, mais que le mariage comme institution sociale est identique d'un bout à l'autre du territoire français. On voit aisément *en auto* que les villages de l'Ile-de-France s'allongent le long de la route, au lieu que les villages lorrains ne comprennent que quelques maisons au chef-lieu et des fermes éparpillées et isolées ; on voit aussi que la maison française centrale a un corridor, au lieu que vers le sud on entre directement dans une grande salle. Mais la famille en tant qu'institution est partout organisée sur les mêmes bases, à savoir romaines plus ou moins modifiées.

Ici, ce qu'on voudrait, c'est donner un tableau véridique et direct du Visage populaire de la France. On s'est beaucoup intéressé jusqu'ici à son Visage archéologique et monumental. Mais il n'existe aucun ouvrage d'ensemble sur les mœurs et coutumes, sur les manières de vivre de ce peuple français qui forment la base proprement dite de la Nation. Même les quatre volumes sur les Français peints par eux-mêmes (210) parus en 1840-1842 ne donnent qu'une idée fautive de nos mœurs parce que ce furent des exercices de style plus ou moins réussis, dus à des auteurs qui tous étaient des bourgeois sans contact direct avec les populations rurales. Et d'ailleurs en ce temps la Province n'apparaissait aux Parisiens que comme un pays plein de niaiserie et de ridicule. Il faut avouer d'ailleurs que seuls les progrès de la photographie et du cinéma permettent de peindre ce Visage de la France rurale et populaire et qu'auparavant cette documentation était vraiment difficile. Au temps des carrioles et des diligences elle eut exigé aussi beaucoup de dépenses et de fatigues.

Sans doute une enquête comme celle-ci aurait dû être faite autrefois, au moins avant la Guerre ; car les coutumes, et surtout les costumes, ont disparu très vite, plus vite sans doute qu'on ne pouvait le supposer. Aussi trouvera-t-on ici, dans une mesure raisonnable, quelques documents rétrospectifs ; pas beaucoup parce que rares sont ceux qui sont exacts ; le romantisme et la mode ont trop souvent déformé la vision des artistes ; peu d'ailleurs ont jugé que ce qu'ils voyaient méritait d'être noté et conservé.

\*

\* \*



[81]

## *Les Pagi, les Pays et le Folklore*

[Retour à la table des matières](#)

*Afin de mieux caractériser la notion de pays, Van Gennep fait appel aux données historiques étudiées par Grenier ; il ne fait pas de doute en effet que, dans la plupart des cas, les « pays » sont issus des pagi gallo-romains.*

Les recherches les plus récentes des archéologues d'une part, des géographes de l'autre ont démontré l'indépendance de la région naturelle et de la cité gallo-romaine ainsi que des *pagi* qui la constituaient. Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle une théorie d'apparence très raisonnable fut proposée selon laquelle le *pagus* constituait une unité primitivement géographique ou région naturelle et que c'est ce facteur naturel qui avait déterminé, non seulement sa formation, mais aussi sa survivance jusqu'à nos jours. Louis Gallois fut le premier sans doute, par une étude approfondie des textes et des conditions de fait, à faire remarquer qu'un *pagus* comprend des possibilités économiques aussi diverses que possible, parce que les hommes ont besoin pour survivre de beaucoup de produits divers : et, en règle générale, les unités géographiques ne correspondent pas aux unités historiques, au sens politique et administratif du mot.

Les conclusions de Gallois ont été adoptées pour la période gallo-romaine par Grenier :

« La variété du terroir et les facilités de communication apparaissent comme les conditions essentielles que tout groupe humain, grand ou petit, a toujours exigé d'une terre dont il a fait sa possession. Les *pagi* pas plus que les cités de l'époque gallo-romaine n'ont donc pu correspondre exactement aux régions naturelles que distingue le géographe ». (Grenier, *Manuel d'archéologie*, t. V, *loc. cit.*, p. 150).

Pour les régions de la France où des régions naturelles ont été explorées folkloriquement commune par commune, on constate également que la condition essentielle de la vie collective est non pas la

constitution et la nature humide ou sèche, pauvre ou riche, du sol, mais le système des relations inter-individuelles. C'est pourquoi en régions de montagnes les cols unissent et les rivières (cours d'eau) séparent alors qu'en pays de plaines les rivières servent de chemin et de lien de telle sorte que les deux rives sont occupées par des populations de même origine et de mêmes mœurs. Dans les montagnes au contraire l'unité sociale, donc aussi folklorique se situe à cheval, dans les deux « piémonts ».

Si le « *pagus* » n'était pas une unité géographique, qu'était-il ? C'était originairement un groupe de famille, une tribu selon Grenier, [82] qui se déplaçait et survivait même dans le cas de changement de territoire : une fois fixée, son nom devenait celui du territoire et celui-ci était catalogué dans le système administratif ; la cité n'était qu'un assemblage de *pagi*. L'habitant d'un *pagus* était un *paganus* et c'était ce terme qui indiquait l'appartenance à un petit groupe individualisé. La forme moderne de paysan implique le même sentiment sous-jacent de solidarité tribale.

La répartition politique du territoire en *pagi* n'a été évidemment qu'un phénomène relativement tardif. Le fait intéressant est que, lors de la réorganisation de la France en départements l'unité de base est à peu de choses restée la même, sous le nom de canton. Du moins en Savoie, ces cantons sont bien différenciés : pour d'autres régions de la France aussi j'ai constaté la même chose. Mais je ne voudrais prétendre que dans tous les cas, le canton est le successeur direct de l'ancien *pagus*, surtout au point de vue anthropologique car beaucoup d'entre eux ont été dévastés par les pestes et les guerres à plusieurs reprises et leur population s'est entièrement renouvelée plusieurs fois. Ceci est vrai notamment des cantons de la France septentrionale, pour les épidémies de ceux de la vallée du Rhône.

Le fait important pour nous est que le *pagus* depuis son origine jusqu'à sa transformation relative en canton ne présente à l'observation que peu de caractères différentiels d'ordre naturel ou politique, mais surtout des caractères différentiels d'ordre psychologique et par suite folklorique. Le sentiment de cohésion cantonale s'affirme volontiers même de nos jours quand on cause avec les paysans de n'importe quelle région. Mais il ne se manifeste plus guère que lors de certaines foires, elles-mêmes anciennement en relation avec une fête patronale ; ou par la survivance de certains pèlerinages organisés collectivement.

Mais à l'époque gallo-romaine, et c'est là un fait très important pour nous, trop sommairement présenté à mon goût par Grenier, la solidarité de cité et de pagus se manifestait d'une manière organisée :

« A la région choisie... l'homme a donné un centre, centre religieux d'abord, politique et économique. La plupart du temps, à l'époque gallo-romaine ces trois fonctions se trouvent rassemblées en un même lieu. Le sanctuaire fédéral est la capitale ; la capitale est le marché ; la fête religieuse et la foire coïncident le plus souvent ... Comme la cité, le *pagus* devait avoir son centre. Pour l'époque de l'indépendance on n'oserait affirmer que ce fut toujours une bourgade. Des lieux saints ont pu jouer souvent ce rôle ; le marché pouvait n'être qu'une foire de quelques jours à un carrefour habituellement [83] désert, comme la forteresse un oppidum qui ne se peuplait qu'aux jours de danger. L'époque romaine dut stabiliser ce chef-lieu ». (A. Grenier, *Archéologie Gallo-Romaine*, t. V, *op. cit.*, pp. 149-152).

Nous voici donc en plein folklore ; la modification du culte et de la religion officiels, le changement de nom des puissances surnaturelles (dieux, saints, etc..) invoquées, les déplacements calendaires de la « fête du pays » les remaniements des limites pendant la féodalité, et même la construction de routes nouvelles n'ont rien modifié au fond même de sa vie.

De sorte que, avec les restrictions indiquées ci-dessus quant à l'identification des cantons modernes et des *pagi* anciens, le folklore gallo-romain a conservé dans nos campagnes nos éléments dominants jusqu'à nos jours. Les Hautes-Alpes fournissent un fait typique de cet ordre : pendant des siècles, annuellement, certaines paroisses se rendaient en pèlerinage collectif auprès de lacs situés en très haute montagne et plus ou moins placés sous la protection d'un saint. La rencontre des groupes était réglée selon un scénario très strict, et aussi leur séparation. De cette manière ces paroisses renouvelaient périodiquement le lien « tribal » ou de *pagus* que la nature semblait rompre incessamment. (FI. Hautes-Alpes, Manuscrit) <sup>32</sup>.

On pourrait d'ailleurs pousser l'argument en tenant compte des limites ou frontières de ces circonscriptions territoriales. J'aurai de nou-

---

<sup>32</sup> *Le Folklore des Hautes-Alpes*. Paris, Maisonneuve, 1946-1948, 2 vol. Voir en particulier le chap. XIV (t. I, pp. 317-358), intitulé « Les Processions annuelles en haute montagne ».

veau recours ici aux recherches (conclusions) de Grenier, qui résume toute une série de travaux monographiques. Les voies *vicinales* étaient entretenues par les habitants du *pagus* ; celui-ci avait pour chef-lieu une bourgade, ou *vicus* ; d'où le nom de ces chemins. Ces voies mettaient en communication les divers villages, hameaux et *fundus* du *pagus* ; et Jullian a démontré que la plupart de nos villages ont succédé à un *fundus*, ou propriété gallo-romaine. Cette propriété avait pour centre religieux un laraire ; et on a constaté que « les premières églises rurales fondées dès le IV<sup>e</sup> siècle soit par des moines, soit par des évêques sur des terres leur appartenant, soit par des particuliers dans leur propriété se sont trouvées dans la villa elle-même ou à ses abords. L'oratoire chrétien remplaçait, dans le domaine, le laraire du maître et sauf raison particulière l'église ne change pas son emplacement » (Grenier, *Archéologie Gallo-romaine*, t. VI, 2, p. 940). De sorte que nos églises paroissiales, et c'est là une bien jolie découverte de Camille Jullian, s'élèvent normalement sur les ruines de la villa, au nœud même des routes et chemins [84] de la paroisse. Le principe de situer l'église au centre du domaine a persisté pendant l'époque carolingienne.

Il y aurait donc, dans l'histoire générale de la France et par suite aussi dans les manifestations psychiques et sociales qui constituent le folklore, deux éléments de stabilité, le domaine ou *fundus*, villa, court, etc. et l'assemblage de domaines de ce type sous le nom de *pagus* ; par contre l'unité administrative nommée  *cité*  a disparu et ne coïncide pas avec ce que plus tard on nomma provinces. Il importe pourtant de signaler aussi le rôle joué, au moins dans certaines régions par la circonscription carolingienne dite *mandement*, par exemple dans le Velay et l'Auvergne. J'ai tenté pour ces régions et pour le Vivarais de trouver des correspondances avec le folklore local, sans y parvenir <sup>33</sup>. Peut-être le fait s'explique-t-il par l'absence de centre religieux alors que ce centre était le pivot même du *fundus*, du *pagus* et de la *civitas*.

Mais il y a d'autres points de raccord entre le folklore actuel, au sens large donné ici à ce terme, et la période gallo-romaine, période dont on ne saurait assez répéter qu'elle est à la base de toute l'évolution française rurale, urbaine, routière (donc maintenant touristique) et

---

<sup>33</sup> *Le Folklore de l'Auvergne et du Velay*. Paris, Maisonneuve, 1942. Pour le Vivarais, voir la note 1, p. 69.

même politique puisque nos députés et sénateurs sont l'émanation des vieux groupements locaux, même, quoiqu'ils prétendent, les élus socialistes ou communistes.

Si l'église a succédé au laraire domanial, la plupart de nos oratoires, montjoies, chapelles isolées ont été d'abord construites sur le bord des voies romaines et dans quelques cas néolithiques ; car souvent les voies romaines n'ont été qu'une réfection ou une rectification des anciens chemins préhistoriques, des pistes à travers bois et des drayes de transhumance. Grenier cite plusieurs cas précis de remplacement de cet ordre (A. Grenier, *Archéologie gallo-romaine*, t. VI, pp. 146-150) et j'en ai trouvé bien d'autres dans les Alpes, la Flandre et le Hainaut <sup>34</sup>.

Or ce qui nous importe ici, ce ne sont pas les grands monuments du culte, églises, cathédrales, mais surtout les témoins de la foi populaire. Malheureusement beaucoup d'entre eux ont été détruits au cours des siècles. Il n'en est que plus intéressant de savoir qu'en cherchant le long des voies romaines on a des chances de trouver quelques traces soit des *sacella* et *fana* gallo-romaines, soit des oratoires chrétiens vraiment anciens.



[85]

## ***Pays (1)***

[Retour à la table des matières](#)

*Van Gennep avance un peu dans la caractérisation des pays dont il affirme avec force qu'ils ont peu à voir avec la géographie. En effet une communauté a besoin pour subsister d'une certaine variété de ressources, que le territoire d'un village n'offre pas toujours ; en revanche un « pays » la possède souvent, ce qui lui donne une nécessité à base économique. Mais l'économie ne représente jamais pour Van*

---

<sup>34</sup> *Le Folklore des Hautes-Alpes, op. cit. Le Folklore de la Flandre et du Hainaut français*. Paris, Maisonneuve, 1935, 2 vol.

*Gennep l'explication dernière, qui, pour lui, est souvent d'ordre psychologique. C'est une tendance qu'on constate à travers toute son œuvre, depuis ses premiers ouvrages jusqu'au Manuel dans lequel il déclare que « l'attitude psychologique sert, du moins, de contrepoids à l'attitude économique » (p. 100).*

Le problème des pays de la France, et plus ou moins des régions limitrophes, peut être considéré de quatre points de vue différents : linguistique, archéologique et historique, géographique et populaire — folklorique.

1° *Linguistique*. Il y a lieu de se demander dans quelle mesure les noms modernes des pays dérivent de leurs noms anciens. Ces noms ont été relevés sur [ ] et Longnon leur a consacré une étude spéciale <sup>35</sup> (1). La plupart des noms anciens se terminent en *acensis*, ou *ensis* et leur transformation en français a obéi à des règles communes selon lesquelles on a eu tantôt *enseien*, tantôt *ois*, *ensois*, *atien*, *acois*, etc. Mais il arrive que certains noms modernes dont la forme linguistique est correcte ne correspondent pas à des noms de *pagi* gallo-romains antérieurs et sont des formations savantes. Il faut donc dans chaque cas particulier chercher si une forme ancienne authentique existe, ou n'existe pas ; et dans ce dernier cas, déterminer à quel moment les géographes et les cartographes l'ont insérée dans le catalogue.

2° *Archéologie et histoire*. Grenier a bien montré que l'œuvre considérable de la construction des voies de communication et du cadastre des propriétés bâties et cultivées entreprise sous la domination romaine est à la base même de toute la répartition administrative moderne ; et que les cadres ainsi définis n'ont que peu varié au cours des siècles. Si ensuite on raccorde ces recherches sur la période gallo-romaine aux recherches sur la période mérovingienne, étudiée à fond par Fustel de Coulanges en France, par Des Marez en Belgique, etc., on constate l'intégration des pays antérieurs dans les [86] diocèses, qui eux-mêmes coïncident plus ou moins, selon les cas, avec les anciennes *civitates*. À la période carolingienne, ces subdivisions persistent,

---

<sup>35</sup> A. Longnon. *Les noms de lieux de la France*. Paris, 1929. Honoré Champion, éditeur.

comme le prouvent les travaux de Flach, mais cette fois, au point de vue laïque, on a affaire à des mandements. La période suivante, féodale, ne se marque, en ce qui concerne les pays que par le changement d'étiquette. On peut dire, mais d'une manière très générale seulement, car les alliances des diverses familles seigneuriales ont amené (déterminé) des changements incessants de limites, que le vidomat, la baronnie et la comté correspondent aux anciens pays ; que déjà la comté englobe plusieurs pays et que le duché est la racine de la future province royale. Le dernier stade est celui des départements.

En principe la réorganisation territoriale de la France paraissait révolutionnaire. Surtout en ce qu'elle prétendait remplacer des dénominations politiques par d'autres bases sur un système théoriquement plus rationnel, celui des phénomènes naturels. Dans la pratique, si l'on étudie de près les limites zigzagantes de nos départements, on constate la toute puissance de la tradition locale, en ce que, si les dénominations féodales ont été éliminées, les frontières des pays, ou dans les meilleurs cas des *pagi* gallo-romains, ont été maintenues. Les communes ou paroisses limitrophes ont réagi selon leur manière. Et s'il est vrai que par exemple le département des Hautes-Alpes ait englobé un fragment de l'ancienne Haute-Provence, il est vrai aussi que la limite adoptée qui ne suit pas exactement la Durance, et fait un crochet de part et d'autre du Buech correspond à des limites antérieures à 1200, sinon davantage. Pour se rendre compte du fait général, il faut consulter une carte au 100.000<sup>e</sup> et si possible, au 20.000<sup>e</sup>.

Ces limites sont strictement politiques ; même le point de vue géographique des protagonistes de la réforme n'a rien pu contre les intérêts locaux de même que nos paysans de la vallée de Chamonix sont restés propriétaires de vignes dans le Valais suisse.

3° *Géographie*. Je prends le terme au sens large en englobant ainsi l'orographie, l'hydrologie et la physiographie, l'économie et ce que, par un singulier abus de termes on nomme la « géographie humaine ». Le problème se formule ici d'une manière assez simple, au moins en théorie : dans quelle mesure les noms des pays correspondent-ils à des régions naturelles ? Gallois s'est donné bien de la peine pour établir l'historique des tentatives de raccord et pour démontrer que dans certains cas, celui de la Beauce par exemple, il existe une coïncidence. B. de Martonne me cite à ce sujet le Sidobre qui est un promontoire granitique avançant dans des massifs calcaires. Et parmi les noms inscrits

dans ma liste on en trouvera qui [87] correspondent à des massifs montagneux ou à des régions de collines, ou enfin à des régions de plaines ou de marécages.

Il est de fait que nos diverses champagnes, nos Bocages, la Brenne du Berry et la Dombes, comme les Marais poitevin et vendéen, coïncident avec des régions plates et arides, boisées ou marécageuses. Et il est naturel aussi que les gens (habitants) d'une certaine région distinguent entre les terres sèches et arides et les terres grasses et riches, entre les terres plates, les terres à collines, les vraies montagnes. Ils distinguent aussi, de la même manière, je veux dire par l'extérieur, les blonds, les bruns, et les rouquins ; les riches et les pauvres ; les seigneurs, les bourgeois et les vilains ou rustres. Mais d'un domaine à l'autre on ne peut rien conclure, car à d'autres points de vue ces diverses catégories s'identifient. Le seigneur peut avoir le même type anthropologique que son domestique : le plagnard être aussi brachycéphale que le montagnard ; le Cévenol avoir exactement les mêmes caractères ostéologiques et biologiques que le vigneron de l'Hérault et de l'Aude ; et en fait, cette identité existe.

De sorte que l'habitat dans une région dite naturelle n'implique aucunement un mécanisme de cause à effet ; et que si des variations se constatent dans les manières de vivre, elles ne sont que superficielles. Qui donc oserait distinguer les Provençaux d'après leur coiffure, de feutre où il fait froid, et de paille où il fait chaud ? Ce qui n'a pas empêché Brunhes de classer les maisons d'après leur toit, en lauzes (dalles de schiste), en tuiles, en planches..., et il aurait pu continuer : en lames de zinc ou en tôle ondulée.

La région naturelle est un fait évidemment naturel. Mais le propre de l'homme c'est de subjuguier la nature. C'est pourquoi les limites traditionnelles et les limites administratives ne coïncident pas sauf quelques rares exceptions avec les limites naturelles, et que chaque collectivité restreinte a toujours tâché, au cours des siècles de posséder sur son territoire autant de terres différentes que possible afin d'avoir le plus possible de productions différentes : qu'enfin toutes les tentatives qui ont été faites jusqu'ici de grouper ensemble, dans une même commune, les terres de même nature (terres à céréales, à pâturages, à vignobles, carrières, mines, etc.) en vue d'une exploitation en commun (je n'ose même dire communiste) ont échoué sur notre riche sol de France.



4° *Folklore*. On se heurte ici à des manières de vivre, je ne dis pas deux ou trois fois millénaires, mais deux cents ou trois cents fois millénaires. On ne doit pas oublier que nous avons eu en France au moins sept civilisations paléolithiques, ce qui nous reporte, selon mes calculs à un million et demi d'années au moins ; puis au moins cinq civilisations néolithiques ; puis deux civilisations du Bronze, [88] au moins, car les découvertes nouvelles introduiront sûrement des subdivisions ; enfin deux civilisations du Fer, elles-mêmes déjà scindées en plusieurs caractérisées par les savants.

En passant de la France en général aux diverses régions, nous constatons l'existence tantôt de l'une seulement, tantôt de plusieurs civilisations préhistoriques et protohistoriques. Il peut y avoir des massacres, des émigrations dues à des retours glaciaires et à des froids intenses, des conquêtes et des subordinations. Mais tantôt dans certaines régions du territoire tantôt dans d'autres, l'acquis culturel a subsisté ; et quand les peuples de nos régions françaises entrèrent dans l'histoire écrite, ils avaient derrière eux une longue histoire, dont les témoignages subsistent encore de nos jours.

Mais (or) la géographie théorique date à peine de deux cents ans ; les hommes d'avant s'en moquaient complètement et les difficultés que l'on discerne, l'aridité ou les marécages, les cols de haute montagne et les forêts denses, ne les gênaient guère, car pour eux, avec leur mode de vie sauvage et simple, le temps et le confort ne comptaient pas plus que pour les habitants actuels de Bornéo ou de Sumatra, de l'Himalaya ou des régions arctiques.

Nos ancêtres se sont adaptés tour à tour à des climats tropicaux ou semi-tropicaux ; à des climats glaciaires ou antarctiques ; la « région naturelle » n'a été pour eux qu'une condition inéluctable, mais ils lui ont résisté soit par l'industrie (feu, huttes souterraines, etc.), soit par l'émigration temporaire. Ce sont les hommes qui ont inventé les drayes de transhumance, et non pas les moutons, fussent-ils de la Provence, et compatriotes de Marius et d'Oulivo.

Ainsi le plan folklorique se situe à part des autres. Il y a pu avoir successivement toutes sortes de conquérants et d'organisations administratives ; il y a pu avoir des étiquettes nouvelles, à maintes reprises. Le fonds même à la fois du type anthropologique et du type folklorique n'a pas changé. Il n'y a pas lieu de parler de survivances ; le fait

est éternel et toujours actuel, aussi actuel que la nature calcaire ou granitique d'un massif montagneux. Le lecteur comprend bien, je pense, que je me place ici dans la masse même de la population ; alors que les bourgeois, ou les savants évolués ou instruits, se situaient en marge. Un Alexandre Bertrand et un Paul Sébillot ont bien pu regarder les mœurs de leurs compatriotes paysans comme des survivances ; mais d'autres, comme Luzel en Bretagne et Bladé en Gascogne, n'éprouvaient pas cette sensation, et quant à moi, tout bourgeois et instruit que je sois, je ne l'ai pas éprouvée du tout, parmi les paysans de la Savoie ou du Dauphiné, parmi les Kabyles, ni parmi les Indiens Chippeway, ou les Algonkins du Canada survivants, ni d'autres prétendus « primitifs » du [89] Texas ou du Nouveau Mexique<sup>36</sup> ; pas plus que mon ami Westermarck ne l'a éprouvée parmi les populations dites primitives de sa Finlande natale ou de son Maroc d'adoption.

Dans ces conditions la notion de « pays » relève beaucoup plus de la psychologie que de n'importe quelle autre discipline, et apparaît comme partiellement subordonnée à une communauté, je ne dis pas de langue, mais de sous-dialecte ; à une communauté d'orientation morale et mentale ; et à une communauté d'intérêts. Ceci nous rapprocherait en théorie pure du domaine économique. Mais j'ai déjà dit qu'une collectivité, dite paroisse ou commune, ou *pagus*, a besoin pour vivre non pas d'une monoculture, mais d'une polyculture ; il lui faut toutes les possibilités de vivre, eau, pain, bois, terre à bâtir, terre à potier, métal si possible ; et pour les éléments qui lui manquent, des possibilités d'échanges. Une paroisse, ou une commune possède rarement toutes ces possibilités ; mais un « pays », en règle générale les a. Et c'est dans ce sens qu'un « pays » peut correspondre à une unité économique.

Mais si l'on consulte les monographies folkloriques, à l'introduction, on rencontre le plus souvent des définitions suffisantes pour rectifier la tendance explicative soit par la géographie pure, soit par la géographie économique seule. Les auteurs vous disent et je répéterai ici pour la Savoie, le Dauphiné et le Vivarais, que la notion de cohésion repose beaucoup plus sur des manifestations intellectuelles et es-

---

<sup>36</sup> Van Gennep fit deux séjours en Algérie en 1911 et en 1912 et c'est lors d'une tournée de conférences aux États-Unis et au Canada en 1922 qu'il eut l'occasion d'entrer en contact avec quelques tribus indiennes.

thétiques (communauté des mêmes chansons par exemple), que sur des avantages économiques au sens le plus large du mot, comprenant les procédés de production et les produits obtenus.

Il serait de toute évidence enfantin de supposer que ce sentiment confus de cohésion et d'appartenance date de la constitution des sciences exactes dite géologie, géographie physique (ou physiographie), cartographie, topographie, anthropologie physique, ethnographie descriptive ou linguistique. Les faits ont précédé la constitution de ces sciences de plusieurs centaines de milliers d'années, tout comme les Grecs et les Romains vivaient dans un univers radioactif ... sans le savoir. Tout comme ils étaient victimes des maladies infectieuses avant Pasteur.

C'est de ces périodes lointaines que datent nos *pagi* et nos pays français. Il est très utile de les classer selon les normes et les étiquettes des sciences modernes. Mais il ne faut pas s'imaginer que ces normes et ces étiquettes expliquent le problème. Il faut (on doit) [90] accepter les faits tels qu'ils se présentent, dans leur fluidité et leur variabilité parce que ce sont des faits vivants, d'ordre biologique.



## ***Pays (2)***

[Retour à la table des matières](#)

*Van Gennep tente maintenant de saisir la dynamique de la formation d'un « pays » en supposant que le processus auquel on peut parfois assister de nos jours est le même que celui de l'époque gallo-romaine. A sa base il y a le désir ressenti par une petite communauté de se différencier des voisins et de se caractériser par rapport à la société générale, essentiellement par l'adoption d'un nom particulier. Ainsi a-t-on pu voir se créer le nom et le sentiment d'appartenance du Mentonnais, du Versaillais, du Valognais, etc.*

Toutes ces recherches historiques et archéologiques ont ressuscité certains termes depuis longtemps sortis de la mémoire populaire et dont la diffusion moderne, très limitée d'ailleurs, est par suite un processus à demi-savant. Tels sont dans le nord de la France les termes de Morinie et de Nervie, dans le Midi ceux d'Occitanie, de Septimanie et même d'Aquitaine ; on peut même ranger ici celui d'Armorique ; car avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle on n'avait jamais entendu un Breton se qualifier d'Armoricain.

J'ai fait une section spéciale pour cette sorte de noms. Sans doute, dans la littérature ancienne, et dans les ouvrages plus ou moins historiques à proprement parler des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles on les rencontre assez souvent ; de nos jours le mouvement régionaliste leur a donné un regain de faveur. Mais ils ne correspondent plus depuis la fin de la période carolingienne au moins à des entités administratives, géographiques, linguistiques ou sentimentales, donc folkloriques au sens large du mot. On ne peut pas plus parler d'un folklore « occitan » ou « armoricain », que d'un folklore « morin » ou « nervien ». Par contre dans un grand nombre de cas le nom de « pays » qui a subsisté répond à des tendances collectives singularisées.

Dans la même série, j'inclus des termes qui ont survécu dans le langage et l'orientation collective bien qu'ils ne répondent pas à une unité administrative réelle ; notamment celui de Morvan. Celui-ci est intéressant parce qu'il ne coïncide pas avec une région naturelle, le limiter aux phénomènes physiographiques serait l'amoindrir ; les faits folkloriques s'y opposent.

[91]

Terroir.

Rec. de souvenirs f'od.  
 Onne divers repies ont  
 l'air de la peyle le savoir  
 d'une sorte d'unité non  
 seulet folit. mais aussi  
 sociale. A Marseille  
 j'ai entendu un picher  
 se dire par il i'tait ori-  
 pinaire du "terroir de  
 Vene"; en Haute-Savoie  
 on est de la baronnie (de  
 Fanapuy) ou de la comte  
 (de Genève). De fait et  
 d'autre de Rhône, ou est  
 de France ou d'Empire  
 Aillon-comte, cf. Cap Talat le  
 Buch

princi art de Dombes  
 par four diocésain.

Autographe d'Arnold Van Gennep

Autographe d'Arnold Van Gennep

[92]

Ces noms anciens ou pays modernes peuvent correspondre :

1° À une certaine configuration du sol ; ainsi l'Oisans est un massif, la Maurienne et la Tarentaise sont des vallées, la Limagne est un bas-fond marécageux, les diverses Champagnes sont des pays plats et cultivés, les divers Bocages des régions boisées, et les divers Marais sont marécageux.

Mais ces différences naturelles n'ont pas évoqué toujours et partout un terme signalétique ; la Beauce n'est pas dite Champagne, les Dombes et la Sologne ne sont pas dites Marais. Et si dans les Pyrénées, beaucoup de vallées se dénomment d'après le cours d'eau qui les arrose et équivalent à des « pays », ainsi notamment la Soûle, les Quatre Vallées, etc... il s'en faut de beaucoup que toutes les vallées de cette chaîne, ou des Alpes, ou du Massif Central, aient constitué des « pays ». Ce fait est surtout frappant dans l'Ardèche l'un des départements les plus découpés de France, où aucune vallée n'est devenue un « pays ».

2° À la survivance d'une dénomination administrative ancienne, *pagus* gallo-romain, diocèse, comté, duché, seigneurie importante ou parfois minuscule. Il est très rare qu'on puisse discerner l'origine et la signification primitives de ces dénominations. La plupart sont de beaucoup antérieures à l'établissement du cadastre impérial romain, ou aux Commentaires de César. Ils doivent appartenir à des langues néolithiques impossibles à reconstituer et auxquelles les Celtes, les Gaulois et Romains et les Germains les ont empruntées. Peut-être ces termes topographiques avaient-ils eux aussi un sens précis ; c'est du moins ce qu'on doit supposer en étudiant le même phénomène dans d'autres régions du monde, en Afrique et en Océanie par exemple, où les géographes européens ont pris pour des noms propres des termes communs signifiant lac, marais, pays boisé, arête rocheuse, etc.

Ces noms anciens ont subsisté en France malgré les remaniements administratifs et territoriaux ; la répartition féodale des seigneuries ne les a que peu affectés. Cependant il faut constater que beaucoup de noms de seigneuries établies d'après un château ou une ville fortifiée

n'ont pas été adoptés par le peuple au sens de « pays ». Même quand on dit « comté de Nice » l'équivalence ne paraît pas, parfois les gens du pays disent qu'ils sont « du pays nissart », mais ce terme est plutôt réservé à la côte et en fait les gens de Menton ou de Monaco préfèrent se nommer Mentonnais et Monégasques ; quant à ceux de l'intérieur jusqu'aux limites des Basses-Alpes, ils ne connaissent pas de terme générique correspondant à l'ancien comté. Ailleurs en France, par exemple pour Noyon et le Noyonnais, la situation est moins nette.

[93]

3° À l'imitation moderne de ce qui s'était fait autrefois. Dès l'époque romaine la circonscription administrative était en règle générale nommée d'après sa ville principale. Cette tendance a passé de siècle en siècle de sorte que Parisis, Soissonais, Beauvaisis, Calaisis, Boulonnais sont des formations parfaitement correctes. Mais récente est une dénomination comme le Versaillais pour désigner l'ancien Mantois ; ou « le pays Annecien » pour délimiter un morceau de l'ancien Genevois, lui-même ancien et correct. J'ai entendu de même le Valognais, le Brestois, le Rochelais et même le Montignacois pour le canton de Montignac en Dordogne.

Sans doute les géographes ont raison de rejeter ces noms nouveaux en ce qu'ils ne correspondent à aucune réalité naturelle, ni historique. Mais au point de vue linguistique, folklorique et sociologique en général, ils sont parfaitement normaux. Nous assistons simplement ici au phénomène qui a déterminé la création des anciens termes différentiels et au désir de caractérisation des petites communautés par rapport aux autres voisines et à la société générale. Il va de soi que lors de la conquête romaine, la Gaule était bien moins peuplée et que les désignations étaient moins nombreuses, tout en se rapportant à des territoires plus vastes.

Mais avec le progrès du peuplement, tantôt plus tantôt moins selon les régions françaises, il a fallu créer des dénominations pour désigner les fractions successives des anciens territoires. Au début on s'est contenté des noms des *pagi* arrangés d'après la localité la plus importante ; plus tard on a appliqué le même procédé à des villes de création récente, comme le Havre ; ses environs ont constitué le pays Havrais. Par contre plusieurs grandes villes ont absorbé les anciens noms ; le jour où Paris aura été identifié au département de la Seine, des termes

comme Longboyau, Longjumeau, Hure-poix, etc. disparaîtront, ou ne subsisteront que comme noms de quartiers.

Mais les quartiers des grandes villes conservent aussi une physiologie à part et on peut dire en ce sens que dans Paris il y a le pays de Montmartre et celui de Montparnasse de même que les Grands Boulevards constituaient, il y a 50 ans une sorte de *pagus* parisien.

Dans ce domaine toponymique il faut donc admettre comme normaux les flottements et les remplacements car ils ne sont que l'expression de tendances collectives non seulement profondes mais en état continu d'activité. Quelles que soient les limites que voudraient imposer la géographie, l'histoire et la linguistique, le processus de différenciation persiste et le seul devoir du savant est d'enregistrer les modifications nouvelles pour tenter d'en discerner les lois.

\*  
\* \*

[94]

## ***LE PROBLÈME DES ZONES FOLKLORIQUES***

[Retour à la table des matières](#)

*Ce texte est antérieur aux quatre précédents. Nous le savons parce que Van Gennep avait noté sur le dossier : « texte ancien rédigé anciennement ». Il ne peut cependant pas être antérieur à 1926, puisque Van Gennep y cite deux de ses articles parus cette année-là ; il est sans doute au plus tôt de 1926, au plus tard de 1930. Même en l'absence de cette indication portée de sa main, on aurait pu lui assigner une date antérieure à celle des quatre précédents, en raison de la façon toute différente dont il aborde le problème des zones folkloriques. Alors que ces quatre textes témoignent d'un effort de réflexion théorique, celui-ci montre au contraire beaucoup d'empirisme. La démarche est bien caractéristique de Van Gennep : d'abord les faits, ensuite la théorie. Par ses nombreuses enquêtes en Savoie, Van Gennep avait pu constater la présence dans cette région de zones propres à tel ou tel*



*fait folklorique. Aussi consulte-t-il les travaux de folkloristes, tant anciens que modernes, pour tenter de retrouver ce même phénomène dans d'autres régions. Il prend pour exemple privilégié les feux de Carnaval-Carême et ceux de la Saint-Jean. Il venait de publier trois articles sur le cycle de Carnaval et un sur la Saint-Jean en Savoie* <sup>37</sup>. *C'est cependant dans le Manuel (Introduction générale aux cérémonies périodiques cycliques et saisonnières, t. I, 3<sup>e</sup> partie, pp. 845 et suiv.) qu'il pose de façon plus générale le problème des rapports entre feux de Carême et feux de la Saint-Jean, qui sont le plus souvent — on le sait — des rapports d'exclusion.*

L'étude systématique des mœurs et coutumes, commune par commune, des deux départements constitués par l'ancienne Savoie, étude commencée il y a plus de trente ans et qui n'est pas terminée encore, m'a fait discerner l'existence de zones de répartition dont ni les origines, ni les causes ne sont précisément intelligibles. Des zones de ce genre ont été découvertes pour une quinzaine déjà de faits folkloriques ; elles sont indépendantes des conditions naturelles (orographiques et hydrographiques, montagne ou plaine), économiques (agriculture, inalpage, industries forestières, laitières, etc.), ethniques (populations préhistoriques ou historiques énumérées lors de la conquête romaine), ou culturelles (civilisations néolithique, gallo-celto-ligure, romaine, burgonde, italienne ou française) enfin des [95] divisions diocésaines et de la répartition des patronages et chapelles de saints.

Les folkloristes français et étrangers qui ont lu mes mémoires <sup>38</sup> ont été frappés du fait : on remarquera qu'aucune province de France

---

<sup>37</sup> *Le Cycle cérémoniel de Carnaval et Carême en Savoie.* Journal de psychologie normale et pathologique, 15 mai, 15 juillet, 15 nov. 1925, pp. 421-445, 585-612, 726-767 ; *La Saint-Jean dans les croyances et les coutumes populaires de la Savoie.* Journal de psychologie normale et pathologique, 15 janv. 1927, pp. 26-77.

<sup>38</sup> Les publications de Van Gennep sur la Savoie sont nombreuses. Les faits concernant le cycle de la vie individuelle ont été rassemblés dans le volume intitulé *En Savoie. Du berceau à la tombe.* Chambéry, Dardel, 1916. Il devait être suivi d'un deuxième volume qui aurait traité des cérémonies périodiques et du culte des saints. Ce volume ne parut jamais. Cependant Van Gennep en publia le contenu dans des articles isolés entre 1919 et 1931 environ (cf. la bibliographie publiée par sa fille K. Van Gennep, Paris, Picard, 1964). Tous les

n'a été étudiée de cette manière, que dans le reste de l'Europe, tels faits, plus rarement certaines séries de faits, ont été strictement localisés et reportés sur cartes mais qu'alors l'enquête ne portait pas comme la mienne sur tous les éléments sans exception de la vie populaire (des mémoires de même type seront consacrés, si je vis assez longtemps, aux ustensiles, maisons, villages, gâteaux et pâtisseries, costumes, etc.).

Bref, mon but est d'appliquer la méthode complètement non seulement au point de vue géographique mais aussi au point de vue du contenu et des facteurs du folklore. Or la découverte de zones, à laquelle je ne m'attendais nullement, n'est pas en soi quelque chose de surprenant. Il y a des zones linguistiques et même avec une méthode aussi imparfaite, Edmont et Gilliéron en ont discerné pour un grand nombre de mots ; pourtant leur atlas linguistique est fondé sur la méthode que j'ai nommée « méthode des sondages », mes deux départements ne sont, par exemple, représentés que par 15 pour 100 environ des communes. Mais pour la France entière, la répartition en zones est pourtant visible. De même on voit des zones linguistiques se manifester sur les cartes du *Glossaire des Patois de la Suisse romande* et sur les cartes de Jaberg et Judd. Ce qui est vrai pour des mots isolés pouvait être vrai aussi pour des faits folkloriques isolés, comme les feux de la Saint-Jean. En appliquant la méthode aux cérémonies de Mai, M. Aubert a lui aussi constaté que le canton de Genève, qui folkloriquement fait un avec la Savoie, se divise en zones très nettes.

Mais en est-il de même dans le reste de la France ; ou bien s'agit-il d'un phénomène qui est spécifiquement alpestre et serait dû à l'isolement des vallées au cours des siècles ou encore, plus généralement, à la situation particulière de la Savoie, restée longtemps indépendante et qui a pu, en théorie, développer ses particularités [96] mieux que le Dauphiné ou d'autres régions antérieurement englobées dans le cycle culturel français ?

La réponse à cette question est difficile surtout parce que la plupart des observateurs, même des folkloristes spécialisés, se sont contentés de formules vagues comme : « Dans nos montagnes... En pays de

---

articles concernant le culte populaire des saints en Savoie ont été rassemblés dans le n° 3 des Archives d'ethnologie française (Paris, Maisonneuve et Larose, 1973).

plaines... Dans quelques communes ... Dans certaines régions ... Ceci se fait dans plusieurs localités, notamment à ... Autrefois la coutume était générale, mais de nos jours elle est disparue presque partout... dans la ville mais dans les campagnes... » Liste qui suffit, mais à laquelle on peut ajouter la formule : dans telle province, par exemple en Bretagne, en Bourgogne... Ces formules sont désespérantes. A moins de parcourir en personne toute la France en auto et de contrôler partout ce qui a été imprimé depuis bientôt une centaine d'années sur nos mœurs et coutumes, on en est réduit à placer des points d'interrogation à côté de chaque paragraphe ou presque. Très rares ont été les observateurs qui ont nettement distingué les régions ou pays, plus rares encore ceux qui ont donné la liste des communes ou même des hameaux. J'ai voulu pourtant en avoir le cœur net et en recourant à des monographies de dates et d'origines diverses, voir si en tenant compte des restrictions de style, on n'arriverait pas à discerner, ou du moins à supposer des zones folkloriques dans d'autres provinces, de plaines aussi bien que de montagnes.

Je laisse de côté le Dauphiné car chemin faisant j'ai critiqué à plusieurs reprises les formules de Pilot de Thorey (754) ; il est exceptionnel qu'il nomme la commune ; plus souvent, et ceci est heureux pour nous, il nomme le canton ce qui est au moins une base, car en Savoie les zones folkloriques ne coïncident pas avec les cantons.

Pour le Maçonnais et la Bresse louhannaise, on possède une excellente monographie folklorique de Gabriel Jeanton (531) qui est accompagnée de cartes ; de plus il a étudié avec le plus grand soin, un certain type de cheminées, dit cheminée sarrazine.

Pour une partie de la Provence, celle qui a été englobée dans le département des Bouches-du-Rhône, on a la chance de posséder deux monographies rédigées à cent ans d'intervalle, celle du comte de Villeneuve (1356) et celle de J. Bourrilly (1389) ce qui permet un contrôle géographique au moins relatif ; j'ajoute que M. Bourrilly a bien voulu me communiquer quelques précisions qui me manquaient.

Le plan suivi par le Préfet, par ordre de Napoléon puis de Louis XVIII était parfait ; il suffit de lire l'introduction générale, puis celle du tome III qui est consacré en majeure partie aux mœurs [97] et coutumes pour se rendre compte que le Comte de Villeneuve était nourri de la sève si riche de l'Encyclopédie et que pour lui recueillir des faits

de folklore devait se faire selon la même méthode que des faits de botanique ou de géologie ; il regardait le folklore, qui n'avait pas de nom encore, comme un facteur essentiel, et même très puissant, de gouvernement des masses citadines et rurales. Il a su choisir ses collaborateurs, il a su dresser des questionnaires précis, il a cité le nom de ses principaux informateurs, il a voulu faciliter le contrôle : peu d'hommes méritent autant que celui-ci la reconnaissance des folkloristes ; on l'ignore à l'étranger, on l'ignore même en France, comme on ignore d'ailleurs l'œuvre admirable qui s'appelait la Statistique des Préfets, très inégale certes selon les départements, mais qui du moins prouve que les conceptions humaines, je ne dis pas humanitaires, du XVIII<sup>e</sup> siècle peuvent être reliées à une bonne administration.

Or si l'on choisit parmi les divers sujets traités dans le Chapitre 4 du tome III ceux qui se présentaient le plus facilement à l'observation, on constate l'introduction dans la description générale des réticences et des distinctions ; c'est le cas pour les jeux populaires qui sont tous strictement localisés, c'est aussi le cas pour le feu de la Saint-Jean, sujet que je choisis parce que celui des jeux nous entraînerait trop loin, et parce que j'ai à les discuter non seulement à propos de la Savoie, mais aussi d'autres provinces. De plus le document a ici des chances d'être exact : chaque paysan peut dire si on fait, ou si on ne fait pas de feux à la Saint-Jean, sans pour cela risquer d'être taxé de superstition.

Or Villeneuve commence par dire, quand il en vient à traiter des Fêtes religieuses ou civiles : « L'ordre le plus simple que nous ayons à suivre est celui du Calendrier Grégorien. En indiquant pour chaque fête les coutumes générales, nous aurons soin de mentionner les coutumes particulières qui peuvent être en usage dans de différentes communes du département ». Si je traduis ceci en langage moderne, je lis que Villeneuve, à la suite des rapports reçus, a constaté des différences locales, et que par suite on a le droit de supposer l'existence de zones à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; les renseignements proviennent en effet de gens du pays ayant sous Napoléon atteint déjà un certain âge.

Pour la Saint-Jean, il est dit que dans toutes les communes du Département, la veille de la Saint-Jean, le corps municipal se rend près du feu, qu'allume le maire ou le curé. Est également général l'usage de se jeter réciproquement de l'eau au point d'en être inondé.

Mais « avant la Révolution, quelques usages particuliers se faisaient remarquer dans certains pays ». Vient alors l'énumération : [98] La Ciotat (bain dans la mer et figuration du baptême du Jourdain) ; Vitrolles (bains dans l'étang de Berre pour se préserver des fièvres) ; Saintes-Maries (bains des chevaux pour les préserver de la gale) ; Aix (roi de Saint-Jean, report par le roi René de cette fête de la Fête-Dieu) ; Géménos et Trets (coïncidence avec la fête patronale) ; villages voisins des montagnes (ascension du plus haut sommet pour voir le soleil se lever et récolte des herbes spéciales) ; Marseille (marché des plantes de la Saint-Jean, de fleurs de la saison et des branches d'arbres couvertes de fruits, élément soit dit en passant qu'on oublie souvent dans les discussions théoriques). Puis viennent quelques petits détails non localisés et cette observation, que nous regrettons / regrettable / : « Nous ne finirions pas si nous voulions rapporter toutes les coutumes qui se pratiquent à la Saint-Jean » (pp. 224-225).

Sur une carte on peut donc considérer tout le département comme positif en ce qui concerne les feux et les aspersion d'eau : mais on remarquera que parmi les ports plus ou moins importants du département seuls la Ciotat et Vitrolles connaissent le bain dans la mer, ici pour les hommes et les Saintes-Maries pour les chevaux.

Le fait que de nos jours les feux de la Saint-Jean ont disparu dans quelques localités ne change rien au raisonnement ; on remarquera d'ailleurs que dans les Bouches-du-Rhône le feu était officialisé et sanctifié par la présence des autorités civiles et ecclésiastiques, tout comme en Dauphiné.

Si donc primitivement il y a eu des zones, elles ont été éliminées au même titre que seraient éliminées de nos jours des zones relatives au 14 juillet et à la Fête de l'Armistice. Du jour où, comme il est arrivé pour le 15 août, fête de l'Empire, la pression officielle disparaît, la fête disparaît aussi lorsqu'elle n'appartient pas à un cycle vraiment ancien et relativement indigène. Donc pour la Provence et le Dauphiné le problème des feux de la Saint-Jean se situe autrement que pour la Savoie ; j'ignore d'ailleurs à quel moment cette participation des pouvoirs publics a été ordonnée en Provence.

Or, comme je l'ai dit ailleurs ce n'est pas une méthode que d'étudier les feux de la Saint-Jean indépendamment des feux de Carême et Carnaval. Quelle était la situation dans les Bouches-du-Rhône ? La pério-

de de Carême et Carnaval était dans tout le département caractérisée par des danses dont Villeneuve décrit les plus caractéristiques ou par des cortèges comme celui de la Reine de Saba spécial à Vitrolles et à Tarascon, qui serait de l'invention du roi René. Partout on promenait « avec plus ou moins d'apparat » un mannequin appelé Caramantran, le mercredi des Cendres. Le thème commun était qu'il s'agissait d'un jugement, aussi le cortège comprenait-il [99] des juges et des avocats, ainsi que les huissiers, le tribunal burlesque condamnait Caramantran ; on le plaçait contre un mur, on le lapidait, et pour comble d'ignominie on lui refusait la sépulture ; « la rivière ou la mer lui servent de tombeau ». Aux Saintes-Maries, le mannequin représentait non pas Caramantran mais un mari battu ; à Trets on célébrait l'anniversaire du mariage du vieux Mathurin ; « dans quelques communes on fête Bacchus » ; à Châteaurenard il y avait des sérénades à cheval pour clôturer le carnaval. « Dans plusieurs pays on voit les divertissements du carnaval reparaître le premier dimanche de carême. » À Arles on nomme ce jour Dimanche des Brandons parce que ceux qui avaient causé du scandale devaient se présenter ce jour-là à l'église une torche à la main. À Vitrolles « commune fort remarquable par ses usages particuliers, le repas du Mardi Gras se prolongeait jusqu'à minuit ; à ce moment le roi du festin distribuait des cendres ».

Deux faits sont ici à retenir : 1° il n'est dit nulle part qu'on brûlait Caramantran ; on le lapidait et on le noyait ; 2° le seul cas de brandons est signalé à Arles, qui est une ville et où par suite la coutume a pu être importée de loin ; en tout cas ces brandons n'ont rien à voir avec ceux de la Franche-Comté, de la Champagne, etc. Enfin nulle part il n'était fait de feux de joie soit au Mardi Gras soit au premier dimanche de Carême. Ainsi pour le cycle de Carême-Carnaval, le département constitue, en ce qui concerne les feux une zone tout aussi négative qu'elle est positive pour les feux de la Saint-Jean. Pourquoi ? Je ne trouve pas plus d'explication ici que pour des constatations du même ordre en Savoie. De nos jours, il se peut que par endroits, dans les Bouches-du-Rhône, on brûle Carnaval, c'est alors une introduction moderne. Mais les Bouches-du-Rhône ne sont qu'une partie de la Provence ; il faudrait chercher maintenant où s'arrêtent l'une et l'autre zones, car les deux pratiques existent en Dauphiné localisées d'ailleurs ; et dans le comté de Nice, le bûcher de Carnaval semble très ancien,

alors qu'on m'a affirmé de divers côtés que jamais on n'y a fait de feux de la Saint-Jean.

On peut, je crois, avoir parfaitement confiance en Villeneuve et accepter l'argument du silence ; car en traitant du repas et de la bûche de Noël il signale des différences et dit par exemple que, en ce qui concerne le « cérémonial et les paroles du calignaou il résulte des correspondances des communes que ces pratiques sont généralement en usage dans tout le troisième arrondissement et seulement dans quelques communes des deux autres qui sont La Ciotat, Vitrolles, Saint-Chamas et Martigues »<sup>39</sup>. Il localise aussi « dans [100] plusieurs communes du deuxième arrondissement et notamment à Peyrolles » la coutume des enfants de se promener après le repas des calèns en brandissant des gerbes sèches d'aspic ou de lavande enflammées.

Si donc on a des zones générales pour les feux, on a des zones restreintes pour d'autres faits folkloriques et l'on en trouverait encore davantage en étudiant de la même manière les documents recueillis par le comte de Villeneuve ; son livre ne contient que l'essentiel ; si les rapports des communes et les renseignements particuliers auxquels il fait allusion à plusieurs reprises ont été conservés, on pourrait sans doute reconstituer des cartes du folklore des Bouches-du-Rhône à la fin du dix-huitième siècle.

J'ai insisté un peu sur ce département parce que mon ami J. Bourrilly après avoir étudié mes mémoires sur la Savoie m'a déclaré que [ce département] était pour le folklore plus typique que le sien. « Chez nous, m'écrit-il, où les faits ethnographiques sont plus évolués, plus dégradés, plus contaminés de toute façon, la méthode par aires donnerait sans doute des résultats moins nets, même parfois nuls. En tout cas, il faudrait faire souvent peu de fond sur les aires négatives. Car il y a eu maintes fois disparition, même anciennement, de pratiques pour des causes que nous ne soupçonnons même pas, sans compter les sau-

---

<sup>39</sup> *Loc. cit.* p. 228. Si précis quand il s'agit de son département Villeneuve redevient vague quand il s'agit des autres ; ayant dit, par exemple que dans le Nord (de la France) on nomme la bûche tronche ou souche, pour tronc ou souche, il ajoute : « en quelques endroits cette tronche est creuse, on la remplit de marrons, etc. » Or la bûche creuse est nettement localisée en France... [Van Gennep a laissé cette note inachevée, mais on peut la compléter par la note 5 de la p. 3131 du Manuel : il s'agit de la Bourgogne et de la Franche-Comté].

tes de modes, les interdictions locales, etc.. La méthode stricte par enquêtes locales ne vaut réellement : 1° que si l'on opère sur des cycles ou des séquences bien déterminées ; 2° que si l'on découvre des zones définies et suffisamment étendues ». Et il termine en souhaitant (je le souhaite avec lui), que des enquêtes localisées réunissent les faits provençaux aux faits savoyards.

En attendant, il me semble que même avec les documents publiés par le Comte de Villeneuve, auxquels s'ajoutent ceux modernes qu'a recueillis M. Bourrilly lui-même l'impression générale qui se dégage est qu'il y avait et qu'il y a encore en Provence des zones folkloriques comparables à celles de la Savoie. Les mêmes remarques sont valables pour les mœurs et coutumes de la Creuse, fait sur lequel M. Louis Lacrocq, de Guéret, a bien voulu attirer mon attention. En 1893, M. Autorde, archiviste départemental, publia un article sur les feux de la Saint-Jean <sup>40</sup> en majeure partie fondé sur des faits communiqués [101] par M. Valadeau, instituteur-adjoint à Saint-Priest-la-Feuille ; mais M. Autorde oublie de dire si cet instituteur était originaire de cette localité et si les faits décrits se rapportent à Saint-Priest et environs ou à d'autres régions du département. Le fait n'est pas sans importance puisque la Creuse a été formée avec un morceau du Berry, une partie de la Marche et un fragment du Limousin. Une lecture attentive de l'article montre que l'auteur avait conscience des différences locales :

« L'usage des Feux de la Saint-Jean n'a pas cessé d'être fort répandu dans la Creuse, c'est habituellement la veille de la Saint-Jean qu'on allume les feux, parfois cependant ils ont lieu le jour même de la fête... Dans une commune des environs de Guéret... Il m'est revenu qu'en certaines circonstances... En certains endroits à Saint-Sulpice-le-Donzeil notamment... ».

Puis, à propos de divers détails, l'auteur cite des noms de communes, en très petit nombre et conclut : « Les diverses traditions populaires que je viens de rapporter ne se rencontrent pas toutes et sous la même forme dans chaque localité ; il en est quelques-unes qui sont spéciales à certains villages ou à certaines contrées » <sup>41</sup>.

<sup>40</sup> F. Autorde. « Les Feux de la Saint-Jean ». *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*. Ile série, tome III. Guéret (2076).

<sup>41</sup> *Ibidem*, p. 137.



Autrement dit, par suite, le folkloriste comparateur qui ne tient pas compte de cette phrase est exposé à généraliser à faux et attribuer au département entier, pourtant formé de fragments de provinces et de « pays » disparates une ou plusieurs coutumes qui étaient en 1893, et sans doute aussi aux siècles précédents, strictement localisées. La Marche s'est toujours distinguée par plusieurs coutumes du Berry, du Poitou, du Bourbonnais et du Limousin. Comme on sait par ailleurs que les feux de la Saint-Jean se faisaient aussi dans la région de la Souterraine <sup>42</sup>, il se peut que les coutumes décrites par F. Autorde ne soient valables que pour la Marche. Or, une partie de cette ancienne province est entrée dans la constitution du département de la Vienne ; l'étude des feux aurait donc pu être continuée par M. Autorde par delà les limites du département. Il aurait dû aussi indiquer exactement non seulement la localisation des faits positifs, mais aussi celle, si je puis dire, des faits négatifs, quitte pour ceux-ci à chercher si la coutume avait disparu ou si les vieillards affirmaient qu'elle n'avait jamais existé <sup>43</sup>.

[102]

On a donc, non pas la certitude, mais l'impression que pour les feux de la Saint-Jean au moins, sinon aussi pour d'autres coutumes, il existe des zones positives et négatives comme en Savoie.

Cette impression est plus accentuée encore pour le département limitrophe de l'Indre qui a été constitué par 1° la partie occidentale du Berry ; 2° des fragments de la Touraine ; 3° de l'Orléanais ; 4° du Bourbonnais. Ces divisions provinciales se juxtaposent, en ne coïncidant que rarement avec elles aux trois régions naturelles parfaitement distinctes sous les rapports du sol, de la température, des productions naturelles, de l'agriculture, de l'industrie et des mœurs des habitants ; ce sont le Boischaut, la Champagne et la Brenne <sup>44</sup>. On dirait que les

<sup>42</sup> Voir dans le même fascicule, P. Valadeau, « Le Canton de la Souterraine », p. 206. L'auteur déclare que « la bûche de Noël est connue partout et que l'usage s'en est conservé dans tous les ménages » ; cette affirmation générale n'est valable que pour le canton de La Souterraine, non pas pour tout le département, ni pour toute la Marche.

<sup>43</sup> Pour les zones négatives, voir l'article de Van Gennep intitulé : « Contribution à la méthode du folklore ». *Lares*, V. 1934, pp. 28-34.

<sup>44</sup> Ludovic Martinet, *Le Berry préhistorique*. Bourges et Paris, 1878, pp. 3-4 (458).

habitants de ces trois régions appartiennent à trois races distinctes ne fusionnant pas entre elles, restant où elles ont été cantonnées et ne vivant pas toujours ensemble en bonne intelligence. La ligne de démarcation (folklorique) qui sépare le Champignon, le Quiaulin et le Bré-nous est aussi accusée que celle qui sépare la Champagne, le Bois-chaut et la Brenne.

Les conditions étaient donc données pour une étude géographique des coutumes. L'influence de George Sand a malheureusement déterminé des généralisations, bien qu'on doive rendre cette justice à la Dame de Nohant qu'elle n'a prétendu décrire que les coutumes de sa région, la Vallée Noire dans le canton de la Châtre situé à l'extrême sud du département de l'Indre et limitrophe de celui de la Creuse <sup>45</sup>. Cette région ne représente même pas le vingtième de la superficie du Berry ; ce qui n'a pas empêché les folkloristes et les vulgarisateurs de croire et de dire berrichonnes en général les coutumes décrites par George Sand. Elle avait d'ailleurs un sens très net des différences, comme on peut voir dans les *Maîtres Sonneurs*, où elle oppose aux coutumes des gens de son Berry (non du Berry tout entier, j'y insiste) celles des gens de la Marche et du Bourbonnais.

Les croyances et les thèmes de légendes sont plus fluides, plus transmissibles que les coutumes ; pourtant Ludovic Martinet a eu soin de noter que dans les deux départements du Berry, c'est surtout la Brenne qui est le pays des loups-garous, des revenants, des sorciers et que « tout le pays compris entre le lac du Suin, Rosnay, Migné et les bords de la Creuse était autrefois plus qu'ailleurs encore dans le reste de la Brenne l'objet des terreurs les plus superstitieuses » <sup>46</sup>.

[103]

Ce qui vaut pour le canton du Blanc, qui comprend la Brenne ne doit donc pas être transposé au reste du département ni à celui du Cher. Il en est de même d'une coutume du jour de l'an : « la tradition de l'agui l'an neuf s'est surtout conservée vivace sur les points où subsistent encore quelques vieux restes des forêts de la Brenne et particulièrement dans les communes de Vandœuvres, Méobecq et Neuillay.

<sup>45</sup> Voir mes articles sur George Sand folkloriste dans *les Cahiers de la femme* [5 mai 1926, pp. 12-14] et le *Mercure de France* du [1<sup>er</sup> juin 1926, pp. 371-384].

<sup>46</sup> Martinet, *loc. cit.* p. 8.

On nomme encore çà et là guilané certaines aumônes : certains cadeaux du premier de l'an »<sup>47</sup>. Or, rien ne prouve que la coutume n'ait existé ailleurs que dans le Berry ou dans la Brenne. Martinet le laisse entendre, parce qu'il croit que aguilaneuf se rattache à gui et qu'il s'agit d'une combinaison de coutumes romaines et « druidiques », opinion qui est inexacte au point de vue folklorique<sup>48</sup> comme au point de vue linguistique<sup>49</sup>. S'il avait localisé les coutumes et croyances avec autant de soin qu'il a localisé les monuments préhistoriques et les lieux-dits, sa monographie aurait de nos jours une valeur inestimable.

J'ai cité ci-dessus l'opinion de M. Bourrilly sur les zones négatives. Il me semble qu'en ce qui concerne son département l'existence générale des feux de la Saint-Jean et la non existence générale des feux de Carême et Carnaval répondent à l'objection. Mais son observation ne peut pas être éliminée sans plus ; d'ailleurs deux folkloristes de l'Auvergne, Albert Dauzat et J. Desaynard me l'ont faite aussi et déclarent que bien des facteurs peuvent contribuer à la disparition d'une coutume. Je suis entièrement d'accord en principe. Mais la formule générale ne suffit pas ; elle n'est en somme qu'une hypothèse et il faut dans chaque cas particulier déterminer quelles sont les coutumes qui ont disparu et sous quelle influence. Autrement dit je prétends qu'il faut renverser le raisonnement utilisé par la majeure partie des folkloristes.

Si à un endroit dans une localité on discernait une coutume, on déclarait que c'était une survivance d'un système de civilisation plus ancien<sup>50</sup> ; et si cette même coutume ne se discernait pas dans la localité voisine, on affirmait qu'elle avait « disparu ». Je prétends que l'attitude à prendre consiste à dire d'abord que si cette coutume ne se constate pas dans cette deuxième localité (de nos jours ou dans des documents historiques) c'est qu'elle n'y a jamais existé et qu'on se trouve au point de contact de deux zones, l'une positive l'autre négative de cette coutume. Quiconque veut bien se [104] reporter aux atlas linguistiques, constatera que tel mot est employé ici et tel autre là pour désigner un même objet ; dira-t-on que le premier mot existait dans la deuxième

<sup>47</sup> *Ibidem*, pp. 12-13.

<sup>48</sup> J. Toutain, *Les cultes païens dans l'Empire romain*. Paris, Leroux, 1920 (242).

<sup>49</sup> L. Sainéan. *Les sources indigènes de l'étymologie française*. Paris, 1925, 2 vol. (1535).

<sup>50</sup> Cf. le texte intitulé « La Théorie ethnique », p. 61.

localité et a été remplacé par l'autre mot, alors que ce mot se rencontre aussi ailleurs ? J'ai sous les yeux la carte provisoire de Jaberg et Judd pour les mots désignant la sauterelle dans la Suisse italienne et toute l'Italie : les zones *saltamartin*, *cavaletta*, *grillo*, *katalinetta*, *vrukna* (*la*), etc. se distinguent fort bien pour 985 points enquêtes, mais ne sont pas nettes parce que c'est un premier travail de déblaiement énorme d'ailleurs ; elles seraient nettes, avec cependant des zones de transition, de juxtaposition, de contamination si toutes les communes sans exception du territoire pouvaient être englobées par l'enquête. Mais là où se rencontre la forme *griddu* par exemple (Sicile) on n'a aucun droit de prétendre qu'il existait aussi la forme *kavaleta* (Lombardie). Je prends évidemment des extrêmes ; mais la Sicile connaît aussi deux points avec *kavaleta*, alors que la Lombardie ignore la forme *griddu* (*grillo*, *grillus*).

Avec les faits folkloriques, il faut agir de même. D'ailleurs si pour le comte de Villeneuve j'ai utilisé l'argument du silence, en ce qui concerne la Savoie, je me base non pas sur des silences ou des omissions, mais sur ce que j'appellerai des affirmations négatives ; quand il y a doute, je demande un « non » décisif ; et quand j'ai un non, je recoupe le plus possible, pour certaines communes, sur un même point j'ai eu jusqu'à quinze affirmations négatives dues à des personnes d'âges différents, et échelonnées sur une vingtaine d'années.

Ce procédé diminue autant que possible les chances d'erreur. Mais la marge d'indécision reste considérable, je l'avoue. Le seul moyen de la diminuer est d'intéresser le plus possible de personnes instruites aux recherches de folklore en leur expliquant qu'elles ne sont pas un passe-temps superficiel à la portée de n'importe qui, mais qu'elles exigent une méthode aussi rigoureuse que celle de la botanique ou de la géologie, et de plus un doigté (entraînement) spécial et de la sympathie et de l'enthousiasme.



## *Le Régionalisme*

[Retour à la table des matières](#)

*Ce texte est antérieur à 1937, c'est-à-dire à la date où parut la Bibliographie du Manuel : on le verra par la note de la p. 107. On constate donc que le problème du régionalisme n'est pas nouveau et [105] qu'il se posait il y a une quarantaine d'années à peu près dans les mêmes termes que de nos jours. La position de Van Gennep est très mesurée : il note avec beaucoup d'impartialité les aspects positifs aussi bien que négatifs de ce mouvement par rapport au folklore.*

Le mouvement dit régionaliste, qui a pour but, par la suppression des départements, de regrouper les divers « pays » en provinces économiques plus ou moins identifiées aux anciennes provinces politiques, n'a pas contribué au développement du folklore. Le fait est bizarre ; pourtant si je connais beaucoup de folkloristes locaux qui tendaient à un régionalisme local sans trop se soucier du problème général français, par contre je ne vois aucun d'entre les régionalistes théoriciens qui ait entrepris des enquêtes de folklore, ou publié des travaux de folklore proprement dit, sinon depuis ces dernières années, sous l'impulsion de mes monographies et par usage de mes questionnaires imprimés.

La littérature régionaliste est déjà considérable ; je n'ai cité ci-dessus que les ouvrages d'ensemble sinon les plus volumineux, du moins les plus méthodiques. D'autre part il est né sous l'influence de ce mouvement un grand nombre de revues provinciales glorifiant la terre flamande, ou bretonne, ou provençale, ou occitane, etc. qui se sont données pour but de caractériser leur région, en énumérant ses productions, ses grands hommes, ses possibilités de vie séparée, son avenir individuel dans la masse générale. Mais là encore, lorsque par hasard il se rencontre un petit article sur le folklore, rarement cet article est original, ou se fonde sur la méthode scientifique moderne.

Pourtant *Le Pays Lorrain*, sous l'influence de Charles Sadoul et de ses successeurs contient bon nombre de mémoires. On peut signaler aussi un numéro spécial de la revue régionaliste *Le Pays Comtois* di-

rigé par C. Lardier, recueil de nombreux mémoires disparates de valeur bien inférieure aux publications antérieures de Monnier, Thuriot, etc. La question des rapports du folklore et du régionalisme y a été posée par P. Saintyves <sup>51</sup> qui déclare que les deux domaines, tout en pouvant se toucher par diverses manifestations extérieures, comme les Fêtes du Terroir, ou les Fêtes du Costume, sont essentiellement indépendants. Mais la manière abstraite et livresque dont Saintyves comprenait le folklore affaiblit son argumentation, notamment quand il dit que « le folkloriste est un spectateur désintéressé dont le culte de l'exactitude et la passionnée poursuite de la vérité ne sont pas d'ordre sentimental et pas davantage d'ordre politique ».

[106]

Or, une poursuite « passionnée » est nécessairement sentimentale ; la « vérité » est fluide et insaisissable, en tout cas approximative seulement ; et toute activité sociale, y compris cette poursuite, et le folklore en entier, est politique, au sens qu'elle contribue à l'organisation et à la conduite des affaires communes.

Laissant de côté ici la réforme administrative, qui par définition est artificielle et peut se faire en dehors des sentiments collectifs, au risque il est vrai de quelques réactions épisodiques ou locales, je regarderais plutôt le régionalisme et le folklore comme étroitement dépendants l'un de l'autre, en ce que pour moi le folklore, au sens large et si possible complet où on l'entend dans ce *Manuel*, est à la base même du régionalisme. C'est même pour avoir oublié ce fait, confusément compris par Aubanel, Mistral et les premiers Félibres, que les divers mouvements provinciaux n'ont abouti à rien.

Dans aucun des ouvrages ou mémoires sur le régionalisme on ne trouvera de définitions correctes de ce que ces auteurs appellent volontiers « l'âme de leur pays ». Charles Brun ne me fournit aucune différenciation des Provençaux ou des Languedociens, Hugues Lapaire n'a pas distingué les Berrichons de mes Savoyards ou des Basques ; Vital-Mareille consacre un chapitre entier à ce sujet pour dire surtout que les originaires des provinces qui se déracinent perdent leurs qualités natives. Dans le *Pays Lorrain* et d'autres ouvrages publiés à Nancy

---

<sup>51</sup> P. Saintyves, *Folklore et Régionalisme, Le Pays Comtois*, t. II, 1933, pp. 85-88 (329).

ou à Metz, je n'ai trouvé comme portraits du Lorrain que des traits qui vaudraient aussi pour des Flamands ou des Dauphinois, et dans le numéro spécial du *Pays Franc-Comtois*, on n'a même pas consacré un mémoire à une définition générale des habitants, pourtant bien caractérisés, de la Franche-Comté.

Ce qu'on trouve, ce sont toujours les mêmes clichés avec un jeu d'adjectifs interchangeables : mystique, sournois, bon vivant, charitable, avare et ainsi de suite. Pour les Savoyards c'est encore plus simple : on reprend un passage de Rousseau, qui ne fréquentait jamais, ni nulle part le vrai peuple mais des « grands » et en Savoie de la petite bourgeoisie ; de droite et de gauche on déniche dans quelques voyageurs comme Toepfer plusieurs lignes et en raccordant ces morceaux à des passages de romans modernes, comme ceux de Theuriet et d'Henry Bordeaux, on fabrique un Savoyard abstrait, qui je le dis en toute sécurité, ne correspond à rien de réellement populaire.

Sans doute le mouvement régionaliste a dans quelques domaines au moins, réveille le goût général pour des manières d'être ou des objets que le XIX<sup>e</sup> siècle avait méprisés et peu à peu détruits. D'abord, il a suscité, plus ou moins directement la création d'un nombre assez grand déjà de musées régionaux. C'est aux Félibres qu'on doit le [107] *Museon Arlaten* ; un autre régionaliste, Raymond, exerça aussi une grande influence dans ce sens pour les Pyrénées ; c'est encore au régionalisme alsacien qu'on doit le beau musée de Strasbourg. Depuis ont été organisés, même parfois dans de très petites villes, des musées qui ont profité de collections antérieures conservées dans le musée municipal ou dans quelque local (archives, bibliothèque, parfois même hangar de la pompe à incendie) ou qui ont été créés de toutes pièces. On trouvera une liste de ces musées régionaux au début de la [ ] Partie 52.

---

<sup>52</sup> En fait ce projet n'a pas abouti. Van Gennep s'en explique dans l'introduction à la section « Arts populaires » de la bibliographie du Manuel (t. IV, pp. 939-940) ; « Mon intention était de joindre en appendice à cette section un relevé des collections pop. et fl. conservées dans les musées et chez les particuliers. Il a fallu y renoncer parce que ces collections ne sont presque nulle part classées comme il convient, rarement inventoriées, et le plus souvent dues à des amateurs qui recherchaient les « curiosités », les « belles pièces », les « choses anciennes »... Dans ce domaine, tout le travail de description de mise au point et d'interprétation reste à faire ».

Dans la plupart d'entre eux se conservaient depuis parfois assez longtemps des costumes du pays, authentiques ou arrangés, ou copiés exactement pour habiller des poupées. Ces expositions, constituant rarement des séries complètes ont toujours laissé les visiteurs assez indifférents. Le grand mérite du mouvement régionaliste a été de rendre à ces costumes morts leur vie réelle en organisant des fêtes spéciales. Sans doute on pourrait dire que pour le costume arlésien tout au moins le danger d'une disparition n'existait pas et que les félibres n'ont eu qu'à utiliser ce qui survivait vraiment dans la vie courante. Mais pour les autres provinces, sauf aussi comme de juste l'Alsace, où le maintien du costume était une affirmation politique, l'intervention du régionalisme a non seulement assuré une persistance mais déterminé parfois une véritable résurrection. On lui doit aussi le maintien, le renouvellement et même l'extension de quelques coutumes très anciennes comme en Bourgogne celle des feux de la Saint-Jean. Accessoires sont seulement, par rapport au folklore, les cortèges de reconstructions historiques.

Mais c'est surtout au point de vue littéraire que le régionalisme a exercé une forte influence. Les chansons de Geste sont en fait provinciales et Joseph Bédier a bien montré comment la plupart d'entre elles se concentrent autour de certains lieux de culte et de leurs prolongements. Même au XVI<sup>e</sup> siècle les écrivains et les poètes conservent encore la saveur de leur terroir et cette veine subsiste au cours des siècles suivants mais à peine visible, en tout cas bien pauvre. Le Romanisme accuse de ci et de là, par Nodier, Gérard de Nerval, puis George Sand, un retour vers les provinces ; et le Félibrige enfin par [108] un raccord théorique au moyen âge provençal, donne l'impulsion décisive <sup>53</sup>.

Or ce mouvement littéraire exigeait une base linguistique aussi solide que possible, d'où les recherches de toute une équipe de parleurs d'oc et la constitution, par Mistral du *Trésor du Félibrige* qui est en fait une mine très riche de folklore. Ce régionalisme linguistique

---

<sup>53</sup> Cf. J. Charles-Brun, *Les littératures provinciales*, Paris, Bloud (Bibliothèque régionaliste), 1910, in-16 (324). De Beaurepaire-Froment. *Pour le Régionalisme*. Paris, éd. Rev. Trad., 1911 (325). Jean Ajalbert. *Les livres du pays*. Éditions de l'Auvergne littéraire, Clermont-Ferrand, 1928, in-16 (327). A Van Bever. *Les Poètes du Terroir du XVe siècle au XX<sup>e</sup>*. Paris, Delagrave, 1909-1914, 4 vol. (317).



s'était d'ailleurs manifesté, à peu près au même moment dans d'autres provinces et les dictionnaires de De Chambure pour le Morvan (1087), du comte Jaubert pour l'Ouest de la France (452)<sup>54</sup>, et d'autres qu'on trouvera cités dans le cours de ce *Manuel* sont des monuments que les régionalistes ne cessent d'utiliser pour leurs revendications particularistes. Car il est de fait que parmi les éléments caractéristiques sinon d'une province entière, du moins des divers « pays » qui constituent la province, le dialecte local est l'un des plus caractérisés, malgré son instabilité relative au surplus atténuée lorsque par chance il sert à un bon poète, ou un groupement comme précisément les félibres d'Avignon, de Toulouse, du Limousin, etc. ou comme les Rosati de Picardie, les Lillois auteurs de pas-quilles, et bien d'autres.

Il est difficile de dire si le régionalisme moderne provient de ces mouvements linguistiques locaux ou si au contraire c'est la tendance régionaliste qui a poussé tant d'écrivains à publier dans la langue de leur enfance et de leur milieu. Je n'ai pas l'impression que [ ] de Montpellier, [ ] de Mende [ ] de Gap aient voulu s'opposer ainsi à la centralisation administrative et intellectuelle dont les autos et les avions, après les chemins de fer, ont supprimé par la force même des choses beaucoup d'inconvénients antérieurs.

C'est même la raison d'une décroissance du régionalisme tel qu'on le comprenait il y a une trentaine d'années. L'uniformisation intellectuelle et sentimentale se trouve arrêtée maintenant par la facilité et la rapidité des contacts et le fait remarquable, que je déduis de la masse énorme de mes documents encore inédits, est que l'auto n'a pas contribué à faire disparaître les coutumes locales, ou le folklore global, mais a procuré une vie nouvelle.

Car maintenant les anciennes classes sociales sont si fortement malaxées ensemble par des préoccupations communes que le dédain du bourgeois des villes pour les mœurs rurales a disparu ; les sports, [109] les envois d'enfants à la campagne, les visites que se rendent les diverses fractions des familles, les tournées en autocars et même les trains spéciaux comme ceux de l'Auvergnat et du Savoyard de Paris, les accidents d'auto et les séjours forcés dans de petits coins perdus, l'extension de l'électricité dans les campagnes, et même le téléphone rural... tous ces phénomènes sociaux nouveaux ont éliminé cette sorte

---

<sup>54</sup> Il s'agit en fait du Centre de la France.

de honte qu'éprouvaient les paysans à ne pas être, ou à ne pas vivre, comme des châtelains, comme des bourgeois, comme des citadins.

C'est peut-être ainsi que s'explique, non seulement la modification nouvelle des revendications régionalistes, mais aussi l'extension de l'intérêt dans la France en général, pour les recherches et les études comparatives de folklore. La possibilité du présent *Manuel* en est une preuve, mais je dois dire que jamais depuis quarante ans, je n'ai été soutenu dans mes propres enquêtes par les régionalistes du groupement Charles-Brun Armbruster alors que pourtant une caractérisation vraiment scientifique et, quoique en ait dit Saintyves, sentimentale de nos diverses régions, de quelque nom on les veuille appeler ne peut se faire qu'avec l'aide du folklore.

Sans doute les revendications régionalistes sont en grande partie d'ordre économique et paraîtraient par suite se mouvoir dans un plan statistique, pour ne pas dire mathématique. Mais la Guerre a rendu les économistes un peu plus sages : ils ont fini par reconnaître officiellement que les phénomènes économiques sont en dépendance étroite des phénomènes psychiques et que de plus les réactions entre l'économie et les autres éléments de la vie sociale sont psychologiques, mais non pas mathématiques. De sorte que l'on a vu naître déjà plusieurs plans de grandes régions économiques en France, mais que ces plans, dont quelques-uns étaient viables économiquement, ont été repoussés pour des raisons psychologiques, et parmi elles, folkloriques. Donner à la Savoie Grenoble comme centre d'une région alpestre serait une erreur non pas matérielle seulement, mais aussi sentimentale ; et en Haute-Savoie pour toute la vallée de l'Arve (Faucigny) et les rives du Léman (Chablais) le seul centre d'attraction, à tous les points de vue a toujours été et restera toujours Genève.

Ceci étant, on fait appel aux dirigeants des divers groupements régionalistes pour qu'ils entreprennent enfin une étude plus approfondie des manières de penser et de sentir du « pays » ou de la province dont ils prétendent maintenir l'autonomie traditionnelle, pour empêcher, ce qui est parfaitement justifié, le nivellement général. L'une des forces de la France comme tout est la diversité de ses parties ; on lui doit cette variété de génies dans tant de directions, des hautes mathématiques ou de la métaphysique aux petites œuvres [110] d'art sur bois, métal et pierre ; on lui doit cette profusion d'écoles en littérature, en peinture, en musique, en sculpture, architecture... Mais d'où proviennent ces

diversités, et ce renouvellement incessant de nos forces productrices ? De nos populations rurales, et de leurs essaims dans nos villes qui toutes ont leur physionomie et quand elles sont grandes, même des physionomies par quartiers.

Certes il ne faut pas regarder le folklore comme un instrument du régionalisme, il n'y a pas à l'utiliser en faveur de systèmes purement politiques qui, si on les appliquait à l'une quelconque de nos provinces, la conduirait à la ruine. D'ailleurs considérer les phénomènes sociaux sous leur aspect politique est une erreur qui a fait la ruine déjà de bien des nations. On ne voit pas, pour prendre un exemple, en quoi le catalanisme politique profite au catalanisme scientifique et intellectuel, ni à la Catalogne dans le concert des nations européennes. Et si la Bretagne était absolument autonome, comme veut l'être l'Irlande, avec une barrière douanière sur terre et sur mer, combien de temps ses habitants réussiraient-ils à vivre ?

Mais que les Catalans et les Bretons cultivent leur langue, se glorifient de leur littérature, maintiennent en vie leurs caractères nationaux, tentent de créer des visions nouvelles du monde par la science et par l'art, veuillent garantir l'architecture de leurs villages et maisons, la beauté et la singularité de leurs costumes, quoi de plus naturel et pratiquement de plus utile à la grandeur de la France entière ?

[111]

**textes inédits sur le folklore français contemporain**  
présentés et annotés par Nicole Belmont.

V

---

## CONCLUSIONS

[Retour à la table des matières](#)

*Ces textes faisaient partie d'un dossier intitulé « Conclusions ». On ignore si Van Gennep les aurait finalement publiés ou s'ils n'étaient à ses yeux que l'expression provisoire d'idées auxquelles il tenait beaucoup. Ces idées ne sont pas fondamentalement nouvelles, mais il leur donne une plus grande force expressive et il en étend le champ d'application. On verra qu'il reprend ainsi la théorie des rites de passage et la méthode des séquences dans le texte le plus long de ce chapitre, et dans les autres les idées qui lui étaient chères de la pérennité et du renouvellement incessant du folklore, ainsi que de l'invention individuelle à partir d'un substrat collectif.*

\*

\* \*

### *Conclusions*

*Il semble que ces quelques pages aient été destinées aux conclusions des deux tomes de la Bibliographie et non aux conclusions générales du Manuel comme les quatre suivants. La date qu'on peut leur attribuer d'après l'allusion à la Guerre d'Espagne confirmerait cette*

*supposition : elles auraient été écrites à l'époque de la rédaction de la Bibliographie, mais Van Gennep aurait ensuite renoncé à les publier. Il était tout à fait conscient sans fausse modestie de la valeur de cette bibliographie ; on le voit grâce au double d'une lettre en date du 11 novembre 1938, adressée à Georges-Henri Rivière, alors conservateur du Département et Musée national des arts et traditions populaires, dans laquelle il déclare : « mon système bibliographique est entièrement nouveau non seulement en folklore, mais dans toutes les sciences, en Europe aussi bien qu'aux États-Unis ». Tous les utilisateurs du Manuel tomberont d'accord avec lui sur ce point.*

Notre intention était d'adjoindre à la bibliographie spécialement française des indications détaillées sur l'état de notre science dans les pays limitrophes : Flandre et Wallonie belges ; Luxembourg ; Pays rhénans ; Suisse romande ; Piémont ; peut-être la Sardaigne [112] qui présente tant de points de contact folkloriques avec la Corse ; Catalogne ; versant espagnol des Pyrénées centrales ; et Basques en totalité. Nous comptions donner aussi une bibliographie des régions que Gaidoz et Sébillot nommaient les Frances d'Outre-mer.

Mais ces bibliographies qui auraient exigé six feuilles de plus, ont dû être reportées à plus tard. Pour tous les pays situés en Espagne, inutile d'insister : des amis catalans et basques s'étaient mis à ma disposition ; j'ignore leur sort...

Une lacune assez grave concerne la Corse. Depuis quelques années on s'occupe beaucoup de notre île en Italie, en partant de la dialectologie. D'importantes publications ont paru ; n'ayant pu les trouver toutes à Paris, je dois me contenter de renvoyer à la Bibliographie folklorique italienne que publie à Milan le professeur Luigi Sorrento et aux deux revues italiennes spéciales : *Il folklore italiano* (maintenant *Archivio per la raccolta e lo studio delle tradizioni popolari*) fondé et dirigé par Raffaele Corso ; et *Lares*, organe du Comité italien des arts populaires, dirigé par Paolo Toschi ; on y trouvera de bons comptes rendus.

Pour la Suisse les *Archives suisses des traditions populaires* et pour la Belgique, le *Folklore brabançon*, souvent cités dans ma bibliographie, fournissent un tableau régulier de l'activité folklorique et doivent être le point de départ des recherches comparatives.

En recourant en outre à la *Volkskundliche Bibliographie* (notre n° 2) le lecteur pourra se munir de moyens de travail provisoirement suffisants.

Une autre lacune, mais qui était inévitable à moins de donner à cette Bibliographie une ampleur considérable concerne les peuples dits celtiques. Une partie au moins des croyances, mœurs et coutumes de la Bretagne (je ne dis pas : des Bretons) ne peut s'expliquer que par des rapprochements avec le folklore de l'Écosse, du pays de Galles, de l'île de Man, de l'Irlande et de la Cornouaille anglaise. Sur certains points, la réciproque est vraie également. Mais on se rend compte qu'ainsi poussée, la comparaison même sous sa forme simplement bibliographique, aurait exigé un volume supplémentaire.

Le principal à mon sens, était de porter l'effort sur la bibliographie française, puisqu'il n'y en avait pas, du moins, comme on dit maintenant, *totalitaire*. Ainsi se trouvent groupés les travaux folkloriques publiés en France depuis deux siècles environ. Le lecteur de nos deux volumes (car il y a une technique pour lire les bibliographies, comme il y en a une pour lire des catalogues) peut se rendre compte de la masse de travail accumulée par nos savants et, grâce à mes commentaires, de leurs méthodes de recherche et d'exposition.

[113]

Chacun verra aussi combien fausse est l'opinion courante, répandue systématiquement parmi les « jeunes » que le folklore français est tout entier à faire. Récemment par exemple, M. Paul Ganestrier (n° 1086) déclarait : « Il est difficile de savoir en l'état actuel de la *science naissante du folklore* si ces coutumes ont été importées à Nice ou ont été empruntées à des étrangers. »

Pour chacune des coutumes qu'il décrit, cette discrimination n'est pas difficile du tout, à condition de connaître les publications antérieures relatives à la Provence d'une part, à la Ligurie de l'autre et même à la Corse.

Que nos méthodes puissent être améliorées ne fait pas de doute, il en est de même dans toutes les sciences sans exception. Mais prétendre que le folklore en France est jeune alors qu'il se constituait méthodiquement dès 1805, et chez nous bien avant qu'ailleurs en Europe, témoigne d'un mépris pour nos devanciers qui ne peut se justifier que

par une grande ignorance de leurs efforts. Quelques groupements parisiens ou provinciaux constitués depuis cinq ou six ans ont fait preuve aussi de la même ignorance.

Il fallait, un jour ou l'autre, mettre les choses au point et prouver aux étrangers, qui normalement ont pris ces affirmations françaises au sérieux (en oubliant que l'un des défauts spécifiques des Français est de se dénigrer eux-mêmes), que notre littérature folklorique est non seulement l'une des plus riches du monde mais aussi l'une des plus dignes de confiance. C'est afin de ne pas atténuer cette constatation que j'ai éliminé tous les ouvrages et articles de démarquage et de pillage : ils auraient jeté sur cette bibliographie un discrédit que l'augmentation des numéros d'ordre n'aurait pas compensé.

Ce sur quoi je tiens à insister ici, ce n'est pas tant sur la quantité, d'ailleurs considérable des auteurs et publications, que sur leur qualité. Il se peut, comme on a parfois tendance à l'affirmer, que les Français ne soient pas d'aussi bons observateurs que les Allemands ou les Scandinaves, tout au moins pour les petits détails. Je pourrais pourtant citer une centaine de mémoires, même parmi ceux du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIX<sup>e</sup> dans lesquels la méthode d'observation est appliquée d'une manière parfaite. Mais ce qui est frappant surtout à la consultation de ces 6 500 publications c'est la qualité d'intelligence de leurs auteurs et la tendance à grouper les faits d'une manière méthodique même quand il ne s'agit que de prétendues « bizarreries » ou « curiosités ». On sent partout, d'un bout à l'autre de ma liste, l'influence de notre éducation mentale classique, l'application de cette technique d'analyse et cette propension à considérer les choses et les êtres du point de vue mathématique [114] qui en d'autres domaines nous a valu de grands philosophes, de grands ingénieurs, de grands chimistes, de grands physiciens et plus tard des linguistes, des biologistes, des architectes...

J'ajoute que souvent les descriptions purement folkloriques sont traitées, surtout pendant les *deux* siècles antérieurs, d'une manière littéraire aussi rigoureuse, mais plus franche que dans nos romans régionalistes modernes. Il y a dans nos grandes statistiques impériales et royales, dans certains articles de revue, parfois dans des traités monographiques, des pages qui méritent de passer dans des anthologies. J'ai tenu compte parfois, dans mes appréciations, de cette qualité littéraire qui augmente la valeur documentaire, loin de l'affaiblir. On l'admet

pour George Sand et Gérard de Nerval, qui ont été annexés par l'histoire littéraire ; il faut l'admettre aussi pour de bons écrivains comme Dulaure, le comte de Villeneuve, Wilfrid de Taillefer et jusque vers 1880. A partir de ce moment on prétendit dans certains lieux que la littérature et la science sont incompatibles. Et depuis, on a considéré que mal écrire importe peu. Ici aussi je pourrais citer avec précision des ouvrages en assez grand nombre, en sens inverse des premiers ; et des auteurs qui, pour avoir mal écrit, sont presque incompréhensibles, et le deviendront de plus en plus.

D'une manière générale la tenue stylistique des publications folkloriques françaises est pourtant supérieure à la moyenne. Un folkloriste, à moins qu'il ne soit qu'un pur théoricien et n'ait jamais fait d'enquêtes directes est nécessairement sensible aux lignes (formes) et aux couleurs, aux sons et aux musiques, aux mouvements psychiques d'autrui et à leur expression changeante. Le contact pour ainsi dire professionnel avec les rythmes vitaux réagit sur le rythme de l'écriture ; la sympathie pour ce qui vit se traduit inconsciemment par un certain modelé de la phrase et par des sonorités qui transposées proviennent souvent du dialecte local en français.

Cette bibliographie ne doit donc pas être prise simplement pour une nomenclature quelconque ; elle représente plastiquement l'œuvre de cinq à six générations d'auteurs mus par un sentiment semblable malgré les différences d'origine et de milieu, amour du peuple et plus largement amour de la Patrie.

\*

\* \*



[115]

## ***DU CARACTÈRE DRAMATIQUE, THÉÂTRAL OU SPECTACULAIRE DES CÉRÉMONIES POPULAIRES***

[Retour à la table des matières](#)

*Ce texte est une formulation en des termes plus généraux de la théorie des rites de passage (Les Rites de passage, Paris, Nourry, 1909) et de la méthode des séquences (La Formation des Légendes, Paris, Flammarion, 1910). On sait l'importance de cette théorie dans l'œuvre de Van Gennep, importance dont il était lui-même conscient puisqu'il déclarait dans Religions, mœurs et légendes, V, pp. 39-40 (Paris, Mercure de France, 1914) : « ... mes Rites de passage sont comme un morceau de ma chair, et furent le résultat d'une sorte d'illumination interne qui mit subitement fin à des sortes de ténèbres où je me débattais depuis près de dix ans. » Il avait en effet trouvé là le schéma d'organisation des faits folkloriques, dont la meilleure application se trouve dans le Manuel. Mais dans ce texte où il donne à cette théorie une expression beaucoup plus ample, on sent combien il était proche d'un certain formalisme. On ne peut qu'évoquer Propp quand il déclare par exemple : « ...La variation n'est jamais illimitée... Si l'on considère sous cet angle d'abord les cérémonies de la naissance à la mort, puis les cérémonies périodiques annuelles, jour après jour, on constate aussi que les « situations » sont en définitive peu nombreuses et que même les moyens d'expression se meuvent dans des cadres relativement étroits. » Rien n'indique que Van Gennep ait connu les travaux des formalistes russes, ni l'ouvrage de Propp, bien qu'il lût le russe. De toute façon la conjoncture scientifique ne lui permettait sans doute pas d'élaborer plus précisément sa théorie.*

*Il faut aussi se reporter à son livre, la Formation des Légendes, paru donc une année après Les Rites de passage, où il étudie la ritualisation et la dramatisation des légendes (livre IV, ch. II). On notera là encore combien sa pensée est restée remarquablement constante*

*durant toute sa vie, en même temps qu'elle s'appliquait à des champs toujours nouveaux.*

Il paraîtra peut-être au lecteur que c'est énoncer un lieu commun que de dire que la vie individuelle et collective n'est qu'une succession de drames. Mais cette observation de bon sens, directe et non pas littéraire, semble n'avoir été faite que par très peu de folkloristes. Sinon, au lieu de rechercher la singularité et l'anecdote, ils nous auraient donné des descriptions minutieuses et complètes des divers actes qui accompagnent chacun des drames successifs.

J'ai tenté, dans mes *Rites de Passage*, de montrer, non seulement que les mêmes conditions déterminent soit au cours de la vie, [116] soit au cours de l'année, soit enfin au cours de périodes cycliques plus ou moins longues, des expressions qui non seulement sont parallèles, mais qui surtout se succèdent partout et toujours, quel que soit le peuple et quelle que soit la période de sa civilisation, selon un certain ordre ; et que cet ordre est immanent aux choses mêmes, c'est-à-dire aux rapports des individus entre eux et avec leur type de société. Pour simplifier, j'ai nommé cette nécessité la loi des séquences ; elle s'exprime par des rites dans certains cas et dans d'autres par la poésie, la musique, et même, en un sens par la peinture et la sculpture. On peut aller du simple au complexe, ou inversement ; le problème reste le même. Il faut arriver à classer un individu dans son milieu ou suggérer au spectateur la série des émotions voulues.

Mais du moment que ce choix du classement est relativement libre, et que le choix de l'expression l'est aussi, on doit s'attendre à une grande variation dans les détails. C'est en effet le cas, même dans un pays aussi petit que la France. Cependant, comme je l'ai dit la variation n'est jamais illimitée. Elle ne l'est même pas au théâtre, qui semble être le plus libre des arts puisque Polti n'a réussi à découvrir que trente-six situations dramatiques possibles. Si l'on considère sous cet angle d'abord les cérémonies de la naissance à la mort, puis les cérémonies périodiques annuelles, jour après jour, on constate aussi que les « situations » sont en définitive peu nombreuses et que même les moyens d'expression se meuvent dans des cadres relativement étroits.

Lors de la naissance, du mariage et de la mort, il s'agit de placer un être nouveau dans le milieu magico-religieux d'une part, social d'autre

part, nos deux milieux étant conçus diversement selon les peuples et selon les types de civilisation. Mais pour intégrer un être nouveau parmi les vivants, ou l'en séparer, il n'y a pas énormément d'actes possibles ; et pour déterminer la formation d'un couple, il n'y en a pas non plus en nombre infini. Dans les trois cas, les rites et cérémonies expriment directement ou symboliquement un changement d'état. Ces changements dans la nature ne se font pas par sauts ni brusquement ; il y a toujours un stade de préparation, un stade d'activité suprême, et un stade d'affaiblissement, qui se termine par la conclusion.

Il n'y a pas une seule pièce de théâtre qui échappe à cette nécessité, même celles du théâtre moderne où l'on prétend vous représenter une « tranche de vie ». Cette tranche n'est pas intelligible si on ne connaît pas les antécédents ni les conséquences ; l'auteur peut éviter d'exprimer les uns et les autres ; mais le spectateur est obligé de les reconstituer par hypothèse. Il se peut que l'art supérieur suggère [117] plus qu'il ne décrit. Mais avec l'ethnographie et le folklore nous avons affaire à des collectivités et à des individus encore incapables de se placer à ce niveau supérieur. Le public du cinéma même le plus développé exige, pour applaudir, de comprendre ; et pour comprendre, il a besoin de voir exposées les diverses phases de l'action psychologique ou matérielle.

D'autre part, un drame peut être exposé tout au long ou en raccourci ; il existe toute une échelle depuis le lever de rideau en un acte jusqu'au drame shakespearien qui est le plus complexe de tous. De même, le baptême, le mariage, les funérailles et toutes les cérémonies annuelles peuvent ne consister qu'en quelques rites brefs ou en une cérémonie étonnamment complexe qui se continue non pendant des jours seulement, mais pendant des années. Chez certains peuples, les rites funéraires comportent des renouvellements annuels et si l'on croit à la réincarnation, ils viennent se raccorder à des dizaines d'années d'intervalle, aux rites de la naissance. On a affaire alors à un cycle fermé, constitué par une succession ininterrompue d'étapes et de recommencements.

Boulangier avait déjà constaté le caractère « cyclique » des cérémonies de toute sorte <sup>55</sup> ; mais il a dévié en le faisant dériver d'un fait mythologique unique, le Déluge universel ; il a précédé aussi Freud en supposant que depuis toute l'humanité avait été en proie à la crainte et au remords. Mais en présence de documents modernes, dus, a des folkloristes, des ethnographes et des linguistes volontairement soumis à la méthode strictement scientifique, on ne peut admettre que le point de départ des cérémonies cycliques ait été les sentiments que Boulangier supposait. Par contre ces mêmes documents fournissent incessamment des preuves nouvelles en faveur de l'explication qu'on peut nommer sociologique. Dans toutes les civilisations le problème fondamental est toujours celui des rapports entre l'individu et la collectivité, que celle-ci soit générale ou restreinte (famille, clan, tribu, nation, etc.). L'expression politique de la collectivité, ou État, possède par définition une puissance coercitive ; tantôt l'individu se soumet, tantôt il se révolte ; dans le premier cas il obéit à la tradition et toute une partie de ses actes relève du folklore ; dans le second il s'insurge contre le folklore. Mais le fait curieux est qu'il ne peut survivre qu'en adoptant les principes et les méthodes de ce même folklore qu'il veut détruire. Shakespeare avait déjà dit, dans un de ses sonnets qu'on ne peut vaincre la Nature qu'en obéissant à la Nature. Les réformateurs et [118] les hommes d'État les plus puissants aussi n'ont pu conduire les hommes qu'à condition d'obéir aux lois fondamentales de la psychologie humaine ; et, pour en revenir aux cérémonies, qu'à condition d'élaborer des cérémonies qui remplaceraient les anciennes comme notre déesse Raison devait remplacer la Vierge et l'aurait remplacée sans Napoléon, qui reconstruisit exactement les normes antérieures, en créant une nouvelle hiérarchie pour les laïques et en rouvrant les églises pour les êtres à tendances religieuses.

Or ce mot même de hiérarchie indique non pas tant des situations absolues que des situations relatives. Il correspond non pas à des successions dans le temps, ou étapes mais à des échelons de puissance ; mais ceux-ci aussi dépendent du temps et ne se montrent que par étapes. Cette succession des âges, des titres, des puissances (pouvoirs) et des situations, même et surtout dans les systèmes dits parlementaires,

---

<sup>55</sup> Sur Boulangier, voir Van Gennep, « La méthode ethnographique en France au XVIIe siècle, dans *Religions, mœurs et légendes*, t. V. Paris, Mercure de France, 1914. Voir aussi l'introduction de ce recueil, p. 14.

est une nécessité cosmique. Savoir qu'elle existe et l'admettre n'est pas le fait d'une « superstition », mais le fait d'une conception déterminée, ou mathématique du monde. Tous les peuples ont été forcés de l'admettre en voyant les végétaux, les animaux et les hommes naître, grandir et mourir ; et les années se succéder selon un rythme inéluctable. Il était naturel de faciliter la marche normale de ce rythme en inventant des procédés que nous nommons tantôt religieux, tantôt magiques et de considérer toute interruption, par exemple une naissance retardée ou une sécheresse prolongée comme due, non pas à un déséquilibre des forces naturelles, mais à l'oubli des gestes humains nécessaires.

Que les actes et les croyances de cette sorte, fondés sur l'opinion que c'est l'homme qui dirige les divinités et la nature, soient erronés ne nous concerne pas ici. Nous savons que battre l'eau à coups de gaule ne fait pas pleuvoir ; mais si on admet le raisonnement de l'action du semblable sur le semblable, l'acte est parfaitement normal. Nous savons tous aussi que le baptême ne peut avoir un sens que si on admet à côté de la collectivité laïque une collectivité surnaturelle, dite religion, à laquelle il s'agit d'agrèger le nouveau-né, que d'autre part l'inscription à la mairie agrège à la collectivité laïque. Mais dans les deux cas, le processus est identique, ce qui diffère, c'est l'interprétation que les gens en donnent. Pour beaucoup la mort termine la vie ; mais pour bien davantage, elle n'est qu'un stade de transition d'une forme de vie à une autre forme de vie ; la société laïque raie le mort de ses registres ; mais la société religieuse lui ouvre les portes de l'au-delà ; dans les deux cas au moyen de mandataires spécialement nommés, et selon une suite d'actes et de paroles nettement définis.

Ce qui diffère, selon les peuples et leurs civilisations au sens [119] large du mot, ce ne sont donc pas les principes fondamentaux, mais les techniques d'exécution. On pénètre alors dans un monde touffu, où les détails semblent enchevêtrés ou accumulés au petit bonheur tant que le document n'est pas minutieux. Mais quand il l'est, on voit surgir le scénario dramatique avec autant de netteté que le scénario d'une pièce de théâtre quelconque. Il y a toujours un commencement (je ne dis pas une origine), un milieu et une fin. C'est l'évidence même. Mais comment se fait-il que cette évidence n'ait pas été comprise par les folkloristes beaucoup plus tôt et qu'ils n'aient pas tâché, en sériant les

faits observés, de montrer comment s'agençaient ces stades inéluctables ?



## *Le Folklore éternel*

[Retour à la table des matières](#)

*Ces pages peuvent être datées d'entre 1936 et 1939 grâce à l'allusion à la Guerre d'Espagne, c'est-à-dire qu'elles sont contemporaines des deux volumes de la bibliographie. Van Gennep y affirme que le folklore est en état de perpétuelle création et prend pour exemple le folklore des conscrits qui est nécessairement récent. On verra qu'il s'est repris à deux fois pour formuler cet exemple. Dans le Volume I, première partie du Manuel, il donnera à ce sujet beaucoup plus d'importance (pp. 213-226).*

Tout au long de ce Manuel, je me suis opposé à la conception historique du folklore, aussi fausse que la conception uniquement matérialiste de l'histoire. Le dynamisme vital seul est un principe d'explication complète et nul ne saurait nier que parmi les forces qui constituent ce dynamisme, celles d'ordre psychique sont aussi puissantes que le besoin économique ou l'habitude musculaire.

Autrement dit les hommes en masse ou individuellement ont de tout temps établi un système d'équivalence entre les tendances qui les poussent et selon les périodes ou le moment les ont toutes subordonnées à l'une d'elles. Au moment où j'écris l'Espagne est bien plus ensanglantée, horriblement, sous l'effet de forces psychiques que de besoins matériels, lesquels ne servent que d'étiquette à une cruauté dont il faut, vis-à-vis du monde, donner vaille que vaille une justification, les deux camps parlant avec sincérité de LIBERTÉ et d'ORDRE, termes à double tranchant comme ceux de magie et de religion.

Je dis *étiquette* ; je pourrais aussi dire *symbole* pour me cantonner dans la terminologie courante. Le premier mot a un aspect scientifique, le second un aspect éthique et esthétique. Mais au fond le [120]

processus est le même et comme tout sentiment, traduit ou non en acte, doit, de par la nature humaine, être sublimé et représenté, il est conforme aux lois psychologiques que des manifestations nouvelles se classent d'elles-mêmes dans les cadres déjà antérieurement, et en tous pays, élaborés dans des circonstances identiques. De là vient que sans aucune possibilité de survivance nous constatons la formation incessante du folklore éternel selon des normes stables et dans des limites infranchissables.

Ceci dit, le seul moyen de convaincre le lecteur de cette pérennité du folklore sera de lui donner un certain nombre d'exemples typiques à partir de la Révolution qui marque bien, dans l'histoire des Français, un bouleversement à de nombreux points de vue, mais pas au nôtre ; pas plus que les chemins de fer, l'électricité et l'automobile n'ont modifié la contexture psychique des masses populaires de l'Inde et de la Chine, ni même de la Russie soviétique. Ce n'est pas pour dire que l'histoire selon le dicton devenu aussi populaire est un « perpétuel recommencement », mais seulement que la possibilité des variations est délimitée en dehors du temps et de l'espace, même pris relativiste-ment, par celle du mécanisme central au sens le plus large (inconscient, subconscient et conscient) de tous les hommes de n'importe quelle race et de n'importe quelle forme de civilisation. Ce qui implique que dans notre Europe moderne et spécialement en France, tous ne sont pas au même niveau psychique, quoique au même niveau électoral, et se soumettent, dès qu'ils sont réunis en masse aux lois de la psychologie sociologique, dite aussi psychologie collective, établie sur les éléments communs au détriment des éléments différentiels.

Parmi les éléments constitutifs des sociétés les plus modernes, l'un des plus caractéristiques est le système militaire de la circonscription et des armées nationales permanentes, qui ont remplacé le système des volontaires et des armées de métier. Il n'a qu'un peu plus de 130 années d'existence chez nous, s'est imposé peu à peu partout, avec le perfectionnement des armements et l'accroissement des populations bien que certains pays européens en soient encore au stade antérieur. Dans ces conditions il est impossible de parler de survivances ou de résurrections ; il faut admettre ici la formation d'un folklore autonome, celui des conscrits pour les hommes et par contrecoup des consentes pour les filles.

Au départ du village, les conscrits se trouvent inféodés par étapes à un monde spécial nouveau ; et là aussi le principe des rites de passage a manifesté son action par des rites d'agrégation (réception des bleus, brimades), puis par des rites de séparation parmi les quels je cite le suivant. [ ]

[121]

Parmi les phénomènes sociaux modernes il faut ranger la conscription qui a déterminé la formation de nombreuses coutumes, comme il a été dit ci-dessus. Mais le fait curieux est que cette catégorisation nouvelle des garçons en adolescents, conscrits et soldats, puis libérés du service militaire a déterminé une catégorisation semblable, du moins relativement chez l'autre sexe. Non seulement les jeunes filles d'un certain âge sont dites *consentes* à peu près partout en France, mais parfois le fait d'appartenir à la classe qui partira l'an d'après leur a imposé des obligations spéciales, auxquelles correspondent aussi des droits.

Côte d'Or ; Isère ;

C'est nettement du folklore de formation récente qui ne saurait être une survivance de quoi que ce soit mais qui a obéi à la fois symboliquement et juridiquement aux lois générales folkloriques.

\*

\* \*

## *Dans Conclusions*

[Retour à la table des matières](#)

*Ce texte, comme le suivant, est d'un ton très personnel qui n'était pas rare dans les travaux les plus anciens de Van Gennep, mais qu'on ne trouve plus guère dans les monographies régionales et moins encore dans le Manuel. Mais ceux qui l'ont connu peuvent témoigner que l'ethnographie a toujours constitué la trame de sa vie et qu'il a toujours conservé l'émerveillement de sa jeunesse qui s'exprimait par ces mots : « Le charme le plus grand, peut-être, de l'ethnographie, c'est que, les premiers éléments acquis et la méthode spéciale comprise, la vie quotidienne change d'aspect. Tel petit fait isolé, telle réflexion*



*surprise par hasard évoquent, par le lien reconnu avec l'ensemble tout entier des croyances et des coutumes, un monde d'analogies et de souvenirs* ». (Religions, mœurs et légendes, t. II, Paris, Mercure de France, 1907, p. 239).

Si ce Manuel n'avait dû être que d'érudition, je n'en aurais pas entrepris la rédaction. L'érudition n'est qu'une technique ; mais n'importe quel menuisier ou ébéniste vous dira que le bois mène le bon ouvrier, et non l'ouvrier le bois ; n'importe quel forgeron vous dira que le fer agit et réagit ; et n'importe quel mécanicien qui aime son travail, que la machine, « il n'y a pas plus capricieux et déconcertant ». De même la matière dite intellectuelle au sens le plus large, donc esthétique aussi et sociale et pour nous spécialement folklorique, ne se laisse pas enfermer dans les cadres d'école mais les dilate et les brise.

[122]

Une pudeur empêche le savant de montrer le sentiment qu'il met dans sa science, pudeur imposée par des doctrines, la mode et surtout la prétention à se considérer au-dessus des passions. Je n'éprouve pas cette pudeur parce que mon tempérament sans doute s'y oppose, mais parce qu'aussi j'ai fréquenté des hommes qui, en ma présence du moins, ne l'éprouvaient pas non plus : Maspéro et Oppert, Curie et Kropotkine, Matruchot et Bohn, Havelock Ellis et Westermarck, Philippe et René Berthelot, Léon Brunschvicg et Meillet, Rivet et Sébillot... et quelques autres dans d'autres directions, poètes, peintres, sculpteurs, musiciens. Vis-à-vis d'eux ce serait ne pas répondre à leur confiance que de nier que ce *Manuel* est une œuvre de sentiment plus que de science abstraite.

Il faut le considérer comme un essai, avec des centaines de coups de ciseau ou de pinceau, de recréer une image du peuple de France depuis deux cents ans, avec ses élans comme avec ses trous de logique et de raisonnement. Je ne suis pas assez certain qu'il existe un mètre absolu d'évaluation pour oser déclarer que telle croyance ou coutume est bonne ou mauvaise, utile ou nuisible. La femme qui va implorer une source considérée comme sacrée est autant dans son rôle de mère que celle qui anxieusement attend le verdict du médecin ; le sentiment naturel et profond est le même, la technique est autre ; mais si l'on considère les oscillations des doctrines médicales depuis trois cents

ans, et la découverte de la radioactivité de certaines eaux ou encore l'influence du conscient sur le sub-conscient, et réciproquement, qui donc pourra classer dans ce qu'on nommait jadis des superstitions une série d'actes dont la vertu est affective en premier lieu, mais dont l'aspect irrationnel se situe dans le domaine de l'abstraction, d'où jamais ne vint espoir ou guérison.

Par chance, je n'ai jamais été dévié de la Voie droite par des illogismes ; mais je comprends bien que les faux syllogismes doivent mener l'humanité, sinon elle sombrerait dans le désespoir, puisque l'acte humain ne saurait modifier l'ordonnance cosmique. On dit, dans toutes les religions, que le Dieu suprême, représenté ou irréprésentable, a pitié de cette faiblesse. Mais nous autres, incapables de la logique pure, n'avons pas à avoir pitié de ce que nous faisons, ni à plaindre ceux qui errent.

Il faut donc regarder tous ces petits faits accumulés comme de simples irisations, ou des interférences colorées soumises à des lois que nous constatons, et pas plus. Prenez tous ces petits faits dans ce sens et vous obtenez de la vie populaire française une image chatoyante, esthétique d'abord, point de départ de nos générations d'artistes en toutes directions, substratum, pour être grave, de ce bouillonnement incessant, de ce renouvellement incomparable de la France.

\*

\* \*

[123]

## *Conclusions*

[Retour à la table des matières](#)

*Ce très beau texte est relativement tardif par rapport aux autres. Van Gennep parlant de quarante ans d'enquêtes personnelles, on peut le dater d'environ 1945-1950. Il rend un son très émouvant, à la manière d'un testament spirituel. C'est sans crainte qu'on peut affirmer que les « feuilles jaunies » du Manuel servent et serviront encore longtemps de Rameau d'Or au folklore français.*

Quand il s'agit d'archéologie et d'histoire il ne sert à rien de constater des lacunes documentaires ; dans un grand nombre de cas on sait que les documents qui manquent ont été détruits, dans bien d'autres on espère qu'ils subsistent. Mais seul le hasard pourra les faire surgir, ou bien une fouille bien conduite, elle-même fondée sur des indications antérieures.

Avec le folklore la situation est essentiellement différente ; les documents existent même de nos jours ; il suffit de se donner un peu de peine pour les recueillir, sinon toujours pour trouver à les publier ensuite. Ils s'en iraient du moins grossir des archives locales ou nationales où les savants futurs pourraient les retrouver. Je ne suis ni plus adroit, ni mieux armé qu'un autre ; mais avec de la persévérance, qualité qui distingua aussi Luzel et Sébillot, Tarbé et Bladé, Dergny et Millien, en quarante ans j'ai pu constater qu'il suffit de déployer l'épervier pour ramener une pêche proprement miraculeuse, n'importe quand et n'importe où, en France.

L'indication si souvent répétée dans ce *Manuel* des lacunes d'information et de systématisation n'est donc pas une formule de style : elle est un excitant au progrès de la recherche directe et du classement méthodique des données obtenues. Si ce *Manuel* n'avait pas un but pratique, je ne me serais pas astreint à l'écrire, chose pénible, et souvent fastidieuse. Mais je le regarde comme le premier palier d'une montée vers le monument national qui sera non pas comme jadis une théorie des Morts, mais une glorification des Vivants. Nos ancêtres ont eu leur folklore ; les générations auxquelles j'appartiens ont eu le leur ; les jeunes à leur tour font incessamment un folklore adapté à leurs tendances et à leurs besoins. La nouveauté sera tantôt une renaissance, tantôt une combinaison non encore connue, de même que des combinaisons nouvelles des diverses matières premières ont fait l'arc et le bouclier, la cuirasse, la locomotive, l'auto, l'avion. Et qu'avec peu d'éléments fondamentaux la Nature fait tout le monde organique.

[124]

Mais encore faut-il connaître la contexture atomique, la tendance à la cristallisation, la force de résistance ou d'expansion de ces éléments, et de ces matières premières. Ce *Manuel* donne autant que possible les méthodes pour ces divers modes d'évaluation. Mais comme un professeur dans un laboratoire, après avoir décrit et expliqué ce qui était

connu, je devais dire aussi ce qui restait à découvrir et à expliquer. La somme des inconnues, on l'a vu au courant de la lecture, est formidable, mot à la mode et qui pour le folklore français doit être au sens complet. Il reste du travail pour une centaine au moins de chercheurs.

Et même quand ceux-ci seront arrivés au bout de leur tâche, il restera du travail pour autant de jeunes générations suivantes puisque le folklore se régénère de lui-même et évolue sans cesse. Le progrès sera-t-il acquis par l'initiative individuelle ou par la pression et l'aide officielles, je l'ignore. Notre période tend, au moins en principe et en paroles au travail coopératif. Cependant dans toutes les sciences physico-chimiques et industrielles on voit la découverte se faire par un cerveau individualisé, le substratum seul étant œuvre collective. On peut douter que des groupes, même peu nombreux soient capables de concevoir le rapport existant mais non encore perçu jusque là entre des séries de phénomènes en apparence disparates.

De plus, dans la recherche folklorique, ou sociologique au sens large, l'élément psychologique est de première importance. Et pour trouver il faut savoir chercher. Mon ami Decourdemanche me dit, comme je parlais en Algérie <sup>56</sup>, que si je savais voir des feuilles un peu jaunies, ma fortune serait faite, car elles indiqueraient du cuivre à faible profondeur. Le malheur est que la teinte jaunâtre caractéristique est d'une nuance telle que je ne l'ai jamais rencontrée. Mais Decourdemanche avait fait ainsi fortune en Perse. Son conseil était bon, mais moi, j'étais incapable d'en tirer parti. Il se peut aussi que dans les régions que je parcourus, il n'y ait jamais eu de cuivre, ce qui serait une consolation.

Mais avec ce *Manuel*, j'espère qu'on pourra désormais reconnaître et découvrir les trésors encore cachés, mieux qu'avec une baguette magique.

---

<sup>56</sup> Voir la note 1, p. 89.

[125]

**textes inédits sur le folklore français contemporain**  
présentés et annotés par Nicole Belmont.

## VI

---

# DÉCRETS ET ÉDICTIONS DES CONCILES

[Retour à la table des matières](#)

*Ce texte se trouvait non pas comme les précédents dans les dossiers « Introduction et conclusions », mais dans un dossier « Moyen Age » où Van Gennep accumula un grand nombre de fiches bibliographiques classées sommairement en vue de l'ouvrage qu'il avait projeté de publier chez Auguste Picard : Le Folklore de la France, moyen âge et renaissance, 2 vol. in-8° (collection des manuels d'archéologie et d'histoire de l'art) et qu'il n'eut pas le temps de mener à bien. Mais ces pages ont cependant leur place dans ce recueil pour deux raisons. D'une part l'auteur y exprime, particulièrement dans l'introduction, l'idée qui lui tenait à cœur, de la nécessité absolue de localiser les faits de folklore. D'autre part, il reprend le problème de l'utilisation par le folklore des documents que constituent les canons des conciles et les constitutions synodales. Il avait consacré un article à ce sujet en 1927 (on en trouvera la référence p. 129, note 1). Il montre encore une fois la nécessité impérieuse de faire la critique de ces sortes de documents avant de les utiliser.*

Les arguments qui ont été développés sur la valeur documentaire des synodes valent au même degré pour les auteurs de glossaires, dictionnaires et recueils divers des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Pendant toute cette période il paraissait normal de généraliser comme l'a fait La Bruyère en décrivant des paysans français sans dire dans quelle région il a vu ces êtres misérables et déguenillés. Rabelais ne localise jamais ou très rarement les faits d'observation directe tissés dans les aventures de ses héros : il a fallu plusieurs générations de commentateurs pour éliminer cette sorte d'anonymat qui peut-être était voulu, mais qui a pu être aussi involontaire. Car les allusions à telle ou telle coutume, manière de parler ou d'agir étaient comprises de ses contemporains : et l'auteur pouvait se contenter d'un mot ou d'une expression pour évoquer dans la mémoire de son public un ensemble qui depuis a disparu.

Le même procédé a naturellement été employé, et avec raison, par les poètes de cette période, de Ronsard et Marot à Sedaine et Marivaux ; seul Molière a tenu, au moins relativement, à situer certains de ses personnages typiques dans une province ou une autre, [126] tout comme Racine dans *Les Plaideurs*. Les commentateurs ont réussi à dégager peu à peu dans l'œuvre des poètes les faits particuliers des faits généralement français.

Mais il ne semble pas qu'un travail de recoupements semblable ait été fait pour les auteurs des deux autres catégories. Quand Furetière et Ménage, Du Cange et La Curne, les collaborateurs de l'Encyclopédie et du Dictionnaire de Trévoux donnent des faits de folklore sous une forme généralisée, il ne faut pas les admettre comme tels. Ces écrivains étaient originaires d'une certaine ville ou d'un certain village ; ils y ont eu des parents, une nourrice peut-être et toute une famille adoptive. Dans le cours de leur vie ils ont récolté toutes sortes de faits soit au hasard, soit par rapport à un but. L'inscription sous une forme « française » de leurs souvenirs d'enfance, et des résultats de leurs observations conscientes ne doit pas nous donner le change. Sans insister autrement, il me suffit de rappeler ici que Du Cange était originaire d'Amiens, était resté toute sa vie en contact direct avec ses compatriotes picards ; et que tous les faits de folklore direct qu'il insère dans son Glossaire de la basse et moyenne latinité sont strictement picards, les faits de comparaison provinciale étant extraits d'ouvrages manuscrits ou imprimés. Sans doute, dans certains cas, il a dû demander des

éclaircissements à des originaires d'autres provinces. Mais en principe on doit regarder comme d'abord, picardes et artésiennes les données folkloriques de son temps qu'il a utilisées pour interpréter des termes anciens.

Pour les recueils, la plupart polémiques, de superstitions et croyances, parus en nombre surtout à partir du Concile de Trente, comme celui de J. B. Thiers (171) et celui de Le Brun (190), l'argument d'origine personnelle ou de position sociale joue avec la même ampleur. Le curé Thiers a dressé une longue liste de superstitions observées par lui et tenaces dans le peuple malgré les interdictions des divers pouvoirs ecclésiastiques. Qui a le courage de lire soigneusement ses quatre volumes serrés constate que les indications de lieu (provinciales ou régionales) n'apparaissent que dans un nombre restreint de cas. La grande majorité des faits sont donnés simplement comme français généraux. En fait, un contrôle systématique et une comparaison de ces faits avec les ensembles folkloriques obtenus dans nos diverses provinces depuis cent ans et plus, prouvent que ces faits sont caractéristiques de l'Orléanais et même plus précisément de la région de la Beauce où J. B. Thiers fut curé pendant de longues années. Il est bon également de savoir que Dulaure était Auvergnat, que le P. Le Brun était originaire de Brignoles, que l'abbé Le Beuf était mi-bourguignon (région d'Auxerre) et mi-champenois (région de Sens).

[127]

C'est seulement à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que les auteurs d'ouvrages classés dans les diverses catégories énumérées tintrent non seulement à localiser strictement les faits observés (sans doute sous l'influence des méthodes descriptives de la géologie et de la botanique) mais aussi, dans leurs préfaces d'ordinaire, à faire connaître leurs origines. Il ne suffit pas de dire de Paul Sébillot qu'il était Breton ; il importe de savoir qu'il était de l'Ille-et-Vilaine, et dans ce département, de la région d'Ercé. À trente kilomètres de rayon, les mœurs et coutumes, le dialecte et la psychologie populaire générale différaient déjà profondément de ce qu'elles étaient dans le pays de son enfance et de sa jeunesse.

Que voilà donc, diront peut-être quelques lecteurs, une grande découverte ! Chacun doit naître quelque part ; chacun est soumis aux influences du milieu naturel et social de son enfance, et plus tard, en

cas de changements, chacun doit s'adapter à des milieux nouveaux. Mais pourquoi aucun de mes prédécesseurs n'a-t-il tenu compte de ces concomitantes ? Une citation de Rabelais, par exemple son catalogue des jeux, ou du curé Thiers, par exemple tout ce qu'il dit des feux, herbes, couronnes, etc. de la Saint-Jean est donnée toujours valable pour tout le territoire français et pour toutes les « couches sociales » de la France pendant un siècle entier sinon même deux ou trois. Il suffit de dire « autrefois, dans nos provinces... » ou « il y a quelques siècles, dans nos campagnes... » et le document original ainsi présenté sert à démontrer autant de théories que l'on veut ou à fournir un parallèle irréfutable à des faits recueillis n'importe où.

Rien d'étonnant, par suite, que les ouvrages généraux de folklore et, plus encore, les monographies provinciales n'aboutissent le plus souvent qu'à des conclusions erronées. La faute de raisonnement a été commise en deux étapes : 1° un fait local signalé par Rabelais, Thiers ou Du Cange est pris comme général français ; 2° mais aucun document ultérieur ne le signalant partout en France, dans d'autres régions que la région d'origine, il doit s'ensuivre que partout ailleurs en France ce fait a disparu.

Or le fait ne pouvait avoir disparu, puisqu'il n'avait jamais existé que par suite de cette erreur de raisonnement ; pas plus qu'on n'a parlé un dialecte d'oc en Normandie ou un dialecte basque en Flandre ... On conçoit que dans ces conditions la géographie folklorique française change complètement d'aspect ; et que toutes les affirmations sur le caractère celtique, ou germanique, ou gallo-romain, de nos jours ligurie ou ibère, ou même préhistorique des diverses catégories de croyances, mœurs et coutumes sont à éliminer ou du moins à contrôler de nouveau au moyen de procédés d'analyse et d'évaluation plus rigoureux.



[128]

## ***DOCUMENTS***

### ***DÉCRETS ET ÉDICTIONS DES CONCILES***

[Retour à la table des matières](#)

À partir du Concile de Trente, qui se tint en 1545 et eut pour but général de réagir contre la Réforme en purifiant à la fois les dogmes en cours, la liturgie officielle et les pratiques tant ecclésiastiques que populaires des éléments que les Réformes des diverses sortes leur reprochaient comme contraires au christianisme essentiel et au bon sens (le culte des reliques par exemple), de nombreux théologiens dressèrent la liste des interdictions antérieurement édictées par les conciles généraux et provinciaux.

On pourrait en somme faire remonter l'étude du folklore à la Réforme ; pour la France, un nom se présente ici à l'esprit, Calvin ; au même mouvement appartiennent Rabelais qu'on ne saurait entièrement compter parmi les théologiens et Henri ou Robert Estienne, dont je reparlerai. Ici, l'important est de constater qu'à partir (qu'après) du Concile de Trente, les prêtres qui, conformément à ses indications tentèrent de lutter contre les « superstitions » se fondèrent en premier lieu sur les textes des Pères et des Docteurs de l'Église et sur les décrets des Conciles. Parmi les premiers c'est saint Augustin qui s'éleva avec le plus de force contre des coutumes entachées de paganisme, ce qui était bien naturel puisque lui-même fut un païen converti.

Le problème qui se pose alors, et qui n'a jamais été formulé, je pourrais dire même qu'il n'a même pas été formulé sinon une fois, mais timidement, est le suivant :

Que valent au point de vue folklorique tous ces textes ? Qui en a proposé la rédaction ? À quelles populations du monde chrétien s'appliquent-elles ?

Ce problème n'est pas venu à l'esprit des auteurs qui ont successivement reproduit les textes de caractère folklorique, en y ajoutant ceux qu'on rencontre dans les sermons et les homélies, comme celles de Saint-Éloi. Ils ont tous considéré comme acquis que le caractère

catholique, c'est-à-dire universel, des édifications, se rapportait au caractère également catholique et universel des croyances et pratiques incriminées et interdites. L'idée qu'il pouvait en être autrement n'est venue ni à Grimm, ni à Mannhardt ; et en France, ni à Saint-François-de-Sales, à Bossuet, à Jean-Baptiste Thiers, au père Le Brun, au père Le Beuf, à Dulaure, à Breuil (à propos de Saint-Jean-Baptiste), à Alexandre Bertrand, ni enfin à Saintyves à propos du prétendu « culte des eaux ».

[129]

J'avais fait pourtant remarquer dès [1927 (1)] que si l'on prend un cas précis comme celui des Constitutions synodales de Saint-François-de-Sales, appuyées sur les décisions du Concile de Trente, elles-mêmes appuyées sur les décisions des conciles antérieurs on constate une adaptation des formules générales aux mœurs et coutumes uniquement caractéristiques de la région qui constituait l'ancien diocèse de Genève, avant l'invasion des Bernois et la diffusion de la Réforme.

Ce cas dont on est certain est corroboré par cet autre, non moins important, que fournit une petite phrase du catéchisme de Bossuet, pour le diocèse de Meaux, entre autres interdictions de pratiques entachées de superstition et d'idolâtrie. Dans la première des quinze leçons que Bossuet a consacré aux fêtes des saints, il demande à propos des feux de la Saint-Jean :

« L'Église prend-elle part à ces feux ?

Rép. : Oui, puisque dans plusieurs diocèses, et en particulier dans celui-ci, plusieurs paroisses font un feu qu'on appelle ecclésiastique. »

Donc Bossuet savait, non seulement que la participation du clergé aux feux du solstice n'était pas universelle en France, mais que dans son propre diocèse de Meaux, elle n'existait pas dans toutes les paroisses. C'est donc uniquement ces paroisses qui concernent les questions et les réponses suivantes :

« D. — Quelle raison a-t-on eue de faire ce feu d'une manière ecclésiastique ?

R. — Pour en bannir les superstitions qu'on pratique au feu de la Saint-Jean.

D. — Quelles sont ces superstitions ?

R. — Danser à l'entour du feu, jouer, faire des festins, chanter des chansons déshonnêtes, jeter des herbes par-dessus le feu, en cueillir avant midi, ou à jeun, en porter sur soi, les conserver le long de l'année, garder des tisons ou des charbons au feu, et autres semblables. »

Ce texte très souvent cité, a été pris par les auteurs successifs non seulement pour la description de mœurs généralement dans le diocèse administré par Bossuet, mais comme valable aussi d'abord pour la France picarde et champenoise, puis de proche en proche pour la France tout entière (2).

*Note sur la valeur documentaire folklorique des canons des conciles et des constitutions synodales.* Congrès d'Histoire du christianisme, Jubilé Alfred Loisy. Paris, Rieder 1928, t. III, pp. 94-108.

Van Gennep cite ce même texte dans le *Manuel*, tome premier, volume IV, pp. 1818-1819.

[130]

Un troisième cas auquel je n'avais pas fait attention, je l'avoue, car j'étais imbu des théories générales en cours m'est tombé sous les yeux lorsque j'ai tenté de distinguer comme je l'avais fait pour saint Antoine, en Savoie, pour saint Martin en Bourgogne, en Flandre et en Hainaut, le culte liturgique de saint Éloi de son culte populaire. J'ai dû relire avec soin la Vie de saint Éloi attribuée à son disciple saint Oyen, mais rédigée en réalité au VIII<sup>e</sup> siècle par un moine de Noyon. Saint Éloi énumère un assez grand nombre de pratiques populaires entachées selon lui de paganisme. Le premier problème est donc :

Dans quelle mesure les interdictions que le moine attribue au saint sont-elles conformes aux paroles mêmes d'Éloi ?

Le deuxième sera : dans quelle mesure saint Éloi et ultérieurement le moine de Noyon ont-ils fondé leurs interdictions sur des observations directes faites du vivant du saint c'est-à-dire entre 588 et 649 ou du vivant du moine, c'est-à-dire au VIII<sup>e</sup> siècle ? Ou au contraire sur des textes antérieurs plus ou moins modifiés ?

Le troisième sera : dans quelle mesure ces pratiques énumérées, si elles datent vraiment de la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle, concernent-elles la région où le saint passa la première partie de sa vie, c'est-à-

dire le Limousin ; ou au contraire le diocèse qu'il administra, celui de Noyon ?

Le quatrième, qui n'est qu'un corollaire des trois précédents sera : l'auteur de la vie a rédigé son texte à Noyon, mais était-il lui-même de Noyon, ou Picard ou d'une autre région française et, ayant affaire en effet, traditionnellement ou par écrit à des interdictions édictées par saint Éloi, dans quelle mesure y a-t-il ajouté de son cru soit d'après ses expériences personnelles, soit d'après l'ordre de ses supérieurs ; et ces supérieurs à leur tour ont-ils parlé selon des textes antérieurs ou selon des observations directes ?

L'examen approfondi du texte et la sériation, selon les catégories folkloriques, des pratiques condamnées augmentent encore l'indécision. Le fait bizarre est qu'aucun des auteurs, le plus souvent les mêmes que ceux qui ont été cités ci-dessus n'a éprouvé le moindre scrupule, non seulement à généraliser pour deux siècles, mais à généraliser pour toute la France. Un autre fait curieux est que les auteurs du Limousin ont pris ce texte pour leur pays, sous prétexte que saint Éloi fut leur compatriote ; et ceux de la Picardie pour leur province, en annexant aussi l'Artois et la Champagne, parce que saint Éloi administra ce diocèse et que sa *vita* y a été écrite. Naturellement Sébillot regarde l'homélie comme valable pour la Bretagne, d'autres comme valable pour la Normandie.

J'ai fait allusion ci-dessus à la possibilité d'un simple développement [131] littéraire. Les Bollandistes ont souvent et très bien montré comment les légendes hagiographiques se transmettaient et se compliquaient par développements stéréotypés et par emprunts de droite et de gauche. On trouvera des détails sur ce mécanisme, qu'il faut regarder comme normal dès le haut moyen âge, dans la section consacrée à cette catégorie de légendes <sup>57</sup>. Mais le procédé n'a pas dû être appliqué seulement aux éléments qu'on peut nommer romanesques de ces vies de saints, ni seulement à leurs éléments moralisateurs et panégyristes et publicitaires (quand le pèlerinage rapportait gros) ; il a dû l'être tout

---

<sup>57</sup> Ce problème de la littérature hagiographique avait déjà été abordé par Van Gennep dans des articles anciens : « Les légendes des saints ». *Religions, mœurs et légendes*, 1 (Paris, Mercure de France, 1908, pp. 108-121) ; « Vie des saints et roman-feuilleton ». *Religions, mœurs et légendes*, 3 (Paris, Mercure de France, 1911, pp. 149-159).

autant à l'un des éléments les plus importants de la vie de chaque saint, sa lutte contre l'idolâtrie. Aussi en voit-on des quantités tuer un dragon diabolique, renverser des idoles, détruire des temples et interdire toutes sortes de superstitions. Saint Éloi n'est ici pas différent des autres et son biographe était obligé de démontrer, par un luxe suffisant de détails, qu'il avait même fait mieux que les autres.

Ce qui revient à dire, non pas que le texte de l'homélie ne contient une part de vérité historique, mais qu'on ne peut pas l'accepter tel quel, les yeux fermés, ni édifier sur lui, je ne dis pas une reconstruction du folklore français en général, mais même une reconstruction du folklore picard, champenois ou limousin au VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles.

Ces trois cas, bien localisés, suffisent à jeter une suspicion identique sur les autres textes officiels des conciles, des synodes et des catéchismes. Je dirai même que la suspicion doit être plus grande encore car ces textes ont été rédigés après des délibérations au cours d'assemblées constituées par des personnages venus de toutes les régions de la chrétienté, ou d'une région limitée mais tout de même très vaste dans le cas de conciles provinciaux.

En premier lieu, nous pouvons admettre que les évêques et autres hauts dignitaires n'ont pu être que des témoins du deuxième degré, renseignés par les officiants locaux. La valeur de ces renseignements, au moyen âge, est discutable. Pour se rendre compte des possibilités de documentation par report en arrière, il suffit de chercher (voir) ce qui se passait dans les synodes diocésains du XVII<sup>e</sup> siècle. L'évêque convoquait ses curés, leur posait un certain nombre de questions, s'informait surtout de la conduite de chacun et du maintien de la discipline, exigeait des comptes et se faisait une opinion, qu'il contrôlait, quand il était consciencieux, comme le [132] fut en Savoie saint François de Sales, par des visites pastorales pénibles et souvent dangereuses.

Dans les grands synodes et dans les conciles on concentra de la même manière, par des rapports écrits ou oraux, des données locales, tout comme dans nos parlements modernes, les faits particuliers devaient donner lieu à des discussions générales et si l'un ou l'autre de ces faits présentait une importance doctrinale ou pratique réelle, les conclusions de la discussion s'intégraient dans le rapport final. Deux grands conciles, celui de Constance et celui de Trente permettent de

saisir sur le vif le mécanisme des rédactions définitives ; mais à ce moment les évêques étaient accompagnés de conseillers et d'experts ; pour se rendre compte encore de ce mécanisme, il suffit de voir comment fonctionne la Société des Nations qui n'est pas autre chose qu'un Concile permanent nettement calqué sur les formules chrétiennes, et plus précisément catholiques, des anciennes assemblées internationales.

Quand une assemblée de ce type prend une décision, qu'elle soit positive ou négative (sous forme d'interdiction) il n'est pas évident *a priori* que le fait ordonné ou défendu soit universel. Par exemple, quand au Concile d'Hippone, saint Augustin fit interdire certaines pratiques, cela ne signifie nullement que ces pratiques étaient universelles dans la chrétienté, mais qu'il en avait connaissance dans son diocèse ; et en fait c'étaient et ce sont encore des pratiques nord-africaines, malgré leur manteau d'abord chrétien puis musulman. Ce cas est parfaitement net et on s'étonne que les théoriciens aient transposé les pratiques signalées au Concile d'Hippone à l'Italie simplement parce que plus tard saint Augustin émigra à Milan ; sinon même à la chrétienté tout entière.

Mais en ce moment c'est la France seule qui nous intéresse. Le premier fait à déterminer est la localisation dans notre pays des divers conciles et synodes ; le second est l'origine tant personnelle qu'administrative des évêques participants. Le troisième, qui est en réalité le plus important pour nous, est malheureusement impossible à déterminer : quel est l'évêque, ou son secrétaire, qui a proposé telle ou telle interdiction à propos de coutumes en cours dans son diocèse ou, comme le dit Bossuet « dans quelques paroisses du diocèse ». Ce problème paraît insoluble lorsqu'il s'agit d'un Concile œcuménique, d'un concile restreint ou d'un synode concernant plusieurs diocèses. Il est relativement plus simple quand il s'agit d'un synode diocésain, par exemple comme celui d'Auxerre en 578, convoqué par saint Aunaire et dont certains canons sont souvent cités par les folkloristes. Le règlement, en 45 articles, fut souscrit par l'évêque, par [133] trente-quatre prêtres, par trois diacres et par sept abbés. Voici les articles autres que purement administratifs :

- I. — Il est défendu de se déguiser le premier de janvier en cerf ou en vache (*cervulo vel vetula facere*) ou de donner des étrennes diaboliques.
- III. — Il n'est pas permis de s'assembler dans les maisons particulières pour célébrer les veilles des fêtes, ni d'acquiescer des vœux à des buissons, à des arbres ou à des fontaines, ou de faire des figures de pied et d'homme avec du linge ; il faut donner ce qu'on a voué aux pauvres ou à la matricule.
- IV. — Il est défendu de consulter les sorciers, les augures, les devins, les sorts des saints ou les divinations qu'on exerçait avec du bois ou du pain.
- V. — Il faut absolument empêcher les veilles (vigiles) en l'honneur de saint Martin.
- VIII. — Défense d'offrir à l'autel du vin assaisonné de miel ou quelque autre boisson que du vin mélangé d'eau.
- IX. — Il faut empêcher les laïques de danser dans l'église, d'y faire chanter des chansons à des filles, ou d'y donner des festins.
- XVIII. — On ne baptisera qu'à Pâques, même les enfants, excepté en danger de mort.
- XXII. — Il n'est point permis à la veuve d'un prêtre, d'un diacre ou d'un sous-diacre de se remarier.
- XXIV, XXV. — Défense aux abbés et aux moines d'aller aux noces et d'être parrains.
- XXVII à XXXII. — Il n'est pas permis à qui que ce soit d'épouser sa belle-mère, ni sa belle-fille, ni la veuve de son frère ou de son oncle, ni la sœur de sa femme défunte, non plus qu'une cousine germaine ou issue de germain.
- XXIII, XXIV. — Défense aux prêtres et aux diacres de chanter ou danser dans un festin.
- XLI, XLII. — Les femmes, quand elles communient, doivent avoir leur dominical ou voile qu'elles portent le dimanche.

Divers termes latins de ce règlement prêtent forcément à discussion ; mais l'ensemble donne bien une description de certaines coutumes en usage dans le diocèse d'Auxerre, mais pas de toutes cependant. En poussant la critique, on pourrait même se demander si les pratiques interdites n'étaient pas plutôt aberrantes que générales quoique pour les fêtes lors de la veille de la Saint-Martin on sache qu'elles étaient très répandues aussi en dehors du diocèse.

Ce diocèse a été tenu en 578 ; saint Éloi a vécu de 588 à 649 ; les deux diocèses d'Auxerre et de Noyon ne sont pas très éloignés ; le rédacteur de la *Vita* de saint Éloi a vécu au VIII<sup>e</sup> siècle. Or l'article III, [134] *in fine*, interdit de faire des figures de pied et d'homme avec du linge, *pede et homine lineo* ; dans la Vie de saint Éloi il est dit qu'il interdit de déposer des figures de pied sur les grands chemins,

Deux hypothèses sont possibles : cette coutume, assez difficile à interpréter d'ailleurs, existait dans les deux diocèses d'Auxerre et de Noyon ; ou bien le moine de Noyon a simplement emprunté une partie de son texte à des décisions de concile et de synodes antérieurs et complique le tableau qu'il voulait tracer de l'activité de son saint préféré en prenant de droite et de gauche des « curiosités » et des « singularités ».

Pour en revenir au concile d'Auxerre, si, comme l'a fait Saintyves, on oublie de dire qu'il était diocésain et si dans le canon III on ne prend qu'un fragment, concernant les vœux aux buissons, aux arbres (il dit un arbre sacré) et aux fontaines (il dit une source), on donne à ce canon une valeur générale et universelle au lieu de lui laisser son caractère primitif qui était nettement local. Le procédé qui consiste à tronquer les textes originaux pour ne citer que le passage qu'on *croit* intéressant, a été celui de la presque totalité des folkloristes de l'ancienne école, au moins en France. Ici du moins ils auraient dû se mettre à l'école des chartistes et des archivistes, qui donnent toujours leurs textes en entier, quitte à les commenter dans une autre section de leur mémoire ou de leur livre.

C'est le procédé que trop souvent on a appliqué aux décisions des conciles concernant les diverses « superstitions » bien que l'abbé Thiers du moins ait été dans ce domaine vraiment scrupuleux, dans la mesure où les éditions qu'il avait à sa disposition en ce temps étaient



correctes. C'est pourquoi j'ai repris tout le contrôle à pied d'œuvre en me servant du grand recueil d'Hefele-Leclercq.

\*  
\* \*

## *NOTE*

[Retour à la table des matières](#)

Dans sa traduction de ce passage, Saintyves, *Corpus des Eaux*, p. 173, (2941) traduit : « enlevez ces figures de pied (Hermès) que l'on place dans les carrefours et partout où vous en trouverez, jetez-les au feu ».

Les figures de pied sont difficilement des *Hermès*, ou termes, que caractérise précisément l'absence de pieds ; on les faisait en pierre, puisque c'étaient en principe des termes ou symboles de bornage, donc aussi indestructibles que possible par les intempéries ; enfin jeter des hermès de pierre dans le feu est bizarre ; le [135] rédacteur de la vie, s'il avait fait allusion à des bornes, aurait conseillé de les casser à coups de marteau, comme les autres idoles lithiques.

On a discuté s'il s'agissait d'objets en lin ou en linge (*lineis*) ou en bois (*ligneo*) comme le voulait Fleury ; mais Peignot a contrôlé le texte et a lu nettement *lineo*. Dans les deux cas, les pieds de linge ou les pieds de bois ne conviennent pas à des termes, bornes ou hermès ; sans compter que depuis Dulaure on sait que beaucoup de menhirs, et depuis les recherches en Savoie de Schaudel, beaucoup de roches brutes à cupules et empreintes de pieds, servent de « temps immémorial » de limites à des territoires successivement nommés cités, *vici*, paroisses et communes.

Le texte d'Auxerre ne parle pas de carrefours, comme le fait le moine de Noyon, qui a peut-être voulu interpréter une tradition locale, ou montrer son érudition classique. Saintyves ne donne pas le texte d'Auxerre et par suite n'a pas pensé à le comparer à celui de la *Vita* de saint Éloi.

Le champ reste donc libre aux hypothèses. L'interprétation directe serait sans doute qu'il s'agit, soit d'ex-voto médico-magiques destinés

à ôter aux voyageurs leurs ampoules et leurs gonflements de pieds ; bien naturels si l'on se rappelle comment étaient construites les voies romaines en Gaule (cf. Grenier), ou dans le cas de pèlerinages faits pieds nus ; soit le dépôt d'images de préservation théoriquement analogues à celles des Vierges et des saints qu'on voit dans les oratoires, principalement aux tournants dangereux et aux endroits célèbres par un assassinat ou un accident mortel.

*Dans ce dossier Van Gennep conservait aussi quelques fiches bibliographiques qui peuvent compléter utilement ces pages :*

Abbé Le Beuf. *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de France...* Paris, 1738, 2 vol. in-12°.

Lippert (Wold), Die Verfasserschaft der Canonen galischer Concilien des V und VI Jahrhunderts. *Neues Archiv. Ges. aelt Deutschen Gesch.*, t. XIV, 1888, pp. 9-58.

Peignot, G. *Recherches sur la philotésie*. S. 1., 1835, in-8° (p. 23 sur les réjouissances de la Saint-Martin).

Peignot, G. Synode tenu à Auxerre en 578. *Revue de la Côte-d'Or*, 1836, pp. 379-386.

[136]

[137]

**textes inédits sur le folklore français contemporain**  
présentés et annotés par Nicole Belmont.

**INDEX**

[Retour à la table des matières](#)

- |   |  |
|---|--|
| AJALBERT (Jean) : 108.                          | BARRAL (Général de) : 24.                    |
| AMPÈRE (André-Marie) : 25.                      | BEAUREPAIRE-FROMENT (de) : 32, 108.          |
| ARBOIS DE JUBAINVILLE (d') : 34, 35,<br>36, 55. | BEDIER (Joseph) : 30, 32, 107.               |
| ARISTOTE : 61.                                  | BELMONT (Nicole) : 19.                       |
| ARMBRUSTER : 109.                               | BERTHELOT (Philippe) : 122.                  |
| ASSELIN : 24.                                   | BERTHELOT (René) : 122.                      |
| AUBANEL : 106.                                  | BERTRAND (Alexandre) : 31, 35, 55,<br>88,128 |
| AUBERT (M.) : 95.                               | BLADE : 36, 65, 88, 123.                     |
| AULARD : 31.                                    | BLÉMONT : 36.                                |
| AUTORDE : 100, 101.                             | BOHN : 122.                                  |
| BABELON : 30.                                   | BONAPARTE (Roland) : 36.                     |
| BACON : 61.                                     | BOPP : 25, 29.                               |
| BALZAC (Honoré de) : 33.                        | BORDEAUX (Henry) : 106.                      |
|   | BOSSUET : 128, 129, 132.                     |



- FLAUBERT : 78.  
 FLEURY (Claude) : 12, 135.  
 FOURNIER : 60.  
 FRAZER (sir James) : 27, 61, 63, 75.  
 FREUD : 117.  
 FURETIÈRE : 126.  
 FUSTEL DE COULANGES (Numa) : 85.  
 GAIDOZ : 26, 30, 32, 33, 34, 35, 36, 46, 65, 112.  
 GALLOIS (Louis) : 75, 81, 86.  
 GANESTRIER (Paul) : 113.  
 GARRIGUES : 60.  
 GAULTIER (Jules de) : 64.  
 GILLIERON : 60, 95.  
 GIRARD DE RIALLE : 36.  
 GIRAULT D'AUXONNE : 12.  
 GOMME (sir Laurence) : 72.  
 GRAND-CARTERET : 60.  
 GRENIER (A.) : 81, 83, 84, 85.  
 GRIMM : 25, 27, 29, 128.  
 GUÉBHARD : 30.  
 GUERLIN DE GUER : 31.  
 GUICHARD (Claude) : 12.  
 GUILLON : 36.  
 HALÉVY : 31.  
 HALLOY (Omalius d') : 25.  
 HAMY : 31-36.  
 HARTLAND (Sidney) : 72.  
 HASTINGS : 69.  
 HAVELOCK ELLIS : 122.  
 HEFELE-LECLERCQ : 134.  
 HOFMANN-KRAYER : 71.  
 HOUDAS : 30.  
 HUGO (Victor) : 33.  
 HUMBOLDT : 25.  
 JABERG : 95, 104.  
 JAUBERT (comte) : 108.  
 JEANTON (Gabriel) : 96.  
 JEQUIER : 30.  
 JOHANNEAU (Éloi) : 23.  
 JOURDANNE : 36.  
 JUDD : 95, 104.  
 JULLIAN (Camille) : 83.  
 KROPOTKINE : 122.  
 LA BRUYÈRE : 125.  
 LACROCQ (Louis) : 100.  
 LA CURNE : 126.  
 LAFITAU : 12.  
 LAMARK : 25.  
 LAMBERT : 36.  
 LANDRIN (Armand) : 67.  
 LAPAIRE (Hugues) : 106.  
 LARDIER (C.) : 105.  
 LA VILLEMARQUÉ : 29, 35.  
 LE BEUF (abbé) : 126, 128, 135.  
 LE BRUN (P.) : 24, 126, 128.  
 LECLERC : 36.  
 LECOTTE (Roger) : 9.  
 LEGIER : 24.

- LE GONNIDEC : 23.  
 LÉVI-STRAUSS (Claude) : 13, 54.  
 LEVY-BRUHL : 17.  
 LINNÉ : 58, 62.  
 LIPPERT (Wold) : 135.  
 Loisy (Alfred) : 129.  
 LONGNON : 32, 85.  
 LOTH (J.) : 34, 35.  
 LUXEL : 36.  
 LUZEL : 34, 35, 65, 88, 123.  
  
 MAGNUSSEN (Finn) : 29.  
 MANGOURIT : 22.  
 MANOUVRIER : 30, 31.  
 MANNHERDT : 128.  
 MARÇAIS : 30.  
 MARILLIER : 30.  
 MARIVAUX : 125.  
 MARLOT : 36.  
 MARMIER : 35.  
 MAROT (Clément) : 125.  
 MARTINET (Ludovic) : 102.  
 MARTONNE (B. de) : 86.  
 MASPÉRO : 30, 31, 122.  
 MASSON : 24.  
 MATRUCHOT : 122.  
 MAUNIER : 32.  
 MEILLET : 30, 122.  
 MENAGE : 126.  
 MENSIGNAC : 36.  
 MILLIEN : 123.  
 MIRABEAU : 32.  
  
 MISTRAL : 35, 78, 106, 108.  
 MOLIÈRE : 78, 125.  
 MONNIER : 105.  
 MONTAIGNE : 78.  
 MONTANDON : 17.  
 MORGAN (Jacques de) : 30, 31.  
 MORTILLET : 30, 31.  
  
 NERVAL (Gérard de) : 107, 114.  
 NODIER : 107.  
 NOGUÈS : 67.  
  
 139  
 OPPERT : 31, 122.  
 ORTILI : 36.  
  
 PARFAIT (Paul) : 47.  
 PARIS (Gaston) : 29, 31, 32, 35, 66.  
 PEIGNOT : 135.  
 PIEYRE : 24.  
 PILOT DE THOREY : 36, 96.  
 PITRÉ : 33.  
 PLANTADIS (Joannès) : 66.  
 PLATON : 61.  
 PLOIX : 36.  
 POLTI : 116.  
 PROPP : 115.  
 PROU : 30.  
 PUYMAIGRE (comte de) : 36, 66.  
  
 QUELLIEN : 36.

- RABELAIS : 78, 125, 127, 128.  
 RACINE : 126.  
 RAYMOND : 107.  
 REINACH (Salomon) : 31.  
 RENAN : 35.  
 RÉVILLE : 30.  
 RIVET : 122.  
 RIVIÈRE (Georges-Henri) : 9-111.  
 ROCAL (Georges) : 67, 68.  
 ROLLAND : 32, 33, 36, 49, 61.  
 ROLLAND (Romain) : 33.  
 RONSARD : 125.  
 ROSIÈRES : 36.  
 ROUSSEAU : 106.
- SADOUL (Charles) : 105.  
 SAINÉAN (L.) : 103.  
 SAINTYVES (P.) : 26, 59, 105, 128, 134, 135.  
 SAND (George) : 102, 107, 114.  
 SAUSSURE (de) : 45.  
 SAUVÉ (J. L.) : 35, 65, 66.  
 SCHAUDEL : 135.  
 SEBILLOT (Paul) : 26, 27, 30, 32, 33, 34, 35, 36, 46, 48, 57, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 88, 112, 122, 123, 127, 130.  
 SEDAINE : 125.  
 SELIGMAN : 69.  
 SHAKESPEARE : 117.  
 SIMON (Richard) : 12.
- SIVRY (de) : 36.  
 SOL (Eugène) : 67, 68.  
 SORRENTO (Luigi) : 112.  
 SPAMER (Adolf) : 74.  
 SAINT AUGUSTIN : 128-132.  
 SAINT AUNAIRE : 132.  
 SAINT-ÉLOI : 128, 130, 131, 133, 134, 135.  
 SAINT FRANÇOIS DE SALES : 128, 129, 132.  
 SAINT OYEN : 130.  
 SAINT THOMAS : 61.  
 TAILLEFER (Wilfrid de) : 114.  
 TARBÉ : 123.  
 THEURIET (André) : 67, 106.  
 THIERS (abbé Jean-Baptiste) : 24, 65, 126, 127, 128, 134.  
 THURIET (Charles) : 105.  
 TIERSOT (Julien) : 36, 67.  
 TOEPFER : 106.  
 TOSCHI (Paolo) : 112.  
 TOUTAIN (J.) : 103.  
 TREBUCQ (S.) : 67.  
 TRÉVOUX : 126.  
 TYLOR : 27.
- VAHINGER : 17.  
 VALADEAU : 101.  
 VAN BEVER (A.) : 108.  
 VAN GENNEP (Ketty) : 11, 95.  
 VICAIRE : 36.  
 VILLENEUVE (comte de) : 96, 97, 99, 100, 104, 114.

VINSON : 36.

VITAL-MAREILLE : 106.

VITRY (de) : 24.

VOLTAIRE : 33.

VRIES (de) : 53.

WESTERMARCK : 27, 89, 122.

WESTPHALEN (D<sup>r</sup> de) : 69.

WRIGHT : 73.

WUTTKE : 68, 69.

ZOLA (Emile) : 33.

**Fin du texte**